DOCUMENT RESUME

ED 346 020 SO 022 268

TITLE	Etudes sociales 30. Sujet B: Interaction entre nations. Cahier de l'eleve. Edition finale = Social Studies 30. Subject B: Interaction between Nations. Student Workbook. Final Edition.
INSTITUTION	Alberta Dept. of Education, Edmonton. Curriculum Branch.
REPORT NO	ISBN-0-7732-0706-6
PUB DATE	91
NOTE	182p.; For the teacher's guide, see SO 022 267.
AVAILABLE FROM	Learning Resources Distribution Centre, Alberta Education, 12360, 142 Street, Edmonton, Alberta T5L 4X9, Canada.
PUB TYPE	Guides - Classroom Use - Instructional Materials (For Learner) (051)
LANGUAGE	French
EDRS PRICE	MF01/PC08 Plus Postage.
DESCRIPTORS	*Cultural Education; Curriculum Design; Foreign Countries; *Political Science; Reinforcement; Secondary Education; Secondary School Students; *Social Studies; *World History; *World War II
IDENTIFIERS	Canada

ABSTRACT

In this Alberta (Canada) student workbook, four history units are presented for study. These are: (1) Between Two Wars (1919-1936); (2) World War II; (3) The Emergence and Interaction of the Superpowers; and (4) Contemporary World Interactions. Advice is offered to students in each unit along with information about key events and issues during each period and a review section. The document concludes with a synthesis of the entire period addressing themes and types of confrontation followed by themes and types of co-operation. (KM)

****
* Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made *
* from the original document. *
****

ED346020

Études sociales 30

Sujet B

INTERACTION ENTRE NATIONS

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION
Office of Educational Research and Improvement
EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)

X This document has been reproduced as received from the person or organization originating it.

☐ Minor changes have been made to improve reproduction quality.

• Points of view or opinions stated in this document do not necessarily represent official OERI position or policy.

"PERMISSION TO REPRODUCE THIS MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY

S.
WOLODKO

TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)."

Cahier de l'élève

Édition finale

SO 022 248

LANGUAGE SERVICES
Alberta EDUCATION

BEST COPY AVAILABLE

Études sociales 30

Sujet B

INTERACTION ENTRE NATIONS

Cahier de l'élève

Alberta
Education
1991

Dépôt légal - Quatrième trimestre 1991
Bibliothèque nationale du Canada

DONNÉES DE CATALOGAGE AVANT PUBLICATION
(ALBERTA EDUCATION)

Alberta. Alberta Education. Language Services.
Études sociales 30 : interaction entre nations :
cahier de l'élève : sujet B

ISBN 0-7732-0706-6

1. Sciences sociales -- Étude et enseignement (Secondaire) -- Alberta.
I. Titre. II. Titre : Interaction entre nations.

H62.A333 1991 300.7

© 1991, la Couronne du chef de la province de l'Alberta, représentée par le ministre de l'Éducation. Alberta Education, Language Services Branch, 11160 Jasper Avenue, Edmonton, Alberta, T5K 0L2. Tous droits réservés. En vente par l'entremise de Learning Resources Distributing Centre, 12360 - 142 Street, Edmonton, Alberta, T5L 4X9.

INDEX DES FICHES DE LECTURE

AMORCE

Fiche 1 - Théories sur la nature humaine 3

MODULE 1 - L'ENTRE-DEUX-GUERRES (1919-1936)

Avis aux élèves 13

Fiche 2 - Première Guerre mondiale - Causes 15
Fiche 3 - Les conditions des «Trois Grands» 16
Fiche 4 - L'Europe en 1914 18
Fiche 5 - Le traité de Versailles avec l'Allemagne 19
Fiche 6 - Traités avec l'Autriche-Hongrie et la Bulgarie 20

Fiche 7 - Réactions aux traités 21
Fiche 8 - L'Europe en 1921 24
Fiche 9 - L'Amérique et l'isolationnisme 25
Fiche 10 - La France en quête de sécurité nationale 29
Fiche 11 - Les Anglais évitent la guerre 34

Fiche 12 - Le désir italien d'être «grand, respecté et redouté» 37
Fiche 13 - L'Allemagne de Weimar et les problèmes de la défaite 41
Fiche 14 - L'U.R.S.S. en quête de reconnaissance et de sécurité nationale 44
Fiche 15 - L'impérialisme japonais 47
Fiche 16 - L'œuvre de la Société des Nations 49

Fiche 17 - L'organisation de la Société des Nations 53
Fiche 18 - La société de (quelques) nations 55
Fiche 19 - Réussites et échecs dans le maintien de la paix 58

Rappel 67

MODULE 2 - LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE (1936-1945)

Avis aux élèves 71

Fiche 20 - Apaisement ou conciliation 73
Fiche 21 - Les conférences de guerre 74
Fiche 22 - Les morts de la Seconde Guerre mondiale 81
Fiche 23 - Bombardement de la population civile 82
Fiche 24 - Les camps d'extermination 83

Fiche 25 - Les crimes de guerre 84
Fiche 26 - La création des Nations unies 86
Fiche 27 - La Charte des Nations unies 88
Fiche 28 - Les institutions des Nations unies 90
Fiche 29 - Déclaration universelle des droits de l'homme 94

Fiche 30 - Les Casques bleus 102

Lexique 105
Rappel 108

MODULE 3 - L'ÉMERGENCE ET L'INTERACTION DES SUPERPUISSANCES

Avis aux élèves 111

Fiche 31 - La méthodologie de la guerre froide 113
Fiche 32 - Les origines de la guerre froide 115
Fiche 33 - Alliances américaines d'endiguement (1947-1958) 117
Fiche 34 - Vers l'émergence de la Chine communiste 119
Fiche 35 - La révolution cubaine et la politique américaine 120

Fiche 36 - La crise cubaine des missiles, 1962 123
Fiche 37 - L'affrontement est/ouest en Afrique 125
Fiche 38 - La course aux armements nucléaires 127
Fiche 39 - Les accords sur le contrôle des armes nucléaires 130
Fiche 40 - Termes utilisés en armement nucléaire 132

Fiche 41 - La théorie de la dissuasion 136
Fiche 42 - La paix nucléaire 138

Rappel 143

MODULE 4 - LES INTERACTIONS MONDIALES CONTEMPORAINES

Avis aux élèves 147

Fiche 43 - Activités des institutions et organes onusiens 149
Fiche 44 - Le G.A.T.T. est mort 153
Fiche 45 - Le Canada et l'Organisation de coopération et de développement économiques 156
Fiche 46 - Communauté européenne 161
Fiche 47 - Problèmes et réalisations de la Communauté économique européenne - Un résumé 162

Fiche 48 - L'empire Europe s'en vient 168
Fiche 49 - Autres organisations de coopération économique et politique ... 174

Rappel 176

SYNTHÈSE

Fiche 50 - Motifs des confrontations 179
Fiche 51 - Types de confrontations 180
Fiche 52 - Motifs de coopération 181
Fiche 53 - Formes de coopération 182

AMORCE

Théories sur la nature humaine

POINTS DE VUE ANTHROPOLOGIQUES

Définition :

L'anthropologie est une science humaine qui étudie l'homme. Il y a deux branches principales en anthropologie : celle qui étudie l'évolution physique de l'homme et celle qui étudie le développement de la culture dans laquelle l'homme vit.

1. Robert Ardrey : *L'homme est un tueur*

«L'homme émergea de son milieu anthropoïde pour une seule raison : parce qu'il était un tueur. Jadis, il y a peut-être plusieurs millions d'années, une lignée de singes tueurs se sont séparés du milieu non agressif des primates. Pour des raisons de nécessité de l'environnement, la lignée adopta la façon d'agir des prédateurs. Pour des raisons de nécessité dues aux prédateurs, la lignée avança. Nous avons appris à nous tenir debout, en premier lieu comme une nécessité de la vie de chasseur. Nous avons appris à courir à la poursuite du gibier à travers la savane africaine jaunie. Nos mains libérées afin de pouvoir mutiler et tirer, nous n'avions plus besoin d'un museau; donc, celui-ci disparut. Et sans dents, ni griffes, nous avons fait appel par nécessité aux armes.

Une pierre, un bâton, un os lourd pour notre singe ancestral, cela voulait dire avoir une marge de survie. Mais l'utilisation de l'arme voulait dire des exigences nouvelles et multiples pour le système nerveux afin de pouvoir coordonner des muscles, le toucher et la vue. Et ainsi, enfin arriva le cerveau élargi, ainsi enfin parut l'homme.

La vieille supposition que l'homme avait donné naissance à l'arme est loin de la vérité. Le plus fort des prédateurs apparut comme la conclusion logique à une transition évolutionnaire. Avec son gros cerveau et ses haches faites de pierre, l'homme anéantit un prédécesseur qui combattit seulement avec des os. Et si toute l'histoire

---

Traduit de : **African Genesis**. Robert Ardrey. Collins Publishersm 1958. Reproduit avec la permission de Mrs. Berdine Ardrey.

humaine à partir de cette date a mis en marche le développement d'armes supérieures, alors c'est pour (une) bonne raison. C'est par nécessité génétique. Nous concevons et nous nous faisons concurrence les uns aux autres avec nos armes, comme les oiseaux qui construisent des nids distinctifs.»

Dans ses œuvres, Robert Ardrey a popularisé l'idée que l'homme possède l'instinct de se battre quand il s'agit de maintenir son territoire. En conséquence, d'après Ardrey, la violence semble avoir toujours fait partie de l'existence de l'homme.

> «Un territoire est une étendue, qu'elle soit constituée d'eau, de terre ou d'air, qu'un animal ou un groupe d'animaux défend comme une propriété exclusive...»
>
> Traduit de : **Territorial Imperative.** R. Ardrey. Atheneum, New York, 1966, p. 3.

> «... La notion de territoire conçue comme une forme de comportement déterminé génériquement chez beaucoup d'espèces est indiscutablement acceptée de nos jours en biologie...»
>
> **Ibid.**, p. 3.

> «La propriété de la terre n'est guère une invention de l'homme.»
>
> **Ibid.**, p. 4.

> «Je tenterai de démontrer ici que l'homme est un animal qui défend son territoire tout comme l'oiseau moqueur qui chante dans la nuit californienne. Il faut chercher les raisons de notre comportement dans l'évolution de notre passé, pas dans notre présent culturel; notre comportement est une caractéristique de notre espèce, au même titre que la forme de nos os ou de nos dents. En d'autres termes, cette forme s'est intégrée à notre hérédité. Si nous défendons la propriété de notre terre ou la souveraineté de notre pays, c'est pour les mêmes raisons, ni moins innées, ni moins profondes que les animaux inférieurs.»
>
> **Ibid.**, p. 5.

> «L'impératif du territoire est une force qui peut nous obliger à agir à l'encontre de notre volonté de survivre. Toutefois, ce modèle de

comportement lié au territoire a évolué dans beaucoup d'organismes comme une sorte de mécanisme de défense, comme la réponse la plus efficace de la nature à toute une gamme de problèmes de survie. Dans certains cas, ce comportement protège du prédateur; dans d'autres, il vise à assurer l'approvisionnement en nourriture, ou encore l'unité d'un groupe.»

Ibid., p. 6.

«... Je considère que l'impératif du territoire est tout aussi essentiel à l'existence de l'homme contemporain qu'il ne l'était pour ces bandes de premiers hommes à petit cerveau dans la savane africaine il y a des millions d'années...»

Ibid., p. 7.

2. **Konrad Lorenz**, le naturaliste autrichien qui a étudié le comportement des animaux, est un autre savant qui croit que l'agressivité est innée. D'après sa théorie, cette caractéristique qui se développa à travers les siècles d'évolution est essentielle à la survie de l'espèce.

   D'après Lorenz, c'est ce sacrifice qui poussa Alexandre le Grand ou Napoléon par exemple, à sacrifier des millions de vies afin d'unir le monde sous leur sceptre. Sinon, pourquoi des religions qui ont presque le même concept du salut se combattent-elles avec tant d'ardeur?

3. **Margaret Mead**, une anthropologue de grande renommée, ne croit pas que l'agressivité soit innée (c'est-à-dire qu'elle constitue une nécessité biologique) ou même qu'elle ait un caractère inévitable du point de vue sociologique. D'après Margaret Mead, on apprend à être agressif dans la culture dans laquelle on naît. Elle nous dit que la guerre est une mauvaise invention et qu'elle peut être changée puisque ce n'est pas une nécessité biologique. Néanmoins, elle met l'accent sur le fait qu'il n'est pas facile de changer une façon d'agir qui est transmise pendant des générations.

   «À cette fin, il faut satisfaire au moins à deux conditions. Les gens doivent reconnaître les défauts des anciennes inventions et doivent en inventer de nouvelles. La propagande contre la guerre et la description de son coût terrible en souffrances humaines et en gaspillage

socio-économique préparent le terrain en apprenant aux gens à considérer la guerre comme une institution sociale qui présente bien des défauts. Il est également nécessaire de croire qu'il est possible de créer une nouvelle société et d'inventer de nouvelles méthodes qui rendront la guerre aussi désuète que le tracteur a rendu la charrue démodée, ou le moteur, le cheval ou le buggy. C'est seulement lorsqu'elle est remplacée par quelque chose d'autre qu'une forme de comportement devient démodée, et afin d'inventer des façons d'agir qui rendront la guerre désuète, il est tout d'abord nécessaire de croire qu'il est possible d'en inventer.»

4. **Ashley Montague,** un autre anthropologue bien connu, croit que le mal dans la nature humaine n'est pas inné mais appris. L'agressitivé comme toute autre forme de violence chez l'espèce humaine est apprise.

POINT DE VUE SOCIOLOGIQUE

Définition :

La sociologie est une science humaine qui étudie la structure, la fonction et l'évolution des formes sociales, par ex. : la structure et la fonction de la famille dans une société (culture) et la façon dont elles ont changé.

1. D'après **Jean Jacques Rousseau,** philosophe français du XVIII^{e} siècle, la société a corrompu l'homme qui est naturellement bon. C'est la raison pour laquelle il y a conflit parmi les hommes.

   «En même temps que la nature, le philosophe découvre l'homme naturel, c'est-à-dire l'homme vivant près de la nature. Cet homme, estime-t-on, est bon; il n'a pas été gâté par le vice, qui réside dans les villes, dans la société humaine. L'on peut trouver dans les colonies des êtres qui, se conformant aux lois de la nature, sont de bons sauvages. Chez eux, il n'est pas question de différences de classes, de nobles et de

---

Tirée de : **Histoire générale II de 1328 à 1815,** (Montréal, Centre Éducatif et Culturel, 1967), p. 278.

manants*. La théorie de la bonté de la nature conduit donc certains philosophes à la conclusion suivante : tous les hommes sont naturellement égaux; l'inégalité naît de la vie en société.»

Le premier qui ayant enclos un terrain s'avisa de dire : «ceci est à moi», et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'honneurs n'eut point épargné au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables : «Gardez-vous d'écouter cet imposteur; vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à tous, et que la terre n'est à personne.»

Ibid, p. 210.

2. Toute personne naît dans une culture qui influencera profondément sa façon d'agir. En sociologie, une culture veut dire l'héritage social transmis à chaque génération par la société; la culture, c'est une façon d'agir que l'on partage avec les membres de la société dans laquelle on est né. L'environnement et les expériences et connaissances accumulées pendant des siècles déterminent la culture. Bien souvent, on n'est pas conscient combien notre vie et notre façon d'agir sont influencées par notre culture.

   Puisque les membres d'une même culture partagent les mêmes coutumes, croyances et façons d'agir, ils forment une communauté unique. D'après les sociologues, le conflit a lieu quand différentes cultures entrent en contact et se heurtent (c'est-à-dire, ne voient pas les choses de la même façon).

POINT DE VUE PSYCHOLOGIQUE

Définition :

La psychologie est une science humaine qui étudie l'opération de l'esprit, de la pensée et les émotions de l'homme.

* manant = paysan

1. D'après le point de vue psychologique, les guerres sont causées par la confrontation de masses d'individus, chacune avec une personnalité distincte et une façon d'agir qui est le résultat de leur hérédité et de leurs expériences.

2. Il y a beaucoup de raisons psychologiques pour expliquer les guerres. Pour certains, c'est une aventure qui satisfait le besoin d'une nouvelle expérience et le besoin de s'attirer l'estime du public. Pour d'autres, c'est le désir de dominer. Par la propagande et les symboles, il est possible de manipuler les masses, de les rendre hostiles et de les convaincre de la juste cause d'un conflit qui amènera la domination par une nation, une idéologie ou un dictateur.

> «L'art de la propagande est de comprendre les émotions de la grande masse et de trouver par un moyen psychologique la façon d'attirer leur attention et de les convaincre.»
>
> Adolf Hitler, **Mein Kampf.**

Adolf Hitler, au sujet du swastika :

> «J'ai moi-même, après d'innombrables tentatives, réussi à trouver une forme finale : un drapeau avec un fond rouge, un disque blanc et une croix gammée noire au milieu. Après plusieurs essais, j'ai aussi trouvé un rapport direct entre les dimensions du drapeau et la grandeur du disque blanc, aussi bien que la forme et l'épaisseur de la croix gammée. Et c'est resté ainsi. **Et, vraiment, quel symbole!** Non seulement les couleurs uniques, que nous aimons tous avec tant de passion et qui, jadis, ont gagné tant d'honneurs pour le peuple germanique, témoignent de notre vénération pour le passé; elles étaient aussi la meilleure incarnation de la volonté du mouvement. En tant que Nationaux Socialistes, nous voyons l'idée sociale du mouvement, dans le blanc, l'idée nationaliste, dans la croix gammée, la mission de la lutte pour la victoire de l'homme aryen et, de même, la victoire de l'idée du travail créatif.»
>
> Traduit de : **Mein Kampf.** Adolf Hitler. 1925.

4. Pour Aldous Huxley, la guerre n'est pas une loi de la nature, ni même de la nature humaine. La guerre existe parce que les hommes veulent qu'elle existe. Dans l'histoire on peut trouver des exemples qui montrent que ce désir peut varier de zéro à un maximum incroyable. Les Inuit, par exemple, n'ont jamais fait la guerre.

   Aussi d'après Huxley, l'amour-propre est une autre raison psychologique pour la guerre. La vanité et l'orgueil engendrent le mépris et la haine. Et puisque le mépris et la haine sont des émotions puissantes et excitantes, elles sont dangereuses. Par exemple, ceux qui sont partisans d'une idéologie qui pousse à l'orgueil et à la vanité, méprisent ceux qui sont partisans d'une autre idéologie. Ce sont ces émotions qui engendrent la préparation à la guerre et qui, en fin de compte, rendent la guerre inévitable.

POINT DE VUE RELIGIEUX

Judéo-chrétien

La Bible affirme que l'espèce humaine est marquée par le péché commis par le premier homme (le péché originel).

MODULE 1 : L'ENTRE-DEUX-GUERRES (1919-1936)

A. **Les causes de la Première Guerre mondiale**

B. **Les effets de la Première Guerre mondiale**

C. **Les traités de paix issus de la Première Guerre mondiale**

D. **Résultats politiques de la Première Guerre mondiale**

E. **Déceptions et défis futurs**

F. **Tentatives de coopération internationale**

G. **Les développements domestiques et les politiques étrangères des principales puissances**

H. **La Société des Nations**

I. **La marche à la guerre (1931-1936)**

Avis aux élèves

Voici le premier module du Sujet B des Études sociales 30. Ce sujet a pour objectif de vous aider à mieux connaître votre siècle et surtout, à mieux comprendre le comportement de la race humaine pendant ce siècle.

Vous n'êtes pas sans savoir que l'histoire de l'humanité est caractérisée, à la fois par des tentatives d'établir une harmonie sociale basée sur la coopération, et par des actes violents et nocifs. Notre époque n'échappe pas à la règle et c'est pourquoi, pour la comprendre, il nous faut examiner les concepts de coopération et de conflit ainsi que les actes et gestes qui les concrétisent. Il n'y a, peut-être, pour les êtres humains, aucune question plus importante que celle de savoir si et comment nous pouvons vivre ensemble de façon juste et harmonieuse. Comme nous le verrons, notre survie et celle de la civilisation humaine dépendent de la réalisation de cette volonté de vivre ensemble.

Inutile de vouloir continuer ce chemin sans savoir d'où il vient. C'est pourquoi il nous importe de comprendre notre histoire. Sans cette compréhension, le présent est suspendu, sans passé et sans avenir. Nous allons nous concentrer dans ce premier module sur la période qui a suivi la Première Guerre mondiale et qui a précédé la Deuxième Guerre mondiale, de façon à comprendre ce qui a mené les états à la confrontation.

À titre d'objectifs plus précis, vous devriez être capables, à la fin de ce module, de comprendre et d'expliquer les points suivants :

- les accords internationaux peuvent préparer la voie à des affrontements futurs :

  - les principales dispositions de Versailles ainsi que les grandes lignes des traités de St-Germain-en-Laye, Trianon, Neuilly, Sèvres, Brest-Litovsk, Riga et Lausanne;
  - concepts : nationalisme, sécurité nationale, autodétermination;

- les tentatives de coopération internationale réussissent parfois :

  - le rôle de la Société des Nations dans l'effort d'assurer la sécurité collective de ses membres;
  - les buts, les activités, les réussites et les échecs de la SDN;

- le problème de membership de la SDN;
- les conséquences des événements de la Manchourie et de l'Éthiopie pour la crédibilité de la SDN;
- concepts : internationalisme, sécurité régionale, sécurité collective mondiale;

- les dispositions de sécurité peuvent renforcer ou saper les systèmes mondiaux de sécurité collective :

  - la création des alliances régionales, ex. : la Petite Entente;
  - le phénomène du pacifisme en Angleterre et en France;
  - l'isolationnisme aux États-Unis;
  - le pacte de non-agression entre l'Union soviétique et l'Allemagne nazie;
  - concept : alliance;

- une politique étrangère expansionniste peut découler d'une variété de motifs ou de circonstances et provoquer une variété de réponses :

  - les préoccupations principales des grandes puissances entre 1920 et 1923;
  - les moyens entrepris par les principales puissances pour assurer leur sécurité nationale entre 1920 et 1923;
  - les raisons pour le développement de l'expansionnisme et les réponses des principales puissances à ce phénomène;
  - concepts : sécurité économique, idéologies, expansionnisme, apaisement.

Première Guerre mondiale - Causes

rivalités impérialistes

Quelles étaient les grandes puissances d'avant la Première Guerre mondiale?

Décrivez les rivalités.

Examinez les relations entre ces différents pays.

revendications «nationales»

Quelles «nations» revendiquaient leur indépendance?

Pourquoi?

Quels pays se sentaient menacés par le nationalisme?

Pourquoi?

militarisme

Que veut dire ce terme?

À quels pays s'appliquait-il?

Pourquoi?

Comment cette nation a-t-elle contribué à l'éclatement de la guerre?

alliances

Quelles alliances se confrontaient à l'aube de la Première Guerre mondiale?

Donnez les raisons pour le tissage de telles alliances.

incident de Sarajevo

Décrivez l'incident.

Cet incident était-il directement responsable pour l'éclatement de la guerre?

Les conditions des «Trois Grands»

En janvier 1919, le Président Wilson des États-Unis, auteur des **Quatorze Points pour une juste paix**, ainsi que les représentants de vingt-sept autres pays victorieux dont le Canada, se rencontrèrent à Paris afin de conclure des traités de paix avec les nations vaincues : Allemagne, Autriche, Hongrie, Bulgarie et Turquie.

Les trois chefs les plus puissants, appelés les «Trois Grands», étaient le Président Wilson des États-Unis, le Premier Ministre britannique Lloyd George, ainsi que le Président français Georges Clemenceau.

Chacun avait ses priorités et sa liste de demandes. Voici un sommaire de celles-ci.

Georges Clemenceau (France)

- était décidé à exprimer les sentiments vengeurs de son peuple après une guerre qui avait coûté la vie à 1,4 millions de soldats et qui avait causé des dégâts énormes et une accumulation de dettes considérables;
- défendait deux grandes causes : la sécurité future de la France et la reconstruction de l'économie française;
- voulait s'assurer que l'Allemagne (population - 65 millions) ne serait plus jamais assez forte pour attaquer la France (40 millions). Pour ce faire, Clemenceau demanda la création d'une zone démilitarisée (sans troupes) entre l'Allemagne et la France ainsi qu'une limitation des forces armées allemandes;
- pour aider à reconstruire l'économie française, Clemenceau insista sur les compensations financières ou «réparations» à payer par l'Allemagne.

Lloyd George (Grande-Bretagne)

- se sentait lié par son slogan, «Faites payer l'Allemagne», qui l'avait aidé à gagner les élections de décembre 1918;
- espérait, à titre personnel, arriver à un traité que les Allemands pouvaient accepter sans rancœur (George ne voulait pas trop affaiblir l'Allemagne, craignant qu'une telle action risquerait de mener à une victoire bolchévique éventuelle dans ce pays).

Thomas Wilson (États-Unis)

- plus idéaliste et désintéressé que ses alliés;
- n'avait pas d'intérêts nationaux à défendre en Europe, à part des principes qui assureraient à son avis la paix;
- ces principes prirent la forme des **Quatorze Points** que nous examinerons dans la prochaine section.

L'Europe en 1914

Source : Jean-Guy Daigle. **100 ans d'Histoire du Monde** (Outremont, Lidec, 1987), p. 34.

Le traité de Versailles avec l'Allemagne

Source : P. Bangard et F. Carrier. **Conflits du XX^e siècle - La montée des dictatures 1919-39** (Paris/Montréal, Gamma-Trécarrée, 1988).

Traités avec l'Autriche-Hongrie et la Bulgarie

Source : **La montée des dictatures** (Paris/Montréal, Gamma-Trécarrée, 1988).

BEST COPY AVAILABLE

Réactions aux traités

LES ALLEMANDS RÉAGISSENT AVEC FUREUR AUX CLAUSES DE LA PAIX

Le chef de la délégation allemande à la Conférence de paix énonça ses sentiments au sujet du Traité de Versailles. Il déclara ceci :

«On fait beaucoup de promesses à l'Allemagne, en particulier le Président Wilson. Personne ne les a tenues. Les droits de l'Allemagne auraient dû être respectés, mais au contraire, ils ont été foulés par voie de force. Le traité enlève à l'Allemagne des colonies. Même la région purement allemande de la Sarre, avec ses gisements de charbon, va lui être enlevée. Elle a une population de plus de 650 000 Allemands, mais elle doit être détachée de l'Allemagne à cause de ses ressources de charbon.»

L'Allemagne se trouvait forcée d'accepter sa responsabilité pour tous les dommages de guerre. Cependant le Président Wilson avait dit que «ce n'était pas un fait unique qui avait causé la guerre, mais tout le système européen qui en était responsable». Comment fixer le montant des réparations? C'était un organisme constitué entièrement d'ennemis de l'Allemagne qui allait en décider le montant.

Un des principes de paix était le droit des peuples de décider de leur propre avenir. Ceci allait être refusé dans de nombreux cas. Des territoires qui étaient complètement allemands allaient revenir à la Pologne. L'Alsace-Lorraine était rattachée à la France sans égards pour les sentiments de la population. Dantzig était arraché à l'Empire allemand. Des millions d'Allemands de l'Autriche voulaient être réunis avec l'Allemagne, mais cela ne leur était pas permis. La Tchécoslovaquie comptait des millions d'autres Allemands qui voulaient être avec la mère patrie.

LA DÉFENSE DES TRAITÉS DE PAIX PAR LLOYD GEORGE

En réponse à cela, le Premier Ministre britannique expliqua pourquoi, à son avis, les traités de paix étaient justes. Il déclara que :

- Les nations vaincues avaient été les agresseurs. C'est pour cette raison qu'elles devaient abandonner des régions dont elles s'étaient emparées par la force, et qu'elles

devaient payer pour réparer les dommages encourus par les autres pays qu'elles avaient attaqués.

- Les traités permettaient la libération des peuples. Auparavant, aucun traité de paix n'avait libéré autant de sujets de la domination d'empires oppresseurs.
- La guerre était due aux puissants et vastes systèmes d'armement qui avaient eu pour résultat un carnage et une destruction inconnues avant. Ceux-ci étaient éliminés (du moins pour les nations vaincues).
- La guerre devrait être traitée comme un crime. Les coupables seraient poursuivis en justice et punis, et devaient payer aux victimes les dommages encourus.
- Les querelles internationales seraient dorénavant résolues pacifiquement par la Société des Nations qui avait été créée dans ce but.
- Les colonies allemandes seraient administrées sous l'égide de la SDN9 au bénéfice de leurs peuples.
- Le Traité nécessiterait certainement des révisions à l'avenir. La Société des Nations avait le pouvoir d'en changer toute partie qui s'avérerait injuste et réfutable.

LA RÉACTION ALLEMANDE AU TRAITÉ

- S'adressant à l'Assemblée nationale, Herr Schneudermann attaqua violemment le traité de paix, en le décrivant comme une proposition criminelle : «Les Alliés sont en train d'enfoncer le couteau dans le corps vivant du peuple allemand. Le traité de paix qu'ils proposent équivaut pour nos enfants à une misérable servitude.»
- Le *Berliner Tageblatt* déclara que les clauses signifiaient la fin de l'Allemagne comme grande puissance.
- Le *Bourse Courier* résumait les clauses sous l'étiquette d'«intolérable».
- «VENGEANCE NATION ALLEMANDE! Aujourd'hui, dans la Galerie des Glaces, un infâme traité est signé. Ne l'oubliez pas. La honte de 1919 sera vengée.» *Deutsche Zeitung*, le 28 juin 1919.

UNE AUTRE OPINION

- Les Allemands ont eux-mêmes été durs envers la Russie dans le Traité de Brest-Litovsk en 1918. Selon ses clauses, la Russie dut abandonner 34 pour-cent de sa population, 65 pour-cent de son industrie et 89 pour-cent de ses mines de charbon, et fut pénalisée d'une redevance de six milliards de marks.

30

- L'Allemagne ne fut pas réellement affaiblie par le traité. Vers 1925, la production d'acier de l'Allemagne était le double de celle de la Grande-Bretagne, et l'Allemagne demeurait un pays fort en population et en ressources.
- Pendant la guerre, les hauts fonctionnaires allemands disaient que si l'Allemagne gagnait la guerre, les Alliés devraient payer les coûts de la guerre.
- Plusieurs historiens pensent que les Allemands devaient accepter le principe de la «culpabilité de guerre» selon lequel l'Allemagne était la plus grande responsable de l'éclatement de la guerre.

Quel(s) mot(s) conviendrai(en)t le mieux pour décrire la réaction de l'Allemagne au Traité de Versailles? (A et C)

Traduit de : **International Cooperation and Confrontation 1919-1936**. Social Studies 30, Module 5, Alberta Education Distance Learning, 1990.

L'Europe en 1921

Source : Jean-Guy Daigle. **100 ans d'histoire du monde de 1880 à nos jours** (Outremont, Lidec, 1987), p. 138.

BEST COPY AVAILABLE

L'Amérique et l'isolationnisme

Le 19 novembre 1919 d'abord, puis de nouveau le 20 mars 1920, le Sénat américain rejeta les traités négociés à Paris avec la Société des Nations. Certains sénateurs pensaient que l'Allemagne avait été traitée trop durement. D'autres ne voulaient pas que les États-Unis se trouvent «mêlés dans les affaires européennes», et pire encore, dans une autre guerre européenne. Beaucoup d'Américains, semblait-il, pensaient que l'adhésion à la Société allait faire de la participation temporaire des États-Unis en Europe une responsabilité permanente. Il était temps pour l'Amérique de revenir à la «normale» afin de s'occuper de ses propres intérêts. Le président Harding (1920-23) parla d'un «retour à la normale». Le président Coolidge (1923-29) déclara : «Les affaires de l'Amérique sont ses affaires». Ceci revenait à une politique isolationniste.

Toute la politique américaine ne fut pas cependant isolationniste après 1920. Ainsi le gouvernement et les organismes privés fournirent leur assistance afin de soulager les souffrances en Europe et au Moyen-Orient. Le «American Relief Fund» fournit de la nourriture en Russie, lorsque ce pays eut à faire face à une grande pénurie alimentaire. Un autre effort remarquable fut organisé avec son assistance au Proche-Orient (Near East Relief), pour soulager les grandes souffrances des réfugiés, causées par la guerre entre la Grèce et la Turquie (1920-22). On a estimé que l'effort américain a pu sauver 11 millions de personnes.

Les Américains ne tournèrent pas non plus leur dos à l'Europe en ce qui concerne les dettes de guerre, parce que celles-ci touchaient directement les intérêts américains. Tout au long de la Première Guerre mondiale, les producteurs d'armement avaient prospéré en vendant des armes aux Alliés. La Grande-Bretagne et la France avaient emprunté de l'argent aux États-Unis pour payer leurs achats. Les réparations allemandes, fixées à 33 milliards en 1921, étaient inséparables des dettes de la guerre des Alliés, parce que les Alliés comptaient les employer à se rembourser mutuellement ainsi que les États-Unis.

Le taux d'intérêt des dettes s'élevait à 5 pour-cent. La Grande-Bretagne devait à elle seule 4 milliards. En 1922, les Anglais suggèrent que toutes dettes entre alliés soient annulées. Cette proposition fut rejetée par les États-Unis. D'autres problèmes allaient surgir lorsque les États-Unis augmentèrent leurs tarifs, ce qui rendit d'autant plus diffi-

cile pour les Européens la tâche de rembourser leurs dettes en exportant des produits aux États-Unis.

L'INFLATION EN ALLEMAGNE

Décembre 1923	£1 = 22 300 000 000 marks
Novembre 1923	£1 = 21 000 000 000 marks
Janvier 1923	£1 = 89 860 marks
Décembre 1922	£1 = 50 000 marks
Juin 1922	£1 = 1 500 marks
Janvier 1922	£1 = 959 marks
Novembre 1921	£1 = 313 marks
Mai 1921	£1 = 74 marks
Novembre 1918	£1 = 20 marks

Le problème des dettes de guerre et leur lien avec les réparations devinrent de plus en plus aigus et nécessitèrent l'intervention de l'Amérique lorsque la République allemande (la République de Weimar) eut à faire face à une inflation galopante. Entre 1919 et 1923, le gouvernement dépensa considérablement plus qu'il ne perçut en impôts. Pour continuer à dépenser, il imprima simplement plus de monnaie. Il en résultat une hyper-inflation. En décembre 1922, le gouvernement allemand suspendit les paiements de réparation. Le 11 janvier 1923, les gouvernements français et belge envoyèrent des soldats occuper les mines de charbon de la Ruhr qui étaient le centre de l'industrie allemande. Ils comptaient saisir les produits de l'industrie allemande pour recouvrer les paiements non effectués.

Source : Heinemann Publishers (Oxford) Ltd., pour la carte tirée de : **A Map History of the Modern World 1890 to the Present Day**, par Brian Catchpole. Réimprimé avec la permission de Heinemann Publishers (Oxford) Ltd.

Afin de résoudre cette crise, les Américains envoyèrent en Europe le financier Charles Dawes de Chicago. Il conçut le plan suivant (1924) qui stipulait :

- l'évacuation de la Ruhr par les troupes françaises et belges;
- des paiements réparatoires commençant à 250 millions de dollars et qui augmenteraient à 625 millions en quatre ans;
- des prêts américains à court terme et des investissements américains en Allemagne;
- une discussion sur la question des réparations et de la capacité de l'Allemagne à effectuer des paiements.

En 1929, les Américains se trouvèrent à nouveau impliqués. Cette fois-ci, ils conçurent le plan Young qui reconnaissait le lien entre dettes de guerre et réparations. Le financier de Wall Street, Owen Young, réduisit les paiements de réparation et encouragea les puissances alliées à accepter les paiements sur une période de soixante années.

L'acceptation du plan Dawes et l'établissement d'une nouvelle monnaie furent partiellement la cause d'une période de prospérité en Allemagne. De 1924 à 1930, l'Allemagne paya un total de près de 2 milliards en réparation. Cela, avec le plan Young et le Pacte Kellogg-Briand, furent les seules contributions américaines à la restructuration et à la sécurité économiques de l'Europe. Ce n'était pas une isolation totale, mais c'en était assez proche; les États-Unis s'étaient essentiellement désengagés de la politique européenne. L'isolationnisme fut pour les États-Unis un moyen de parvenir à la sécurité nationale.

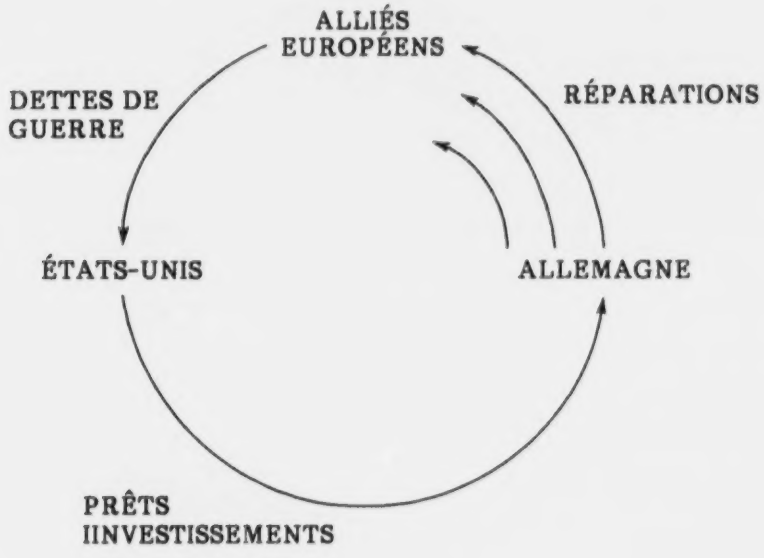

Traduit de : **International Cooperation and Confrontation 1919-1936**. Social Studies 30, Module 5, Alberta Education Distance Learning, 1990.

La France en quête de sécurité nationale

À la Conférence de la Paix de Paris, tous les délégués désiraient établir des termes qui assureraient une paix durable en Europe. Pour la France cependant, la paix ne pouvait être garantie que si l'Allemagne était affaiblie à la fois militairement et économiquement. Près d'un million et demi de Français étaient morts durant la Première Guerre mondiale, et après une telle catastrophe, le peuple français désirait par-dessus tout *une sécurité nationale* contre une «guerre de revanche allemande». À Paris, Georges Clemenceau mettait tous ses efforts pour obtenir un traité qui garantirait les aspirations françaises, mais il n'obtient jamais tout ce qu'il demandait.

Ainsi, Clemenceau voulait que la rive occidentale du Rhin devienne territoire français. Les Anglais n'avaient aucun intérêt à ce que la France devienne «l'homme fort» de l'Europe, et la Rhénanie ne devint pas partie de la France. Elle fut, au lieu de cela, démilitarisée. C'était une solution de compromis.

Cependant, du moins sur papier, le traité de Versailles semblait avoir considérablement affaibli l'Allemagne. Les Français craignaient cependant que l'Allemagne ne se relève, ne se réarme et ne menace à nouveau les intérêts français. Pour contrecarrer une telle éventualité, la France chercha des alliés pour alléger son souci de sécurité nationale, négocia des accords pour garantir des frontières internationales et chercha à obtenir des protocoles pour réduire les armements.

La France signa un accord militaire avec la Belgique en 1920. Leurs forces occupèrent la Ruhr entre 1923 et 1925.

En 1921, la France forma une **alliance militaire** avec la Pologne. Il était évident que les deux pays avaient de sérieuses inquiétudes sur un réveil de l'Allemagne, toutes les deux s'opposaient à des révisions du traité de Versailles.

Cette même année, la Tchécoslovaquie, la Roumanie et la Yougoslavie avaient formé la **Petite Entente** dans le but d'empêcher toute révision de traité par la Hongrie. La France fut le partisan le plus ardent de l'entente et fournit de l'aide militaire. Ceci représentait une **sécurité régionale**. Tous les quatres pays s'opposaient à la révision des traités.

Ce que la France voulait vis-à-vis de l'Allemagne, après deux invasions dévastatrices en cinquante ans, c'était par-dessus tout, la sécurité. Selon Clemenceau (le Premier Ministre français), «si une nouvelle guerre éclatait, l'Allemagne ne lancerait pas ses forces sur Cuba ou sur le Honduras, mais sur la France; ce serait toujours sur la France».

LE SYSTÈME FRANÇAIS DES ALLIANCES 1920-1933

Source : Heinemann Publishers (Oxford) Ltd. pour la carte tirée de : **A Map History of the Modern World 1890 to the Present Day**, par Brian Catchpole. Réimprimé avec la permission de Heinemann Publishers (Oxford) Ltd.

Le plan Dawes, qui semblait avoir résolu la question des réparations et le renouveau de l'économie allemande, ouvrit la porte aux négociations entre les puissances européennes, au sujet des frontières allemandes. La Grande-Bretagne qui avait sabordé le Protocole de Genève, était prête à considérer la question spécifique des frontières entre la France et l'Allemagne. Ainsi, les parties intéressées se rencontrèrent à Locarno (en Suisse) pour rédiger une série d'accords. Les négociations eurent lieu pendant presque toute l'année 1925, et furent finalement signées en décembre.

Dans les traités de Locarno, l'Allemagne acceptait ses frontières occidentales et orientales telles que fixées. Un accord fut aussi mis au point selon une méthode d'arbitration dans l'éventualité d'une dispute. Le résultat le plus important fut cependant un traité de garantie mutuelle signé par l'Allemagne, la Belgique, la France, l'Angleterre et l'Italie.

L'accord créa en Europe de l'Ouest une vague d'exaltation. Cette attitude se confirma lorsque l'Allemagne se joignit en 1926 à la Société des Nations. Locarno semblait le tournant entre les années de guerre et des années de paix. L'Allemagne pouvait alors se sentir comme un partenaire égal en Europe. En outre, Locarno éveillait l'espoir que des révisions ultérieures du traité de Versailles pourraient se faire d'une manière pacifique.

On a cependant critiqué Locarno parce que ce traité rendait certaines frontières plus inviolables que les autres. L'Angleterre et l'Italie devaient réagir si l'Allemagne ou la France tentaient de modifier les frontières de l'Ouest (les frontières entre la France, l'Italie et la Belgique), mais l'Italie refusait d'assumer de semblables responsabilités si une violation des frontières de l'Est se produisait (les frontières entre l'Allemagne et la Pologne, et entre l'Allemagne et la Tchécoslovaquie). En d'autres termes, certaines clauses du traité de Versailles étaient privilégiées, en dépit des instances de la France à assurer pour les frontières orientales les mêmes garanties que pour les frontières occidentales. Pour réparer ce point faible, la France signa des accords d'aide mutuelle avec la Pologne et la Tchécoslovaquie, pour leur prêter assistance en cas de violation de leurs frontières. La Grande-Bretagne refusa de suivre. Elle se préoccupait davantage d'autres problèmes pressants que des frontières orientales établies par les traités de paix de 1919.

Le dernier important effort français pour essayer d'amener les autres pays à participer au maintien de sa sécurité nationale commença lorsque le ministre des Affaires étrangères, Aristide Briand, tenta d'impliquer l'Amérique isolationniste dans une diplomatie pacifique. Il suggéra au secrétaire américain, Frank Kellogg, que la France et les États-

Unis devraient renoncer conjointement à considérer la guerre comme moyen de résoudre les conflits internationaux. Les Américains, cependant, craignirent qu'un accord franco-américain ne soit considéré comme une alliance bilatérale, aussi proposèrent-ils plutôt que d'autres pays signent également la déclaration.

Le 27 août 1928, le Pacte Kellogg-Briand fut signé à Paris par l'Allemagne, les États-Unis, la Belgique, la France, l'Italie, le Japon, la Pologne et la Tchécoslovaquie. Par la suite, plus de soixante pays signèrent le Pacte de Paris, y compris l'U.R.S.S. Voici comment le pacte fut formulé :

> Les contractants déclarent solennellement, au nom de leurs peuples respectifs, qu'ils condamnent le recours à la guerre pour résoudre les controverses internationales, et y renoncent en tant qu'instrument de politique nationale dans leurs relations mutuelles.
>
> Les contractants s'entendent à ne rechercher par aucun autre moyen que pacifique, le règlement ou la solution de toutes disputes ou conflits de quelque nature que ce soit ou de quelque origine que ce soit, qui s'élèveraient entre eux.
>
> Ce traité... demeurera ouvert, aussi longtemps qu'il sera nécessaire afin de permettre à toutes les autres puissances mondiales d'y adhérer.

Par ce pacte, la France avait uni des pays à condamner la guerre. Certains ont suggéré que le pacte de Kellogg-Briand était équivalent à une déclaration des vertus de la maternité. C'était du moins le premier accord international entre nations souveraines qui déclaraient que la guerre n'était pas une méthode légitime pour régler les conflits entre nations.

Comme vous le verrez, certains pays et dirigeants (l'Allemagne après 1933, le Japon en 1931 et 1937) virent dans de tels accords une tentative pour les empêcher de satisfaire leurs aspirations.

La France cependant, même si tous ces accords diplomatiques et ces alliances échouèrent, eut la possibilité de garder une forte armée et de construire des fortifications sur sa frontière est, du côté allemand. La dernière tentative pour assurer sa sécurité nationale commença lorsque la France entreprit la construction de la ligne Maginot.

Pour la France, comme pour toutes les autres nations, en dernière analyse, la sécurité nationale demeurait avec l'état-nation, et non avec des protocoles internationaux sur la paix ou avec la Société des Nations.

Traduit de : **International Cooperation and Confrontation 1919-1930.** Social Studies 30, Module 5, Alberta Education Distance Learning, 1990.

Les Anglais évitent la guerre

Les Anglais accueillirent le retour de leurs soldats en 1919 avec la promesse que la Grande-Bretagne serait «une terre pour les héros». Quand les éloges et les parades se terminèrent, les Anglais rencontrèrent une plus dure réalité, et ceci allait avoir une profonde influence sur leur politique après 1920.

En tant que nation insulaire, l'Angleterre dépendait du commerce pour prospérer. Cependant, durant et immédiatement après la guerre, le commerce anglais avait essuyé de nombreux revers. Pendant la guerre, les sous-marins allemands avaient détruit environ quarante pour-cent de la flotte marchande britannique.

À ceci il faut ajouter que d'autres nations commerçantes, en particulier les États-Unis et le Japon, avaient supplanté la Grande-Bretagne dans divers marchés d'outre-mer, au cours de la guerre. En outre, après la guerre, des tarifs protectionnistes furent appliqués par les pays pour protéger leurs industries et en conséquence, les exportations britanniques diminuèrent considérablement. De plus, la vieillesse de l'équipement des usines et des mines contribua au déclin de l'économie britannique, et le chômage augmenta.

Le chômage

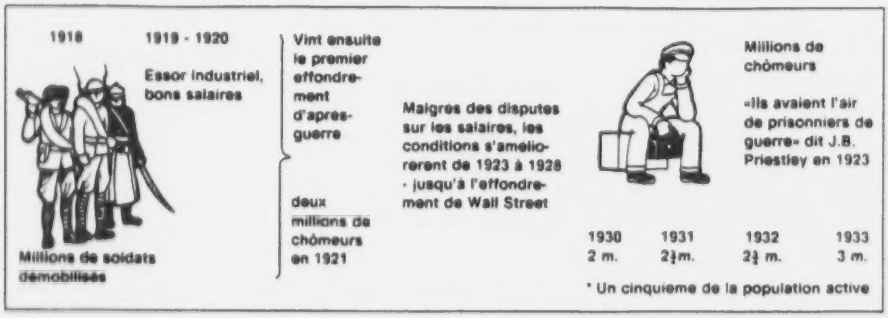

Les inquiétudes des Anglais au sujet de leur sécurité nationale s'étaient beaucoup calmées avant le traité de Versailles, lorsque la flotte allemande s'était rendue. La Grande-Bretagne s'intéressait à maintenir son empire autour du monde et voulait éviter de s'engager en Europe; elle avait de sérieuses inquiétudes au sujet de son économie.

Graphique tiré de : **A Map History of the Modern World 1890 to the Present Day**, by Brian Catchpole. Réimprimé avec la permission de Heinemann Publishers (Oxford) Ltd.

Vers 1921, les Anglais avaient prôné une attitude plus clémente envers l'Allemagne. Mais les Français étaient inflexibles dans leur exigence de réparation. Une rupture sérieuse se développa entre les deux pays, et ils cessèrent de coopérer en politique européenne. La France voulait des réparations, en partie pour payer ses dettes de guerre à la Grande-Bretagne et aux États-Unis. En même temps, il était difficile pour la Grande-Bretagne d'être généreuse. Environ un tiers de l'argent qu'elle avait prêté à ses alliés était allé à la Russie tsariste et était définitivement perdu. La Russie soviétique était économiquement en ruine, et même si elle avait été en mesure de rembourser, elle ne l'aurait pas fait. La moitié environ de la dette de guerre de la Grande-Bretagne était vis-à-vis des États-Unis et les Américains insistaient pour être remboursés. C'est avec de telles conditions que se débattaient les gouvernements britanniques successifs.

Cette rupture s'aggrava lorsque les Français et les Belges occupèrent la Ruhr et que l'Allemagne cessa ses paiements réparatoires. Les Anglais s'opposèrent à une telle action et d'autres dissensions se révélèrent à Locarno. Les Anglais refusèrent de garantir les frontières orientales établies à Versailles, comme la France l'avait expressément voulu, tout comme ils l'avaient fait pour les frontières occidentales.

L'augmentation des difficultés économiques pouvaient menacer la sécurité nationale de la Grande-Bretagne et la sécurité de l'Empire, si sa supériorité navale était compromise. L'Angleterre devait faire quelque chose. Elle voulait éviter une coûteuse course à l'armement. Elle accepta une rencontre internationale pour discuter du désarmement maritime. La conférence se réunit à Washington (1921-22) et aboutit à un accord de dix ans sur les grands navires. La marine des principales puissances fut établie selon des proportions précises (les États-Unis 5, la Grande-Bretagne 5, le Japon 3, la France 1,667 et l'Italie 1,67).

Le but était de maintenir une proportion constante entre les flottes et d'éviter une coûteuse course à la construction navale. Toutefois l'accord refusait de reconnaître la supériorité navale britannique qui était désormais égale à celle des États-Unis, et donnait essentiellement au Japon le pouvoir sur l'océan Pacifique. La puissance britannique s'amincissait, et des parties de son Empire commençaient à s'effriter.

L'Inde, un pays de l'empire britannique, causait des inquiétudes à la Grande-Bretagne. En 1917, les Anglais avaient promis d'accorder à l'Inde un «développement graduel d'institutions autonomes, dans le but d'arriver progressivement à établir un gouvernement respon-

sable». En 1919, sous la gouverne de l'*India Act*, la Grande-Bretagne céda aux Indiens la direction de plusieurs affaires locales. Pour le Congress Party, ceci n'était pas suffisant parce qu'il laissait aux mains des Anglais les impôts, la politique étrangère et la justice. Plusieurs Indiens réclamaient l'indépendance et ne voulaient pas attendre.

Les Anglais avaient également des problèmes plus près de chez eux, en Irlande, qui avait fait sécession avant la fin de la Première Guerre mondiale. En 1922, après beaucoup de violence, l'État libre d'Irlande (l'Irlande du Sud) fut déclaré indépendant de la Grande-Bretagne. À ce jour, l'Irlande du Nord fait toujours partie de la Grande-Bretagne, mais il y a encore de l'agitation pour sa séparation. Même aujourd'hui, une organisation appelée Irish Republicain Army (IRA) poursuit sa campagne de violence contre le gouvernement britannique.

La Grande-Bretagne avait terriblement souffert de la Première Guerre mondiale. Par suite des épouvantables pertes et souffrances, une autre guerre était impensable aux yeux de nombreux Anglais. Pour eux, il n'y avait aucun problème international qui put justifier à nouveau un tel carnage. Chaque crise était accompagnée de l'espoir qu'elle passerait sans guerre, ou du moins sans guerre où la Grande-Bretagne ne soit engagée. Le prix de la victoire de la Première Guerre mondiale ne semblait pas différent du prix de la défaite, et les gens plaçaient leur confiance dans la Société des Nations pour maintenir la paix.

L'attitude britannique envers la sécurité mondiale collective était intéressante. D'une part, l'opposition au réarmement durant les années 1920 et le début des années 1930 était répandue. Et cependant, l'unique moyen pour la Société des Nations de parvenir à la sécurité pour tous les pays était d'agir par l'intermédiaire de puissances dirigeantes, assez fortes pour repousser l'agression. Le pacifisme, en tant que puissant mouvement populaire, gagna de la force et eut de l'influence sur la politique gouvernementale.

De plus, les constantes querelles avec la France dans les années 1920 amenèrent chez les Anglais un sentiment pro-allemand. On en vint à considérer l'Allemagne comme une victime du traité de Versailles. Un tel point de vue devait par la suite mener à une politique d'apaisement. C'est du moins une des interprétations qu'on peut donner.

Traduit de : **International Cooperation and Confrontation 1919-1936**. Social Studies 30, Module 5, Alberta Education Distance Learning, 1990.

Le désir italien d'être «grand, respecté et redouté»

La Conférence de la Paix de Paris (1919) suscita chez les Italiens de l'amertume et du mécontentement. Orlando, le Premier Ministre, était allé en France dans l'espoir d'obtenir des gains territoriaux importants, en compensation des 680 000 soldats tués durant la Première Guerre mondiale, et en vertu des promesses faites au traité de Londres (1915) qui avaient amené l'Italie en guerre au côté des alliés. Au lieu de cela, Orlando retourna en Italie sans avoir obtenu satisfaction à la plupart de ses requêtes.

Le traité de Londres (1915) qui avait persuadé l'Italie de déclarer la guerre à l'Autriche-Hongrie, promettait un territoire qui comprenait le sud du Tyrol et le Trentin, Trieste, une partie de la côte dalmate, de plus grandes colonies en Afrique et une sphère d'intérêts en Turquie. Malgré quelques gains, y compris la désintégration de l'Autriche-Hongrie, ce qui n'avait pas été obtenu paraissait plus grand que ce qui l'avait été, et beaucoup d'Italiens en vinrent à penser qu'ils avaient fait la guerre en vain et que leur victoire avait été gâchée. Tout comme l'Allemagne, ils avaient des griefs.

Orlando trouva à son retour un pays tourmenté. La guerre avait placé un lourd fardeau sur les finances du gouvernement, et la dette publique avait augmenté sept fois. La démobilisation rapide avait créé un chômage élevé, et le pays faisait face à un taux d'inflation élevé. Il en résulta que les années qui suivirent immédiatement la guerre se caractérisèrent par un malaise social et par de la violence.

Dans les campagnes, les paysans saisissaient des terres de leurs propriétaires. Dans certaines villes, les travailleurs organisèrent des Soviets (communautés communistes).

On ressentait l'influence de la révolution russe, et les classes moyenne et haute étaient hantées par la crainte d'une révolte bolchévique. Avec les coûts élevés des produits de base, des grèves et des bagarres étaient choses courantes. Lorsqu'en août 1920, des ouvriers d'industrie lourde trouvèrent porte fermée, ils se vengèrent en occupant les usines.

MUSSOLINI

Les premières tentatives vers une révolution socialiste amenèrent une réaction de la part de l'extrême droite en mars 1919. Benito Mussolini et d'autres ex-soldats, ainsi que des nationalistes mécontents, avaient formé à Milan les premiers groupes fascistes. Ils allaient par la suite gagner le pouvoir par leurs agissements dans les rues (attaques contre les socialistes et les communistes), en brisant les grèves et les occupations de locaux des usines, et en misant sur les craintes de la moyenne et de la classe supérieure qui redoutaient une révolution communiste. On estime qu'entre 1920 et 1922, les fascistes tuèrent environ trois mille adversaires politiques. Leur comportement leur gagna l'appui de la classe possédante, et après la marche sur Rome, en octobre 1922, Mussolini fut invité par le roi Victor Emmanuel III à former un gouvernement. Il commença à mettre en œuvre ses réformes politiques, et à suivre une politique étrangère basée sur son désir de faire de l'Italie un pays «grand, respecté et craint».

«Il vaut mieux vivre un jour comme un lion que mille ans comme un mouton», disait Mussolini à ses Chemises Noires fascistes en 1935. À cette époque, un militarisme agressif s'était emparé de la politique étrangère italienne. Mussolini savait qu'en fin de compte, lui et son régime seraient jugés sur ce dont il s'était vanté lors de son avènement au pouvoir en 1922 : faire de l'Italie une grande puissance. Pour Mussolini, être une grande puissance signifiait avoir un empire outre-mer. C'était de l'impérialisme.

Tout au long des années 1920, les fascistes avancèrent l'idée que l'Italie n'avait pas reçu sa part entière de butin de guerre. Ceci amena des relations tendues avec la Yougoslavie sur des questions de frontières, et avec la France et l'Angleterre qui ne voulaient pas partager leurs acquisitions coloniales. Mussolini considérait que sa destinée était de bâtir un empire, de dominer la Méditerranée et de faire de l'Adriatique un lac italien. Ces buts impliquaient la construction d'un pays plus fort et des conflits avec la Yougoslavie, la Grèce, la France et la Grande-Bretagne, qui toutes avaient des intérêts et leur propre politique au sujet de la Méditerranée et de l'Adriatique.

Après 1930, Mussolini déclara qu'en politique étrangère, la lutte pour la grandeur de l'Italie se tournerait vers l'arène mondiale. Il parla d'exporter le fascisme. Pendant une courte période, il fut le champion de l'indépendance de l'Autriche face à la menace de l'Allemagne nazie en 1934, et il signa l'accord de Stresa avec la Grande-Bretagne et la

LES ACCOMPLISSEMENTS DE MUSSOLINI EN POLITIQUE ÉTRANGÈRE ENTRE 1922 ET 1930

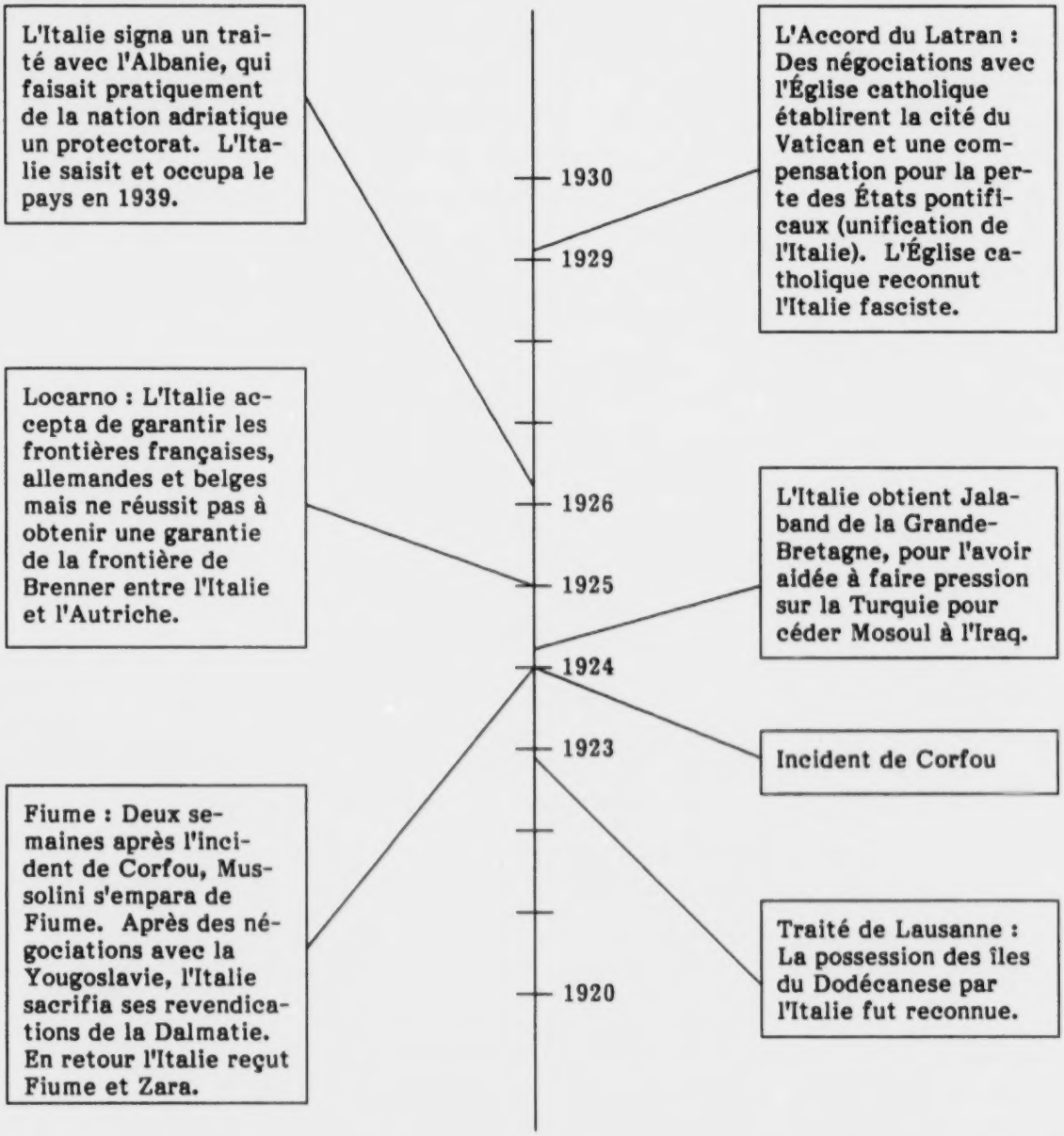

France. À cette date, il engagea son pays dans une aventure impérialiste en Abyssinie, et en agissant ainsi, il planta un autre clou dans le cercueil de la Société des Nations.

Traduit de : **International Cooperation and Confrontation 1919-1936**. Social Studies 30, Module 5, Alberta Education Distance Learning, 1990.

Politique étrangère de Mussolini de 1922 à 1923

Traduit de : **International Cooperation and Confrontation 1919-1936**. Module 5, Social Studies 30, Alberta Distance Learning, Alberta Education, 1990, p. 102.

L'Allemagne de Weimar et les problèmes de la défaite

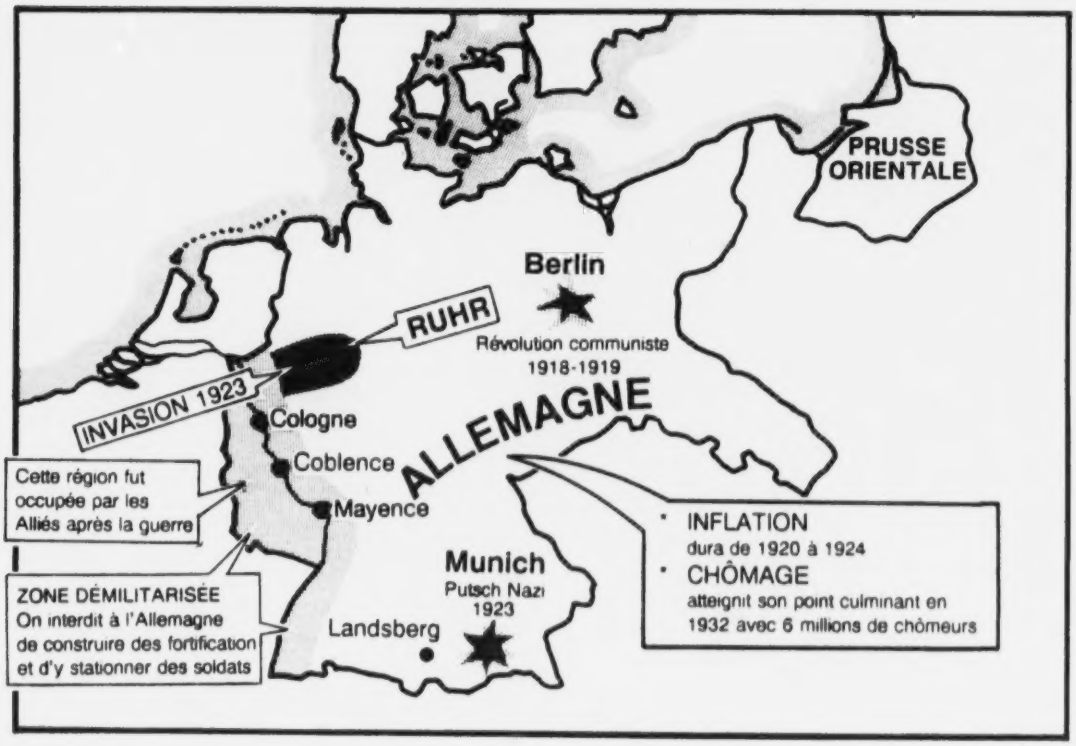

Source : Heinemann Publishers (Oxford) Ltd. pour l'adaptation d'une carte tirée de : **A Map History of the Modern World 1890 to the Present Day**, par Brian Catchpole. Réimprimé avec la permission de Heinemann Publishers (Oxford) Ltd.

La «République de Weimar» apparut lors de la défaite du régime du Kaiser et naquit durant l'année de la signature du traité de Versailles. Dans l'esprit de la plupart des Allemands, son existence était un souvenir permanent des humiliations de 1919, et tout au long de son existence, l'obtention de l'allégeance des nationalistes allemands constitua un problème épineux. Tout en ayant à faire face au problème des réparations, de l'hyper-inflation, puis de la Grande Dépression, ce régime était néanmoins prêt à accepter la situation de désarmement et de servitude économique imposée à Versailles. Cependant, les révisions accomplies par des moyens pacifiques et diplomatiques apparurent trop maigres aux yeux des ardents nationalistes et, vers 1933, Hitler domina la scène allemande.

La république de Weimar : Événements importants

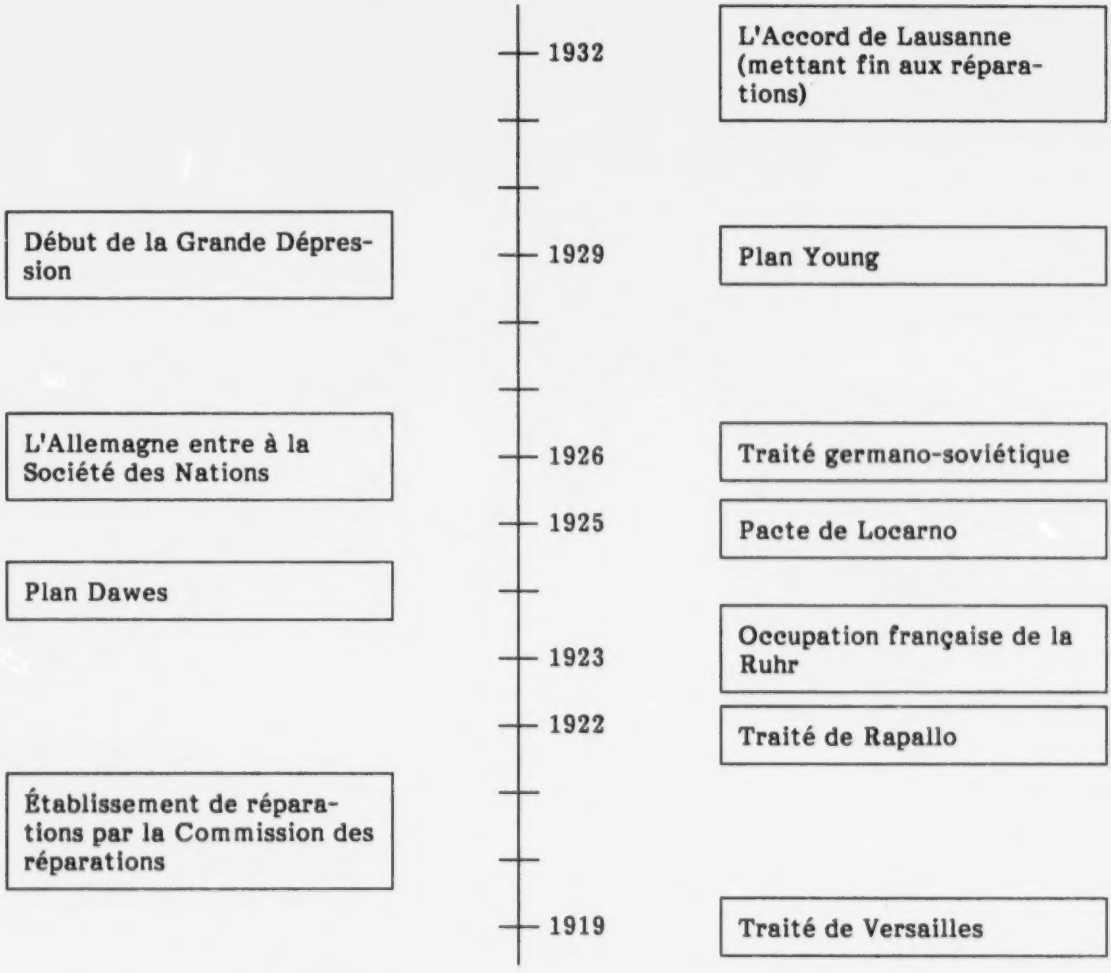

Après la guerre, les hommes d'état allemands devaient reconstruire la politique étrangère de leur pays. Forcée de signer la clause de culpabilité après sa défaite, l'Allemagne se trouva sans amis en Europe. Ses anciens alliés, l'Autriche-Hongrie et l'Empire ottoman, s'étaient désintégrés. Le territoire cédé à la Pologne, et l'insistance de la France sur les paiements réparatoires, ainsi qu'une stricte application aux termes des traités, ne promettaient pas une voie facile pour les futures relations entre l'Allemagne et ses voisins.

Le monde cependant fut étonné en avril 1922, lorsque l'Allemagne et la Russie soviétique s'entendirent sur l'établissement de relations diplomatiques, sur l'abandon des

réclamations provenant de la guerre, et sur une coopération mutuelle dans l'avenir. Pour les deux pays, ce fut le premier accord volontaire avec un autre pouvoir depuis la fin de la guerre. Cela signifiait que chacun n'était plus seul. La diplomatie française avait convergé ses efforts à isoler et à encercler l'Allemagne. Le traité de Rapallo constituait un recul pour cette politique.

En quête de sécurité nationale, la France insistait qu'on s'en tienne étroitement aux clauses du traité de Paris (1919). Lorsque l'Allemagne suspendit ses paiements de réparation en 1922, la France et la Belgique réagirent en occupant la Ruhr.

LE PRIX D'UN ŒUF (EN MARKS)

	1914	0,09
Juillet	1921	1,6
Juillet	1922	7
Juillet	1923	5 000
Septembre	1923	4 000 000
Novembre	1923	320 000 000 000

Les crises de l'hyper-inflation et de l'occupation de la Ruhr furent résolues par le Plan Dawes et par le Pacte de Locarno. Le Plan Dawes éloignait les problèmes économiques, et le Pacte de Locarno permit à l'Allemagne d'entrer dans la Société des Nations en diminuant les tensions entre l'Allemagne et la France. Il n'y avait cependant aucune garantie explicite pour les frontières orientales, et d'ailleurs, les hommes d'état de la République de Weimar ne renoncèrent pas à l'union de l'Allemagne et de l'Autriche (Anschluss). Tout le travail effectué au milieu des années 1920 allait cependant s'effondrer lorsque la Grande Dépression ravagea l'économie allemande. Le nombre de chômeurs augmenta de 650 000 en 1928 à plus de 5 500 000 en 1932. À mesure que la dépression s'aggravait, la population se tournait vers des mouvements politiques extrêmes, et ceci aboutit à l'avènement de Hitler au pouvoir. Lorsqu'il saisit les rênes du gouvernement, la politique étrangère de l'Allemagne ainsi que la destinée de l'Europe prirent un tournant dramatique.

Traduit de : **International Cooperation and Confrontation 1919-1936**. Social Studies 30, Module 5, Alberta Education Distance Learning, 1990.

L'U.R.S.S. en quête de reconnaissance et de sécurité nationale

Les pertes causées par la guerre, suivies des ravages de la guerre civile, avaient coûté énormément de vies et avaient essentiellement détruit l'économie de la Russie soviétique. D'autre part, vers 1924, les gains diplomatiques de Moscou avaient considérablement diminué d'importance aux yeux de la communauté européenne. L'Union soviétique était toujours une hors-la-loi. Elle était exclue de la Société des Nations. Il faut dire que l'attitude de l'U.R.S.S. envers la Société des Nations encourageait difficilement son adhésion. Elle ne considérait la Société des Nations que comme une alliance d'états capitalistes. Faute de reconnaissance par la plupart des pays, et dans l'incapacité de résoudre des différends avec la Grande-Bretagne et la France, l'U.R.S.S. n'avait d'autre «ami» en Europe que cette autre hors-la-loi : l'Allemagne.

À la mort de Lénine en 1924 surgit une lutte pour le pouvoir en U.R.S.S. Un des aspects de cette lutte concernait la préservation et la protection de la révolution. Léon Trotsky soutenait que le Parti communiste russe devait encourager et aider les communistes des autres pays à renverser leur gouvernement. Staline affirmait qu'il était nécessaire de développer le socialisme d'abord en U.R.S.S.. Il voulait bâtir une armée puissante capable de défendre le pays contre l'attaque prévue des pays capitalistes. Il soutenait que le point de vue de Trotsky ne ferait qu'encourager une attaque à un moment où l'U.R.S.S. était faible. Ce point de vue allait influencer la politique soviétique lorsque Staline devint le chef incontesté de l'U.R.S.S.

L'U.R.S.S. en quête de sa sécurité nationale 1922-1933

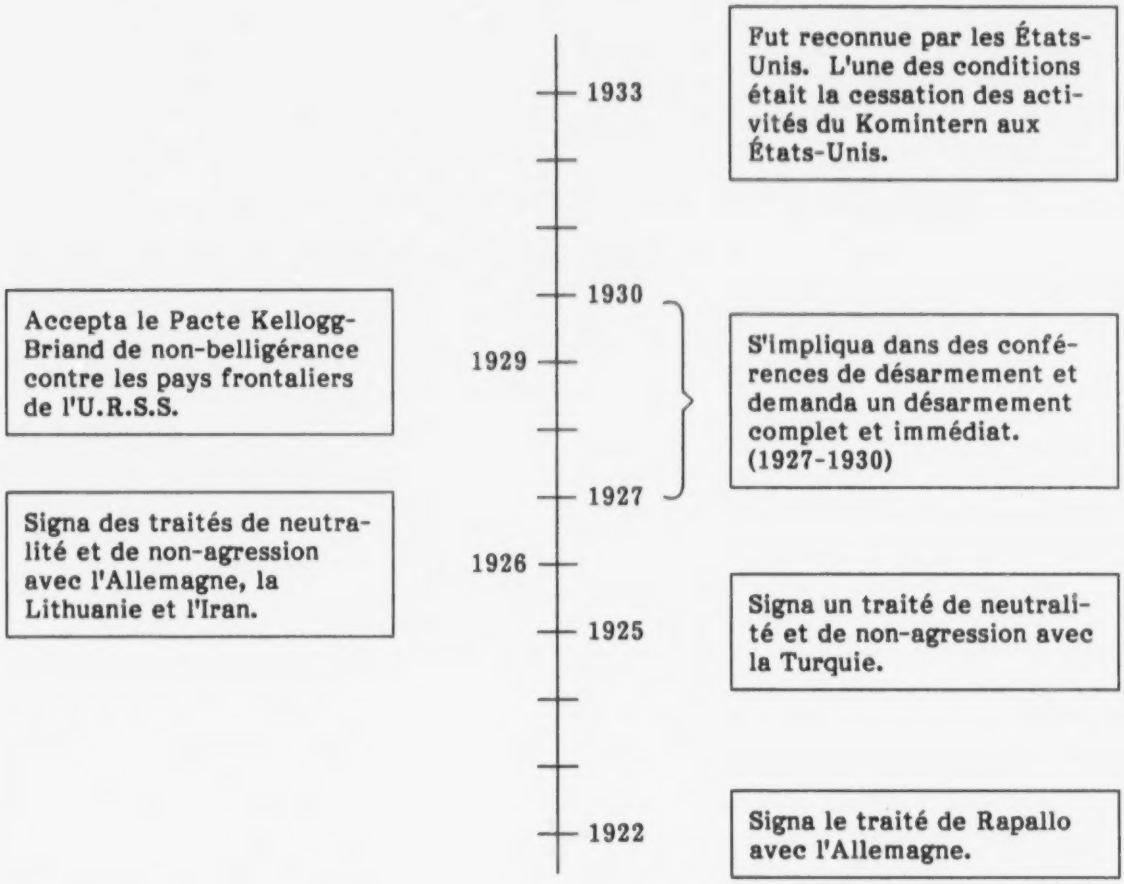

La politique étrangère de l'U.R.S.S. s'effectua sur deux fronts :

- les voies normales, par l'intermédiaire du Bureau des Affaires étrangères;
- une tactique pas très normale, le Komintern. Ce dernier encourageait, par exemple, les infiltrations communistes des syndicats, et la révolution là ou c'était possible.

La faiblesse militaire de l'U.R.S.S. favorisait cependant un climat de confiance mutuelle entre l'U.R.S.S. et ses voisins. Après 1926, le réseau de traités russes de non-agression s'étendit à l'Afganistan, à l'Estonie, à la Latvie, à la Finlande, à la France et à l'Italie.

L'U.R.S.S. fut finalement admise comme membre de la famille des nations, lorsqu'elle fut reconnue par les États-Unis en 1933. En 1934, l'U.R.S.S. joignit la Société des Nations, stimulée par l'avènement de Hitler au pouvoir en 1932-33. Par cet acte, elle en était venue à considérer certains pays capitalistes comme une menace moins sérieuse que d'autres, et ceux qui annonçaient le désir de voir la destruction de l'U.R.S.S. durent faire des compromis. Auparavant, l'U.R.S.S. voyait tous les pays capitalistes comme des menaces égales et s'attendait à ce qu'une alliance de pays capitalistes se forme contre elle.

Traduit de : **International Cooperation and Confrontation 1919-1936**. Social Studies 30, Module 5, Alberta Education Distance Learning, 1990.

L'impérialisme japonais

En 1914, le Japon se joignit à ses alliés britanniques en déclarant la guerre à l'Allemagne, puis s'empara des sphères d'intérêt allemandes en Chine continentale (base navale de Jiaozhouet et concessions allemandes de Shandong). Selon les clauses du traité de Versailles, les concessions de Shandong étaient données au Japon ainsi que des mandats dans les îles prises à l'Allemagne dans le nord du Pacifique.

Le Japon s'en était bien sorti de la guerre. Son commerce d'outre-mer avait augmenté aux dépens des Alliés (en particulier la Grande-Bretagne). Sa flotte marchande et sa marine s'étaient agrandies, et son industrie s'était rapidement accrue par la fabrication d'armes pour les Alliés. À cette réussite s'ajouta la Conférence maritime de Washington qui donna pratiquement au Japon la suprématie navale dans le Pacifique occidental. Tant que son industrie s'élargissait, l'avenir semblait brillant pour le Japon, mais comme toutes les nations, il allait souffrir des problèmes qu'apporta la Grande Dépression.

L'armée fournit au Japon la réponse aux misères du chômage de la Grande Dépression. Si les ressources de base ne pouvaient pas être obtenues par voies commerciales, elles devraient être prises par la force. La sécurité économique était essentielle pour l'armée, pour couvrir les dépenses militaires accrues, et l'augmentation de dépenses militaires était essentielle à l'expansion impérialiste.

Raisons de l'expansion japonaise :

- Le Japon manquait de ressources. Il avait besoin de pétrole, de fer, de caoutchouc, et de nombreux autres produits essentiels.
- Le Japon avait été durement touché par la Dépression de 1930. Ses exportations avaient baissé, de sorte qu'il ne pouvait pas acheter de matières premières.
- La population du Japon augmentait mais il n'y avait pas assez de terre pour la nourrir. Les Japonais qui désiraient émigrer aux États-Unis ne pouvaient le faire en raison de restrictions sur le nombre d'immigrants permis, provenant du Japon et d'autres pays.
- L'influence militaire sur le gouvernement japonais était forte. Les admiraux et les généraux rêvaient de gloire pour le Japon et finirent par former le gouvernement. Ils voulaient que le Japon remplace l'influence britannique, européenne et américaine au Japon.

- Le Japon avait acquis un pied-à-terre en Asie continentale. Au commencement de la Première Guerre mondiale, il s'était emparé de colonies allemandes en Chine, mais avait été forcé de les restituer à la Chine. Les Japonais pensaient qu'ils avaient le droit d'être en Chine.

Ces raisons conduisirent à l'invasion de la Manchourie en 1931.

En théorie, la Société des Nations aurait dû imposer des sanctions économiques, mais il lui fut impossible d'avoir l'accord de toutes les nations, d'autant plus que les États-Unis n'étaient pas un pays membre de la Société des Nations. Aucune mesure ne fut prise après le rapport de la Commission Lytton. Le Japon demeura impuni.

Traduit de : **International Cooperation and Confrontation 1919-1936**. Social Studies 30, Module 5, Alberta Education Distance Learning, 1990.

L'œuvre de la Société des Nations

Le président Woodrow Wilson, dans son quatrième article, offrit aux peuples de l'Europe un programme destiné à l'établissement d'une paix juste et durable. Il vint à Paris muni d'un plan selon lequel les puissances se lieraient elles-mêmes en une organisation appelée la Société des Nations. On appela ce contrat, le Pacte de la Société des Nations. C'était en effet le plan d'une organisation internationale auprès de laquelle tous les pays devraient présenter leurs querelles.

Les représentants français et britanniques ne partageaient pas l'enthousiasme de Wilson pour une telle organisation internationale. Le Président américain les convainquit cependant à l'idée qu'une organisation était essentielle pour faire durer la paix et pour résoudre les futurs conflits entre nations.

Selon Wilson, le but de la Société était clair. Il encourageait simplement la coopération internationale de façon à affaiblir la poursuite d'un intérêt national d'esprit étroit. Même si, en dernière analyse, la Société a été incapable d'empêcher un autre conflit mondial, il y eut suffisamment d'exemples dans ses activités qui démontrèrent que des tentatives de coopération internationale réussissent parfois. Cette coopération était fondée sur une croyance à l'**internationalisme.**

Cette section portera sur les activités de la Société des Nations, ses réussites et ses échecs.

LES IDÉAUX

La Société des Nations, établie en 1919, fut la première tentative d'organisation d'une forme de **sécurité collective mondiale** pour tous les pays. Voici quelques-unes des plus importantes clauses de sa constitution (Pacte).

> Les parties engagées, dans le but de promouvoir la coopération internationale et de parvenir à la paix et à la sécurité internationale, en acceptant l'engagement à ne pas recourir à la guerre, en prescrivant des relations justes et honorables entre nations, en établissant fermement la compréhension des lois internationales comme vraie règle de conduite entre gouvernements, en maintenant la jus-

tice et le respect scrupuleux de tous les traités dans les relations réciproques des peuples organisés, acceptent ce pacte de la Société des Nations.

- **ARTICLE 4.**

1. Le Conseil comprendra des représentants des principales puissances alliées et associées (États-Unis, Empire britannique, France, Italie et Japon), ainsi que quatre autres membres de la société.

- **ARTICLE 10.**

Garantie contre l'agression. Les membres de la Société des Nations s'engagent à respecter et à préserver de toute agression extérieure l'intégrité territoriale et l'indépendance politique existante de tous les membres de la Société.

- **ARTICLE 12.** Querelles à soumettre en vue d'un règlement

1. Dans le cas où surgirait entre eux une querelle pouvant mener à une rupture, les Membres de la Société des Nations acceptent de soumettre le problème, soit à l'arbitration ou règlement juridique, soit à une enquête du Conseil, et ils s'accordent à ne pas recourir à la guerre jusqu'à trois mois après que le jugement ait été rendu ou que le rapport du Conseil ait été fait.

- **ARTICLE 16.** Sanctions du règlement pacifique

1. Dans le cas où l'un des membres de la Société des Nations recourrait aux armes, au mépris de ces conventions selon les articles 12, 13 ou 15, il serait ipso facto jugé avoir commis un acte de guerre contre tous les autres membres de la Société qui, dès lors, procéderont immédiatement à la rupture de toutes relations commerciales ou financières.

2. Dans de tels cas, le Conseil aurait le devoir de recommander aux gouvernements respectifs concernés quelle contribution en force militaire navale ou aérienne les membres de la société devraient respectivement apporter aux forces armées dans le but de protéger les conventions de la Société.[1]

---

[1] **Bulletin N° 6, Septembre 1930, League of Nations Association.**

Le président Woodrow Wilson fut le principal partisan de la sécurité collective mondiale. Cependant, à son retour de Paris aux États-Unis d'Amérique, il rencontra dans son propre pays une forte opposition envers la Société des Nations. Afin de convaincre le peuple américain que la Société des Nations était essentielle à une paix durable, il entreprit une campagne.

Avant la fin de sa campagne, Wilson eut une grave attaque. Il ne s'en remit jamais réellement et mourut en 1924. Ses efforts l'avaient épuisé et ils avaient été faits en vain. Le Sénat américain ne ratifia jamais les traités de paix, et de ce fait, les États-Unis ne devinrent jamais un membre de la Société des Nations.

Il est évident que le président Wilson avait une grande foi dans l'idée d'une Société des Nations. Son but fondamental était de maintenir la paix mondiale. De quelle manière pourrait-elle le faire?

Wilson pensait que le mécanisme consisterait en discussion et arbitrage. En d'autres termes, au lieu d'une guerre, il y aurait une audience devant un comité de juges choisis par les deux parties, qui prendrait les décisions au sujet des querelles. En acceptant les conditions requises d'appartenance à la Société, les membres de la Société accepteraient ce système. Chaque pays membre serait tenu par la promesse de ne pas entrer en guerre avant d'avoir fait l'une des deux choses suivantes :

- soumettre le problème du conflit à un arbitrage et accepter la décision d'arbitrage;
- confier le problème, pour qu'il soit discuté au Conseil de la Société des Nations. Tous les détails seraient présentés par les pays en question devant le Conseil.

Le Conseil devrait publier tous les documents et les faits afin que le monde comprenne le problème. Le Conseil avait six mois pour étudier les faits. Ensuite, il suggérerait une solution. Les pays en conflit accepteraient peut-être la réponse proposée. Peut-être ne l'accepteraient-ils pas. S'ils étaient toujours en désaccord, ils promettraient de ne pas s'engager encore dans des opérations de guerre pendant trois mois. Il y avait donc neuf mois pour discuter et pour refroidir les passions.

Que se passerait-il si un membre ne respectait pas les promesses de discussion et d'arbitrage? N'y aurait-il pas la guerre? Il ne devrait pas y en avoir puisque la Société des Nations avait un second mécanisme pour obliger les pays d'humeur belliqueuse à réfléchir

deux fois avant de songer à attaquer leurs ennemis. Un pays agressif serait considéré comme étant entré en guerre contre tous les pays de la Société des Nations. Il serait coupé de tout commerce et de toutes communications avec tous les autres pays.

Wilson pensait qu'aucun pays d'Europe ne pourrait supporter ce traitement pendant six mois, aussi pensait-il que les pays entendraient raison avant d'arriver à ce stade. Selon lui, l'arbitrage et la discussion étaient la réponse, le seul espoir pour la paix en Europe.

Traduit de : **International Cooperation and Confrontation 1919-1936.** Social Studies 30, Module 5, Alberta Education Distance Learning, 1990.

L'organisation de la Société des Nations

La Société des Nations commença à exister lorsque ses membres s'installèrent à titre temporaire à Genève, dans la Suisse neutre. Selon ce qui avait été convenu, la Société avait deux chambres - une Assemblée et un Conseil. À l'Assemblée, qui se réunit au moins une fois par an, tous les membres de la Société étaient représentés. Elle devait être un forum de débats, où chaque pays, quelle que soit sa taille, pourrait discuter de ses préoccupations. Ses pouvoirs étaient de grande portée puisqu'elle pouvait «traiter dans ses réunions de tout sujet affectant la sphère de la Société ou la paix mondiale».

Les principales décisions de la Société étaient cependant prises par le Conseil qui était constitué de représentants de certaines grandes puissances qui détenaient des sièges permanents, ainsi que d'un certain nombre de représentants élus pour une période déterminée par l'Assemblée. Le Conseil se réunissait au moins quatre fois par an. Les décisions devaient être faites à l'unanimité par vote, et c'était le Conseil qui avait la responsabilité du maintien de la paix.

Le maintien de la paix s'est avéré le problème le plus difficile à résoudre pour la Société. Même si tous les pays membres croyaient en la coopération internationale, peu d'entre eux, s'il en était, étaient prêts à donner un pouvoir indépendant à la Société si leurs propres intérêts nationaux étaient en danger. Ainsi, chaque état n'accepta les directives de la société que dans la mesure où il le désirait, et cette acceptation prenait fin d'ordinaire lorsque la politique de la Société entrait en conflit avec des intérêts nationaux. La Société eut cependant quelques réussites importantes. Des travaux appréciables furent exécutés par le Secrétariat, par les commissions et par des organisations spéciales.

Ce qui est très important, c'est que l'Assemblée de la Société des Nations engendra l'Assemblée générale des Nations unies et que le Conseil de la Société devint le précurseur du Conseil de sécurité des Nations unies.

Le rôle du Secrétariat fut d'organiser les réunions, de recevoir les rapports, d'enregistrer les traités et d'exécuter la multiplicité d'activités de la Société. Elle avait à sa tête un Secrétaire général, et son personnel était constitué de personnes qui, en fait, devinrent des fonctionnaires internationaux. Pour exécuter les travaux de la Société, ces fonctionnaires internationaux organisaient des commissions, des plébiscites, des comités et des

bureaux. Ce sont ces organismes qui permirent d'atteindre des buts avec succès, même si le but le plus important de la Société, celui de la paix, ne fut pas atteint.

L'Organisation internationale des travailleurs (OIT), fondée en 1919, fut associée à l'œuvre de la Société. Son but fut d'améliorer les conditions de travail, d'élever l'âge minimum auquel les enfants pouvaient être embauchés, et d'encourager l'établissement de systèmes de pension.

La Société des Nations aida à combattre des épidémies, tenta de déraciner l'esclavage et de contrôler le commerce des drogues, en particulier l'opium et l'héroïne. Ces activités furent motivées par l'**humanisme.**

Un commissaire de la Société administrait la ville libre de Danzig, et la Société avait contrôle sur le Bassin de la Sarre. Cette dernière responsabilité devait durer jusqu'en 1935, date à laquelle un plébiscite devait être organisé.

En dernier lieu, la Société des Nations établit en permanence une Cour internationale de justice. Son siège fut établi à la Haye, et son but fut de résoudre des problèmes légaux entre nations.

Bien que le grand projet de Wilson s'avéra en général inefficace pour maintenir la paix, il accomplit de nombreuses choses d'une manière moins éclatante. En résumé, il entreprit des vérifications sur le commerce de l'opium et aida des pays sous-développés à enrayer des maladies. Il recueillit de précieuses statistiques sur la main-d'œuvre et sur les entreprises, administra des plébiscites et surveilla des villes internationales (par exemple Danzig), aida à trouver des foyers pour les réfugiés ruraux et politiques, et innova en codifiant une loi internationale. Ce fut un travail de base pour une coopération entre nations.

Traduit de : **International Cooperation and Confrontation 1919-1936.** Social Studies 30, Module 5, Alberta Education Distance Learning, 1990.

La société de (quelques) nations

Les trente-deux états alliés qui signèrent les traités de paix, plus treize états neutres, furent invités à se joindre à la Société des Nations. Cependant, lorsque la Société se réunit pour la première fois, il n'y avait que vingt-trois membres. En novembre 1920, il y avait quarante-deux membres. En 1937, le dernier pays, l'Égypte, s'y joignit. Il est évident que des problèmes d'affiliation ont accompagné la Société tout au long de son existence. Ces problèmes commencèrent au début de l'organisation, lorsque les États-Unis ne s'y joignirent pas.

Un organisme conçu pour défendre l'ordre international et pour maintenir la paix établie à Paris nécessitait le soutien des grandes puissances. Cependant, deux seulement des Trois Grands, la Grande-Bretagne et la France, s'y joignirent. L'absence des États-Unis constitua donc un problème sérieux, si un pays défiait les clauses des traités. L'U.R.S.S. n'était pas davantage membre. En 1919, aucun des états du monde ne reconnaissait l'U.R.S.S. de Lénine. En fait, la Grande-Bretagne et la France avaient espéré qu'elle s'effondrerait et étaient intervenues, dans ce but, dans la guerre civile russe. Les Bolchéviques n'avaient pas été invités à Paris car les deux principales puissances de la Société étaient loin d'être disposées à inviter l'U.R.S.S. à se joindre à un organisme qui voulait préserver la paix, alors que la politique officielle du gouvernement soviétique était une révolution mondiale. En outre, la Grande-Bretagne et la France voulaient le maintien des frontières et du principe d'**autodétermination** (sauf pour l'Allemagne), tel qu'il avait été établi à Paris. La zone-tampon d'Europe centrale leur était aussi importante. La Russie soviétique (appelée, après 1923, Union des Républiques Socialistes Soviétiques) n'avait pas participé à ces négociations. De plus, les Communistes soviétiques n'étaient pas du tout disposés à joindre une organisation qu'ils considéraient comme un organisme dont le but était d'avancer les intérêts du capitalisme et de l'impérialisme.

Contrairement aux États-Unis et à la Russie soviétique, l'Allemagne avait signé le traité de Versailles. Elle fut cependant exclue de la Société des Nations parce qu'aucun des Alliés ne croyait que l'Allemagne fut intéressée à maintenir la paix tant qu'elle n'avait pas complètement accepté les conditions du traité de Versailles. Elle devait vivre avec les conséquences de sa défaite, et ensuite, et seulement ensuite, son adhésion au sein de la Société serait considérée. Ce moment arriva en 1926, mais l'adhésion de l'Allemagne fut de courte durée. En 1933, Hitler retira l'Allemagne de la Société.

Lorsque Hitler parvint au pouvoir en Allemagne, l'Union soviétique de Staline s'inquiéta de plus en plus de sa sécurité. Sous les Nazis, qui étaient férocement anti-communistes, une Allemagne agressive constituait une sérieuse menace pour l'unique gouvernement communiste du monde. Ayant du côté ouest la menace allemande, et à l'est un Japon agressif, la politique de l'U.R.S.S. changea. Elle essaya d'obtenir la coopération d'autres états contre le fascisme. En 1934, l'U.R.S.S. joignit la Ligue, exprimant la nécessité d'une sécurité collective mondiale.

Cependant, avant même que l'U.R.S.S. n'ait joint la Société des Nations, un membre permanent du Conseil depuis 1920 avait quitté celui-ci. Lorsque la Société condamna l'invasion japonaise de la Manchourie, le Japon quitta l'organisation. L'Italie allait faire de même en 1937, après que la Société des Nations eut critiqué son invasion de l'Abyssinie.

PROBLÈMES D'ADHÉSION À LA SOCIÉTÉ

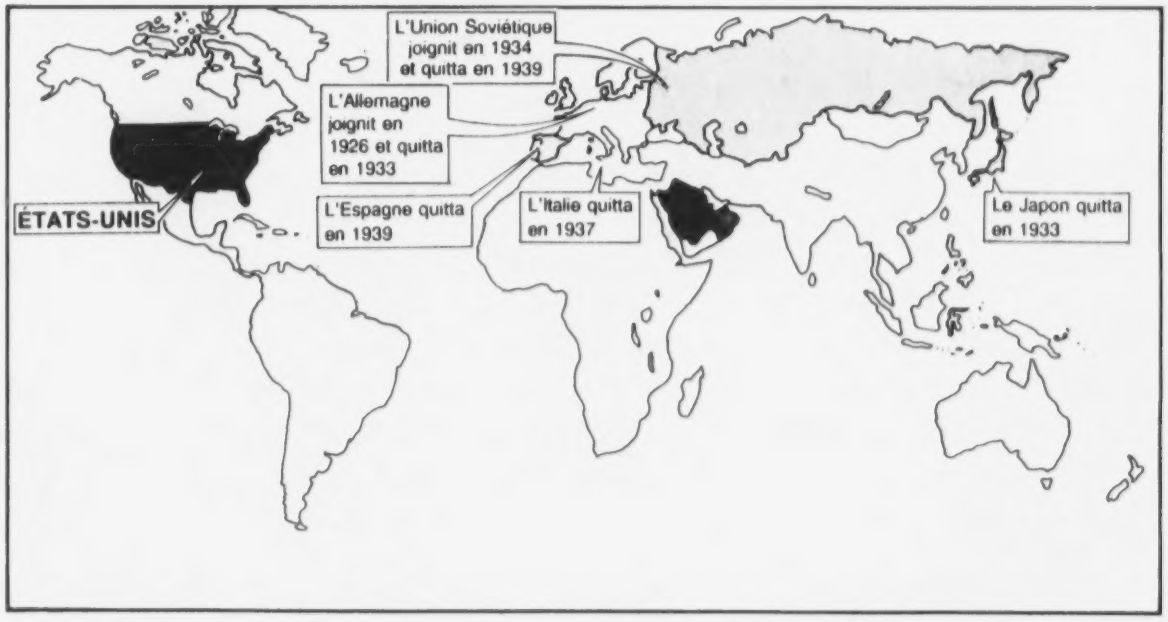

Traduit de : **International Cooperation and Confrontation 1919-1936**. Social Studies 30, Module 5, Alberta Education Distance Learning, 1990.

La Société des Nations naquit de l'idée que toutes les guerres pourraient être évitées si l'on mobilisait toutes les forces morales de l'opinion mondiale contre celles-ci. Cependant, la Société des Nations ne représenta pas l'opinion mondiale, parce que tout au long de son existence, elle fut seulement la société de quelques nations.

Traduit de : **International Cooperation and Confrontation 1919-1936**. Social Studies 30, Module 5, Alberta Education Distance Learning, 1990.

Réussites et échecs dans le maintien de la paix

La Société a connu certains succès dans divers domaines et diverses entreprises comme, par exemple, en améliorant la santé mondiale, en s'occupant des réfugiés et en essayant de supprimer le commerce de l'opium. Néanmoins, en dernière analyse, l'organisation était destinée à être jugée sur sa capacité de maintenir la paix. Dans les articles 10 à 17, le Pacte avait spécifié les principes et les démarches d'un règlement pacifique des conflits, ainsi que ce qui se produirait s'il ne pouvait y avoir de règlement pacifique.

- Si le territoire et l'indépendance politique de l'un des membres de la Société des Nations se trouvaient menacés d'agression extérieure, le Conseil avait l'autorité de recommander les mesures qui devaient être prises pour mettre fin à cette agression.
- Tout membre du Conseil ou de l'Assemblée pourrait attirer l'attention de la Société des Nations sur toute situation menaçant de troubler la paix internationale.
- Le Conseil était obligé de se réunir immédiatement pour étudier la situation.
- Les membres de la Société avaient accepté de soumettre toutes les querelles qui ne pourraient être réglées, ni par diplomatie ni par arbitrage - au jugement - auprès de la Cour internationale de justice qui siégeait en permanence, ou à une enquête du Conseil.
- En aucun cas, les pays en conflit ne devaient recourir à la guerre jusqu'à trois mois après la décision rendue par la Cour internationale de justice permanente ou par l'enquête du Conseil.
- Si un membre recourait aux armes, au mépris de ses engagements envers la Société, il subirait un blocus économique (sanctions commerciales) de la part des autres membres de la Société des Nations. Ces obligations étaient contenues dans le Pacte que tous les pays membres avaient accepté en joignant la Société.
- Si les sanctions commerciales échouaient, la Société pourrait imposer ses volontés par la force et recourir à des opérations militaires pour protéger le pacte. Bien entendu, aucune «force de police internationale» n'avait jamais été prévue. Ceci constitua le principal point faible de la Société.

Durant la période de 1920 à 1936, la Société intervint pour tenter de résoudre des querelles internationales, mais n'y réussit pas toujours.

Vous trouverez sur la carte suivante les régions où la Société est intervenue pour tenter de résoudre des querelles internationales.

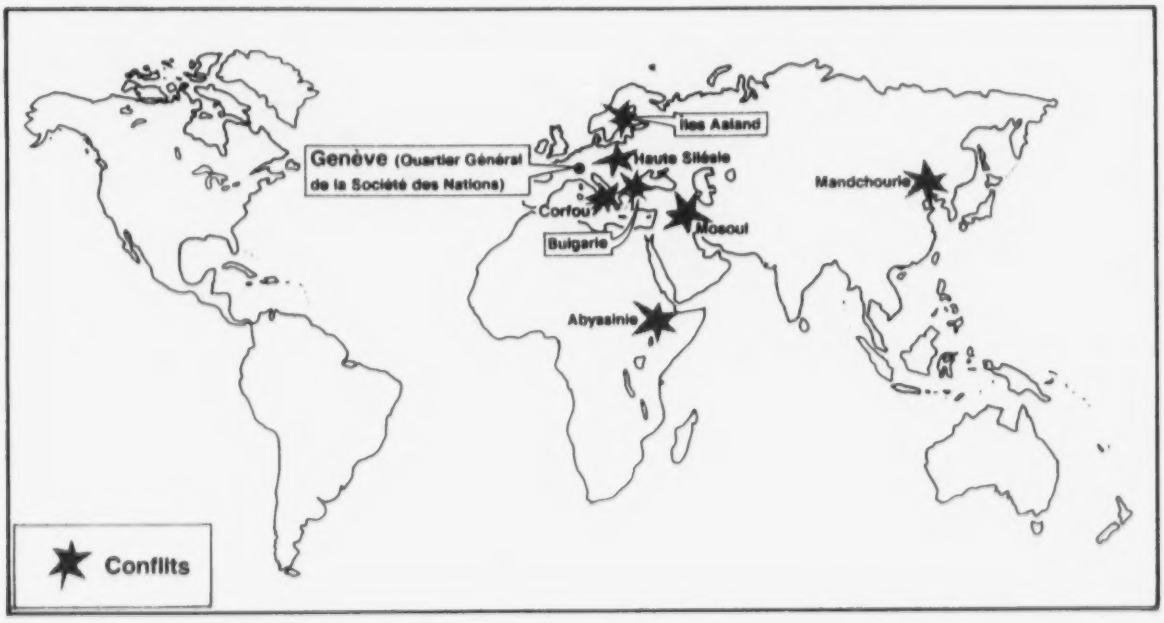

A. LA FINLANDE CONTRE LA SUÈDE

La Finlande, conquise par la Russie en 1809, après environ six cents ans de domination suédoise, devint un état indépendant au sortir des épreuves de la Première Guerre mondiale et de la guerre civile russe. En octobre 1920, la Finlande signa un traité avec la Russie soviétique qui reconnaissait la république finlandaise. Cependant, bien que l'accord ait enlevé tout obstacle majeur à une solution pacifique, il restait encore la question des îles d'Aland.

Ces îles avaient fait partie de la Finlande, géographiquement et historiquement, mais elles avaient une importance stratégique pour la Suède, et étaient entièrement

habitées par des Suédois. Au moment de l'agitation qui s'était produite en Finlande en 1917, la Suède avait encouragé les habitants des îles d'Aland à proclamer leur union avec la Suède, et en réponse, les Finlandais avaient recouru aux armes.

Afin d'éviter la guerre entre les deux pays, une commission de la Société des Nations conclut que les îles devraient demeurer sous la direction de la Finlande, mais qu'elles devraient être démilitarisées, et que les habitants de ces îles devraient avoir leur autonomie et le droit de recourir directement à la Société des Nations si les Finlandais violaient leurs droits. Dans l'une de ses toutes premières actions, la Société avait fourni une réponse acceptable à un problème de petite envergure mais épineux.

Traduit de : **International Cooperation and Confrontation 1919-1936**, Social Studies 30, Module 5, Alberta Education Distance Learning, 1990, p. 61.

B. L'ALLEMAGNE CONTRE LA POLOGNE

Avec le traité de Versailles, l'Allemagne avait perdu quelques territoires à l'ouest, mais ses plus grandes pertes étaient de loin ses revendications de souveraineté à l'est. La Pologne avait reçu accès à la mer avec le couloir polonais, et l'Allemagne pouvait également perdre la Haute Silésie, si les résultats d'un plébiscite étaient contre la souveraineté allemande.

Des plébiscites avaient déjà eu lieu en 1920 sur le Schleswig et le Holstein, mais la Haute Silésie posait un problème épineux en raison de la composition ethnique de la région qui comprenait des Allemands et des Polonais. En 1921, on demanda aux habitants de voter dans un plébiscite pour décider du pays auquel ils se joindraient. L'Allemagne reçut 700 000 votes et la Pologne 480 000. Que devait faire la Société dans de telles circonstances?

PARTAGE DE LA HAUTE SILÉSIE

La Société décida de partager la Haute Silésie entre la Pologne et l'Allemagne. Bien que cela sembla juste, la Pologne hérita de la riche région industrielle de la Haute

---

Source : Heinemann Publishers (Oxford) Ltd. pour la carte tirée de : **A Map History of the Modern World 1890 to the Present Day**, par Brian Catchpole. Réimprimé avec la permission de Heinemann Publishers (Oxford) Ltd.

Silésie et, de ce fait, les Allemands furent mécontents de leur perte. Il était évident que le principe du partage n'était pas une solution permanente, et il y eut de constantes querelles entre la Pologne et l'Allemagne au cours des soixante-dix années qui suivirent.

C. LA TURQUIE CONTRE L'IRAQ

Le traité de Lausanne contenait des clauses sur les frontières de la nouvelle Turquie. Cependant, il existait une controverse au sujet de la frontière du sud-est de la nouvelle Turquie, habitée par les turbulents Kurdes. Mosoul était la cité principale de cette région. C'était le centre de la production de pétrole, ainsi que le pivot des communications fluviales et terrestres.

La Société des Nations régla la controverse frontalière en faveur de l'Iraq plutôt que de la Turquie, et de ce fait, Mosoul demeura à l'intérieur des frontières établies à Lausanne. Elle demeura dans l'Iraq qui était alors sous mandat britannique, tandis que la Turquie ne reçut qu'une modeste compensation financière. Sans aucun doute, les Turcs furent mécontents. Les Britanniques, membres du Conseil, furent satisfaits.

D. L'ITALIE CONTRE LA GRÈCE

En 1923 eut lieu un incident qui mit réellement à l'épreuve la capacité de la Société des Nations de maintenir la paix. Tandis qu'ils tentaient de résoudre un conflit frontalier entre la Grèce et l'Albanie, cinq officiers italiens, y compris un général, furent abattus par des Grecs. Mussolini, le dictateur italien, réagit à ces nouvelles en exigeant des Grecs une compensation. Comme celle-ci n'était pas immédiate, il ordonna le bombardement et la prise de l'île de Corfou.

La Grèce protesta auprès de la Société des Nations mais comme l'Italie était l'un des membres permanents du Conseil, la Société des Nations agit prudemment. Les gouvernements britanniques et français élaborèrent un compromis après que Mussolini eût refusé d'accepter les décisions de la Société. La Grèce paya une compensation, et l'Italie se retira de Corfou. L'action de l'Italie ne fut cependant pas condamnée par la Société des Nations.

E. LA GRÈCE CONTRE LA BULGARIE

En raison de ses activités d'expansion nationale entreprises dans les Balkans avant la Première Guerre mondiale (la guerre des Balkans), puis durant et après la Première Guerre mondiale, la Grèce se retrouva avec de nombreux ennemis. Les problèmes avec la Turquie avaient été partiellement résolus par le traité de Lausanne (1923), mais il restait des difficultés avec l'Albanie (voir l'incident de Corfou) et avec la Bulgarie.

Les hostilités entre les Grecs et les Bulgares étaient l'héritage des guerres des Balkans et avaient été ravivées par le traité de Neuilly (1919) qui donnait la Thrace à la Grèce. La Bulgarie n'abandonna jamais ses revendications sur la région, parce que la souveraineté sur la Thrace occidentale donnait accès à la mer Égée. Le conflit à propos de cette région provoqua de nombreux incidents de frontière, et en 1925, l'un de ces incidents fut à l'origine d'une invasion grecque et de l'occupation d'une partie de la Bulgarie du Sud par l'armée grecque. La Bulgarie en appela à la Société des Nations, et après une enquête, l'invasion grecque fut condamnée. On ordonna à l'armée grecque de se retirer, et au gouvernement grec de payer une indemnité de 225 000 $. La Société avait réglé pacifiquement cette question, sans avoir toutefois résolu les plus grands problèmes entre ces deux pays.

TERRITOIRE BULGARE CÉDÉ À LA GRÈCE (TRAITÉ DE NEUILLY)[1]

F. LE JAPON CONTRE LA CHINE

En 1920, le Japon était le seul pays asiatique indépendant à avoir son propre empire colonial. Cet empire s'était élargi sous les clauses des traités de Paris, lorsque le Japon prit les iles Mariana et Carolines, en mandat de la Société des Nations. Le Japon était aussi la plus importante puissance industrielle et commerciale de l'Asie, mais vers 1929, la Grande Dépression commença à saper son économie. Le déclin du commerce et l'érection de tarifs douaniers exacerba le problème. Vers 1931, l'économie japonaise, comme toutes les autres économies industrielles, se trouva dans une sérieuse impasse, avec des millions de chômeurs en raison du déclin de son commerce. Le Japon ne pouvait pas se permettre d'acheter des matières premières dont il avait tant besoin et qui étaient des ressources qu'il ne pouvait produire lui-même. Comment le Japon allait-il pouvoir résoudre son problème? Une façon de le régler était de s'emparer d'un territoire qui produisait ces matières; c'était le cas de la Manchourie.

---

[1] Heinemann Publishers (Oxford) Ltd. pour la carte tirée de : **A Map of the Modern World 1890 to the Present Day**, de Brian Catchpole. Réimprimé avec la permission de Heinemann Publishers (Oxford) Ltd.

Le Japon avait déjà des intérêts économiques dans la province de Manchourie, située au nord de la Chine, en particulier dans le charbon et le fer, les exploitations et les chemins de fer. Pour protéger ses intérêts, les Japonais avaient insisté sur le maintien d'une armée à Port Arthur. C'étaient les officiers de cette armée qui se préparaient à annexer la Manchourie. Ils «fabriquèrent» un incident de fusillade entre soldats japonais et chinois en septembre 1931, et s'en servirent comme excuse pour lancer une invasion.

Plusieurs officiers de l'armée savaient fort bien que sans matières premières, l'expansion militaire, et par conséquent l'expansion territoriale, ne pouvait avoir lieu. L'annexion de la Manchourie était un prélude à de plus grandes ambitions.

Le gouvernement civil de Tokyo s'opposait à ce dessein, mais il n'avait pas le pouvoir de s'opposer à l'armée. Ce gouvernement allait tomber sous le contrôle de l'armée, et ceci conduisit par la suite à la prise de plus de territoires en Asie.

Ainsi, lorsque le Japon commença à avoir des problèmes au début des années 1900, sa réponse fut de s'étendre outre-mer. Ceci aboutit à la prise de la Manchourie en 1931, de grandes étendues territoriales de la Chine, et encore plus de terrain dans le Sud-Est asiatique en 1941-42.

En réponse à l'invasion de la Manchourie, les Chinois, déjà déchirés par des divisions internes, et incapables d'agir contre l'armée japonaise, se plaignirent auprès de la Société des Nations. À cette requête, la Société des Nations envoya la Commission Lytton faire une enquête. Le Japon fut condamné et on lui enjoignit de quitter la Manchourie. Le gouvernement japonais qui n'avait aucun pouvoir sur sa propre armée n'obéit pas et la Société qui ne pouvait pas employer de force pour se faire obéir n'eut aucun recours.

Au printemps 1933, le Japon quitta la Société des Nations.

G. L'ITALIE CONTRE L'ABYSSINIE

Dès le moment où il était parvenu au pouvoir en 1922, Mussolini, le dictateur fasciste de l'Italie, avait exprimé l'ambition d'établir outre-mer un grand empire. L'Italie s'était déjà imposée en Afrique du Nord, en particulier en Libye, en Érythrée et

en Somalie italienne. Lorsque Mussolini prit le pouvoir, il voulut davantage de terres.

La vantardise de Mussolini au sujet de ses relations avec l'Angleterre et la France est intéressante. En 1934, Hitler avait encouragé les Nazis autrichiens à renverser le gouvernement autrichien dans l'espoir de voir se produire l'Anschluss avec l'Allemagne. La révolte fut écrasée par l'armée autrichienne, mais seulement après que Mussolini ait menacé de faire avancer ses troupes à la frontière.

L'Angleterre et la France voulaient, comme l'Italie, garder l'Allemagne nazie hors de l'Autriche. En avril 1935 leurs représentants se rencontrèrent à Stresa et déclarèrent qu'ils soutiendraient l'indépendance de l'Autriche et protestèrent contre le réarmement de l'Allemagne. En d'autres termes, ils soutenaient le traité de Versailles. De toute évidence, Mussolini croyait que ni l'Angleterre, ni la France ne s'opposeraient à son expédition en Abyssinie, et au moment même où les représentants se réunissaient à Stresa, les convois italiens se dirigeaient vers le nord-est de l'Afrique.

En octobre 1935, l'Italie envahit l'Abyssinie, et l'empereur Hailé Sélassié fit appel à la Société des Nations. Cela plaça la Grande-Bretagne et la France dans des situations très délicates. En qualité de membres permanents du Conseil, elles étaient obligées de condamner l'agression. En même temps, elles ne voulaient pas détruire leurs relations avec Mussolini et donner à Hitler l'occasion de sceller un pacte avec les Italiens. C'est pourquoi elles condamnèrent publiquement l'Italie et en secret tentèrent d'annihiler les sanctions imposées par la Ligue.

L'Angleterre et la France proposèrent le plan Hoare-Laval qui était une tentative de compromis cynique, mais il fut condamné dans les deux pays et abandonné. Vers le milieu de l'année 1936, l'Italie contrôlait l'Abyssinie.

Avec cet incident l'Angleterre et la France auraient pu guider la Société des Nations dans une action collective. Elles choisirent au contraire de poursuivre d'autres voies. C'était un coup dont la Société des Nations ne pouvait plus se relever. En 1937, l'Italie quitta la Société des Nations.

Traduit de : **International Cooperation and Confrontation 1919-1936**. Social Studies 30, Module 5, Alberta Education Distance Learning, 1990.

Rappel

Afin de vous assurer d'avoir atteint les objectifs de ce module, veuillez relire l'**Avis aux élèves** qui se trouve au début du module 1.

De façon plus générale, vous devriez avoir compris que :

- des accords internationaux peuvent préparer la voie à des affrontements futurs;
- des tentatives de coopération internationale réussissent parfois;
- des systèmes de sécurité peuvent renforcer ou saper les systèmes mondiaux de sécurité collective;
- une politique étrangère expansionniste peut découler d'une variété de motifs ou de circonstances et provoquer une variété de réponses.

MODULE 2 : LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE
(1936 - 1945)

A. Prélude à la guerre

B. La Deuxième Guerre mondiale

C. Les conférences de guerre

D. La nature et les effets de la guerre

E. Les Nations unies

Avis aux élèves

Dans le premier module, nous avons examiné les tentatives pour établir un ordre mondial basé sur la paix et la sécurité collective. Pour des raisons diverses, ces tentatives, comme nous le verrons dans ce module, ont été sans lendemain. Vingt ans seulement après la Première Guerre mondiale, le monde sombre à nouveau dans le cataclysme de la guerre.

Le module 2 vise à vous aider à comprendre les raisons, les stratégies, le déroulement et les conséquences de cette guerre. Plus précisément, vous devez être capables, à la fin de ce module, de comprendre et d'expliquer les points suivants :

- une politique expansionniste peut provoquer une variété de réponses :

  - concepts : expansionnisme, isolationnisme et apaisement (conciliation);
  - causes de la Deuxième Guerre mondiale;

- la Deuxième Guerre mondiale a changé la nature de la guerre ainsi que l'équilibre international du pouvoir :

  - les faits et les points saillants de la Deuxième Guerre mondiale;
  - les buts, objectifs et résultats des conférences de guerre;
  - l'importance des pertes et l'ampleur de la destruction des deux guerres mondiales;
  - les effets des bombardements des civils;
  - le phénomène de l'holocauste;
  - la signification des crimes de guerre;

- les arrangements internationaux pour la paix et la stabilité mondiales tiennent compte des réalités du pouvoir :

  - les buts, le fonctionnement et la structure des Nations unies.

Apaisement ou conciliation

«Apaisement» est un terme diplomatique signifiant la volonté de certaines nations de satisfaire les exigences des pays agresseurs, dans l'espoir qu'une fois les demandes comblées, les pays agresseurs seront satisfaits et maintiendront la paix.

«Apaisement» caractérise la politique étrangère de la Grande-Bretagne et, dans une moindre mesure, celle de la France pendant les années 30.

La Grande-Bretagne a cru bon d'adopter une politique d'apaisement pour plusieurs raisons :

- Hitler avait promis qu'une fois ses demandes rencontrées, il n'en formulerait pas d'autres;
- ses réclamations n'étaient pas toujours dépourvues de logique - elles se fondaient sur le principe des nationalités et sur le droit des peuples de disposer d'eux-mêmes (Autriche, les Sudètes);
- ni la Grande-Bretagne, ni la France n'était préparé à la guerre. La politique d'apaisement leur procurait le temps nécessaire pour s'y préparer;
- la Grande-Bretagne persistait à croire que la vraie menace venait du communisme et de Staline;
- la Société des Nations s'était avérée inefficace et la France était décidée à ne pas agir seule;
- la Grande-Bretagne était «sur-étendue» - elle ne pouvait pas se battre en même temps contre les agresseurs en Asie et en Europe.

Les conférences de guerre

La Seconde Guerre mondiale réunit des pays dans une alliance non commune pour combattre l'ennemi. La Grande-Bretagne et les États-Unis, qui se méfiaient profondément des communistes, furent contraints de s'associer avec l'Union soviétique. Leur but était de gagner la guerre. Les «Trois Grands» se rencontrèrent de nombreuses fois pour discuter des opérations militaires. Tout en poursuivant leur but commun, les Trois Grands pensaient aussi à leurs propres objectifs nationaux.

Plusieurs décisions furent prises, basées sur ces intérêts, et elles eurent un profond effet sur l'Europe d'après-guerre. Dans cette fiche, vous examinerez brièvement quatre de ces conférences dans lesquelles ces intérêts ont été poursuivis.

LA CHARTE DE L'ATLANTIQUE

En août 1941, le président des États-Unis, Roosevelt, et le Premier Ministre britannique, Winston Churchill, se rencontrèrent sur un vaisseau de guerre près de la côte de Terre-Neuve. Le résultat de cette conférence fut une déclaration commune connue sous le nom de la Charte de l'Atlantique. Cette rencontre précoce des deux chefs alliés mit l'accent sur les principes démocratiques qui devaient prévaloir après la guerre.

Voici les principaux points de la Charte de l'Atlantique :

a) Aucun des deux pays ne devrait rechercher des acquisitions territoriales ou autres de la guerre.
b) Il ne devrait y avoir aucune modification territoriale qui ne reflète pas les vœux des peuples impliqués.
c) Le droit de tous les peuples de choisir la forme de gouvernement qu'ils désirent, devrait être respecté.
d) On devrait respecter et honorer le principe d'égalité dans l'accès au commerce des matières premières pour tous les pays.
e) Encourager et améliorer les normes de travail, les rajustements économiques et la sécurité sociale partout dans le monde.
f) Après la défaite de l'Allemagne, établir la paix et la sécurité de manière à ce qu'aucun pays ne vive dans la peur et le besoin.

g) Libre accès en haute mer.

h) La force ne peut être tolérée dans le monde, et pour maintenir la paix, il doit y avoir un désarmement général.

LA CONFÉRENCE DE TÉHÉRAN

La réunion à Téhéran des «Trois Grands », Staline, Churchill et Roosevelt, eut lieu en novembre 1943. Une fois de plus, les Alliés discutèrent et révisèrent la stratégie militaire, mais ils ne pouvaient pas se mettre d'accord sur tous les points discutés. Le principal point de désaccord concernait l'endroit où les Alliés allaient ouvrir le deuxième front par une invasion.

Staline voulait un deuxième front afin de soulager la pression allemande ressentie par l'Union soviétique. À ce moment-là dans la guerre, les pertes soviétiques étaient lourdes et Staline trouvait que l'Union soviétique avait soutenu le plus fort de l'attaque militaire des Nazis.

Churchill voulait établir un deuxième front d'attaque dans les Balkans, point faible de l'Europe. Churchill avait des intérêts dans les Balkans et voulait les protéger.

Les principales conséquences de la Conférence de Téhéran furent les suivantes :

- La proposition de Churchill en faveur d'un second front aux Balkans fut rejetée.
- On garantit à Staline qu'il y aurait un second front en Europe au printemps de 1944. Staline promit aussi une offensive majeure venant de l'Est au même moment.
- Les Trois Grands ne purent toujours pas se mettre d'accord sur les frontières de la Pologne.
- Ils parvinrent à un accord selon lequel l'Allemagne serait divisée, mais aucun plan concret ne fut établi.
- Les troupes alliées devaient se retirer de l'Iran.

Le dernier point de la Conférence de Téhéran mérite un peu plus d'attention, particulièrement à cause de ses conséquences pour l'Europe, après la Deuxième Guerre mondiale. Vous en apprendrez davantage à ce sujet, plus loin dans le module. Ce fut un accord non officiel, entre Churchill et Staline, à propos des «sphères d'influence» ou des régions d'intérêt dans les Balkans. Dans ce qui serait connu plus tard comme «les accords de pour-

centage», Churchill et Staline s'entendirent sur leurs sphères d'influence dans la région. L'Union soviétique prédominerait sur la Roumanie et la Bulgarie, tandis que la Grande-Bretagne prédominerait en Grèce. La Yougoslavie et la Hongrie seraient divisées en deux parties égales, afin de coïncider avec les intérêts britanniques et soviétiques.

LES BUTS DES CONFÉRENCES DE GUERRE

Une victoire des Alliés et la fin de la guerre semblaient de plus en plus proches. La politique du pouvoir devint très importante lors de la rencontre finale des Trois Grands. Pour mieux comprendre la politique du pouvoir, nous devons d'abord examiner le point de vue de chacun des pays impliqués dans cette conférence.

L'U.R.S.S. : Le souci principal de Staline était la force et la sécurité de l'Union soviétique. Au cours des deux dernières guerres, l'U.R.S.S. avait été dévastée par des invasions en provenance de l'Ouest. Pour cette raison, Staline voulait s'assurer que cela ne se reproduirait pas. À cet effet, Staline voulait «une zone tampon» - un coussin protecteur entre l'Ouest et l'Union soviétique. Staline avait également des intérêts en Extrême-Orient et voulait augmenter l'influence soviétique dans cette région.

LES ÉTATS-UNIS : Le Président américain ne voulait pas que les États-Unis retombent dans une politique isolationniste après la guerre. Au contraire, il pensait que les É.-U. devraient assumer plus de responsabilités dans la politique mondiale, surtout dans le domaine de la paix mondiale et des droits de l'humanité. Roosevelt avait comme idéal un monde libre et pacifique après la guerre. L'économie des États-Unis dépendait grandement des marchés mondiaux, et Roosevelt ne voulait pas un retour de la dépression mondiale. Pour éviter cela, il voulait encourager un monde de «libre-échange», où les idées et les produits américains auraient accès dans le monde entier. Roosevelt reconnaissait également le besoin de sécurité soviétique évoqué par Staline, et il voulait éviter de donner l'impression que les É.-U. et la Grande-Bretagne se liguaient face à Staline.

LA GRANDE-BRETAGNE : Winston Churchill se préoccupait de deux choses :

- l'augmentation de la force et de l'influence de l'Union soviétique;
- le déclin de la force et de l'influence de la Grande-Bretagne.

Pour arrêter ces courants, Churchill espérait une coopération anglo-américaine à ces réunions pour faire face à l'Union soviétique. Cela limiterait le pouvoir de l'U.R.S.S. et en même temps, renforcerait les forces britanniques. Churchill voulait aussi que la France ait un statut de grande puissance et administre également l'Allemagne vaincue.

YALTA

Les Trois Grands, Churchill, Staline et Roosevelt, se rencontrèrent pour la dernière fois à Yalta, en Crimée, en février 1945. Lors des rencontres subséquentes, Churchill et Roosevelt n'étaient plus là. Pour vous donner une idée du climat de cette rencontre, signalons que les soldats soviétiques étaient à quarante milles de Berlin, tandis que les soldats anglais et américains n'étaient pas encore en Allemagne. Il est important de se souvenir de cela lorsqu'on examine l'accord de Yalta. Staline avait déjà clairement laissé savoir qu'il avait l'intention de soutenir les gouvernements communistes des pays de l'Europe de l'Est que les troupes soviétiques avaient libérés des Allemands. Ceci allait inclure un gouvernement communiste en Pologne. Staline demandait également que des modifications soient faites aux frontières de la Pologne. Il voulait qu'une partie de l'est de la Pologne revienne à l'U.R.S.S. En échange, des parties de l'Allemagne de l'Est reviendraient à la Pologne.

L'Angleterre et les États-Unis s'inquiétaient surtout de la guerre du Pacifique. Ils voulaient que l'U.R.S.S. entre en guerre contre le Japon, de manière à ce que cette campagne prenne fin rapidement. Ils s'opposaient également aux changements territoriaux proposés par Staline en Pologne. Étant donné que l'Armée Rouge soviétique occupait une grande partie de l'Europe orientale, ils ne pouvaient faire grand-chose à propos des revendications de Staline en Europe de l'Est.

Voici les clauses de la Conférence de Yalta :

- l'Allemagne serait divisée en quatre zones d'occupation : américaine, britannique, française et soviétique;
- les frontières de la Pologne seraient modifiées selon la requête de Staline;
- la Pologne pourrait choisir librement son propre gouvernement;
- l'Union soviétique entrerait en guerre contre le Japon, et recevrait :
  - la partie sud de l'île Sakhaline et des îles Kouriles;
  - certains droits en Manchourie;

- d'autres privilèges territoriaux en Extrême-Orient.

Ces cartes montrent les territoires promis à l'Union soviétique à la Conférence de Yalta.

SAKHALINE ET LES ÎLES KOURILES

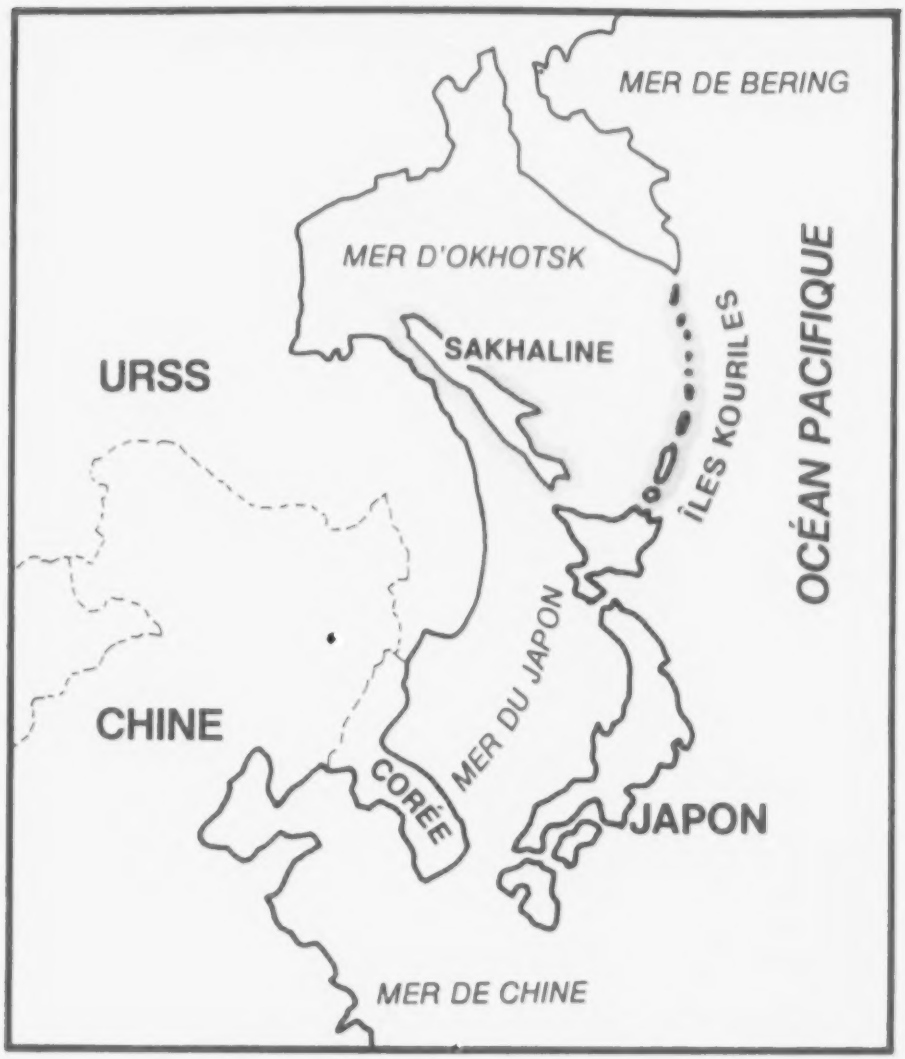

Source : **War 1936-1945.** Social Studies 30, Module 6, Alberta Education Distance Learning, 1990, p. 50.

YALTA ENDOSSE LES CHANGEMENTS FRONTALIERS DE LA POLOGNE

Source : War 1936-1945. Social Studies 30, Module 6, Alberta Education Distance Learning, 1990, p. 51.

POTSDAM

La rencontre de Potsdam, en juillet 1945, fut la dernière conférence de guerre et elle réunit deux nouvelles personnes. Staline y rencontra Attlee, le nouveau Premier Ministre britannique, et Truman, le nouveau Président des États-Unis. À cette époque, la guerre était finie. Les soldats américains avaient commencé à être démobilisés et ils retournaient dans leur foyer. La Grande-Bretagne, comme le reste de l'Europe, était blessée, et l'Union soviétique occupait la plus grande partie de l'Europe de l'Est. Le seul avantage des États-Unis était que la bombe atomique avait bien détonné et était prête à être lancée sur le Japon.

Les accords de Potsdam comprenaient les clauses suivantes :

- l'Allemagne devait payer des réparations pour les dommages de guerre;
- l'Allemagne serait **dénazifiée;**
- les Nazis accusés de crimes de guerre seraient traduits en justice et punis;
- l'armée soviétique occuperait la Corée, au nord du 38e parallèle, et accepterait et surveillerait la capitulation du Japon;
- on décida des frontières définitives des zones d'occupation de l'Allemagne, y compris Berlin;
- on ratifia d'autres décisions faites à Yalta;
- les frontières de la Pologne seraient retracées;
- l'armée et l'industrie militaire allemandes seraient démantelées.

Pour voir une carte représentant la division de l'Allemagne, ainsi que les nouvelles frontières polonaises, veuillez consulter la page 117 de **L'Atlas politique du XXe siècle.**

Traduit de : **War 1936-1945**. Social Studies 30, Module 6, Alberta Education Distance Learning, 1990.

Les morts de la Seconde Guerre mondiale

On peut définir la guerre totale comme une guerre qui embrasse tous les aspects de l'existence d'une nation et où la destruction atteint des sommets inimaginables. Une façon d'apprécier l'immense destruction de la Seconde Guerre mondiale est d'examiner le nombre de morts qui en a résulté.

Consulter à cet effet la page 17 dans **Histoire - terminales A/B/C/D.** Préparer un graphique pour représenter le nombre total de victimes.

Préparer un autre graphique pour représenter le nombre de morts (militaires et civils) des deux guerres mondiales.

Première Guerre mondiale - 10 millions
Deuxième Guerre mondiale - 50 millions

Comme le texte l'indique, la Seconde Guerre mondiale s'est distinguée par le nombre élevé de morts civils. Cela s'est produit pour deux raisons en particulier - les bombardements des civils et le génocide pratiqué contre les Juifs. Nous examinerons ces deux questions dans les prochaines fiches de lecture.

Bombardement de la population civile

La valeur stratégique du bombardement fut un sujet de controverse tout au long de la guerre. Les stratèges ont discuté âprement à savoir si les cibles devraient être surtout militaires, industrielles ou civiles. En dépit du manque d'unanimité à ce sujet, des raids massifs de bombardement eurent lieu des deux côtés. Les résultats furent dévastateurs, quoique sans grande efficacité du point de vue militaire. Des villes à travers l'Europe devinrent les cibles de bombardement.

Tableau A : Pertes totales de vies humaines dues aux bombardements, 1939-1945

Allemandes	-	593 000
Anglaises	-	65 000

Tableau B : Pertes totales de vies humaines dues aux raids spécifiques

Londres (G.-B.)	juil. - sept. 1940	40 000
Hambourg (Allemagne)	24-25 juillet 1943	42 000
Dresde (Allemagne)	13-14 février 1945	120 000
Tokyo (Japon)	9 mars 1945	185 000
Hiroshima (Japon)	6 août 1945	60 000
Nagasaki (Japon)	9 août 1945	80 000

Tableau C : Milliers de tonnes de bombes larguées sur l'Allemagne 1940-1944

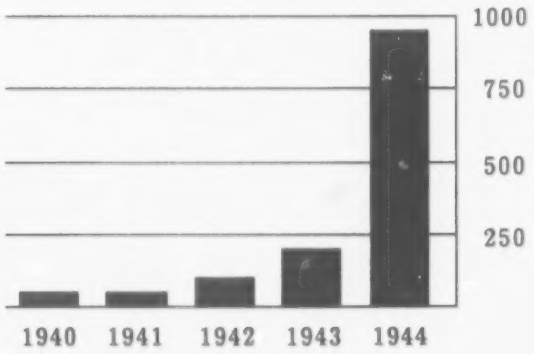

Les camps d'extermination

Tableau A : Nombre de morts dans les camps d'extermination nazis

Auschwitz	2 000 000
Belzec	600 000
Chelmno	340 000
Majdanek	1 380 000
Sobibor	250 000
Treblinka	800 000
Total	5 370 000

Tableau B : Nombre de juifs tués dans la solution finale

Pays	Population juive avant la solution finale	Population juive liquidée	
		Nombre	Pourcentage
Pologne	3 300 000	3 000 000	90
Pays baltes	253 000	228 000	90
Allemagne/Autriche	240 000	210 000	90
Bohême-Moravie	90 000	80 000	89
Slovaquie	90 000	75 000	83
Grèce	70 000	54 000	77
Pays-Bas	140 000	105 000	75
Hongrie	650 000	450 000	70
Biélorussie	375 000	245 000	65
Ukraine	1 500 000	900 000	60
Belgique	65 000	40 000	60
Yougoslavie	43 000	26 000	60
Roumanie	600 000	300 000	50
Norvège	1 800	900	50
France	350 000	90 000	26
Bulgarie	64 000	14 000	22
Italie	40 000	8 000	20
Luxembourg	5 000	1 000	20
Russie	975 000	107 000	11
Danemark	8 000	--	--
Finlande	2 000	--	--

Les crimes de guerre

En s'avançant sur Berlin pendant les derniers jours de la guerre, les Alliés se rendirent compte des atrocités commises par les Nazis pendant les années de guerre. Horrifiés par ce qu'ils découvrirent dans les camps de mort, les Alliés furent déterminés à faire appliquer la justice. Comme il avait été établi aux conférences de Yalta et de Potsdam en 1945, les hauts fonctionnaires responsables des crimes de guerre devaient être traduits en justice et punis. En tout, vingt-deux chefs furent inculpés de crimes de guerre et traduits en justice à Nuremberg. C'était la première fois que des chefs d'un pays étaient rendus personnellement responsables de leurs actions.

Les inculpations étaient basées sur trois sortes de crimes :

- **Les crimes contre la paix**

  - Planifier, préparer et lancer une guerre d'agression; le Mémorandum de Hossbach était une preuve à l'appui de cette inculpation.
  - Le Mémorandum de Hossbach : un document enregistré par Friedrich Hossbach à une réunion entre Hitler et quelques-uns de ses chefs d'état-major en 1937. Durant cette réunion, ils discutèrent de la nécessité d'une future expansion allemande sur le continent européen. Le mémorandum a servi de preuve aux inculpations liées aux crimes contre la paix.
  - Lancer une guerre d'agression en violant des traités internationaux.

- **Les crimes de guerre**

  - Les violations des «lois» ou des coutumes de guerre, y compris le meurtre, l'esclavage, le mauvais traitement des populations civiles et des prisonniers de guerre, la destruction de villes ou de villages sans aucune justification militaire.

- **Les crimes contre l'humanité**

  - Le meurtre, l'extermination, l'asservissement, et n'importe quel autre acte inhumain commis contre n'importe quelle population civile; des persécutions pour des raisons politiques, raciales, ou religieuses.

Le tribunal international de Nuremberg passa sa décision après le procès, en utilisant la justification suivante : pour ceux déclarés coupables, l'Allemagne était soumise aux règles internationales qui déterminent la conduite permise de tout pays. Cela veut dire qu'aucun chef ou gouvernement d'un pays n'a le droit de commettre des atrocités comme celles commises par l'Allemagne. Par conséquent, la défense «qu'on suivait simplement des ordres» n'était pas valide.

Voici des exemples de certaines des condamnations prononcées contre les officiels nazis :

- **Hermann Goering,** le second au pouvoir après Hitler - condamné à mort
- **Rudolph Hess,** chef adjoint - condamné à la prison à vie
- **Alfred Jodl,** maréchal - condamné à mort
- **Erich Rader,** commandant en chef de la Marine - condamné à la prison à vie
- **Franz von Papen,** conseiller politique - acquitté

Tous ceux qui furent condamnés à mort furent pendus, sauf Goering qui se suicida dans sa cellule.

Beaucoup de gens pensèrent que les tribunaux de Nuremberg avaient rendu la justice en châtiant ceux qui avaient commis certains des crimes les plus atroces dans l'histoire de l'humanité. Pourtant, il y en eut qui étaient d'avis qu'aucune justice ne pourrait jamais effacer toutes les horreurs de l'holocauste.

Traduit de : **War 1936-1945**. Social Studies 30, Module 6, Alberta Education Distance Learning, 1990.

La création des Nations unies

En 1941, le Président Roosevelt exprima le vœu qu'à la fin de la guerre, le monde puisse assurer à ses habitants quatre libertés à savoir, la liberté d'expression, la liberté de religion, la liberté de ne plus craindre la misère, et la liberté de ne plus craindre la peur. Ce rêve a influé sur l'esprit de la Charte de l'Atlantique, document qui a donné naissance aux Nations unies, ce nouvel espoir pour l'avancement des principes de justice internationale et des droits de la personne.

Aux premières rencontres des puissances alliées, les participants ont discuté de l'idée de création d'une nouvelle organisation internationale vouée à la protection des quatre libertés mentionnées par Roosevelt. Cette idée s'est retrouvée à l'ordre du jour de nombreuses conférences de guerre jusqu'au jour où les Nations unies ont vu le jour.

Voici les étapes menant à la formation des Nations unies :

- **La Charte de l'Atlantique, 1941**

  - Confirme le principe de la sécurité collective.

- **La Conférence de Washington, 1942**

  - Les puissances alliées se rencontrent et, tout en soulignant leur appui à la Charte de l'Atlantique, adoptent le nom des Nations unies. (Consulter les pages 15-16 dans **Histoire - terminales A/B/C/D.**)

- **La Conférence de Dumbarton Oaks, 1944**

  - Les ministres des Affaires étrangères des trois alliés négocient les grandes lignes du projet.

- **La Conférence de Yalta, 1945**

  - Roosevelt, Churchill et Staline s'accordent sur les procédures de vote au Conseil de sécurité.

- La conférence invite les alliés à envoyer des délégués à San Francisco pour rédiger la Charte des Nations unies.

- **La Conférence de San Francisco, 1945**

  - Rédaction de la Charte qui sera signée par 51 pays.

La Charte des Nations unies

(Extraits)

CHAPITRE I
BUTS ET PRINCIPES

ARTICLE PREMIER

Les buts des Nations unies sont les suivants :

1. Maintenir la paix et la sécurité internationales et à cette fin : prendre des mesures collectives efficaces en vue de prévenir et d'écarter les menaces à la paix et de réprimer tout acte d'agression ou autre rupture de la paix, et réaliser, par des moyens pacifiques, conformément aux principes de la justice et du droit international, l'ajustement ou le règlement de différends ou de situations, de caractère international, susceptibles de mener à une rupture de la paix ;

2. Développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes, et prendre toutes autres mesures propres à consolider la paix du monde ;

3. Réaliser la coopération internationale en résolvant les problèmes internationaux d'ordre économique, social, intellectuel ou humanitaire, en développant et en encourageant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion ;

4. Être un centre où s'harmonisent les efforts des nations vers ces fins communes.

ARTICLE 2

L'Organisation des Nations unies et ses Membres, dans la poursuite des buts énoncés à l'Article premier, doivent agir conformément aux principes suivants :

1. L'Organisation est fondée sur le principe de l'égalité souveraine de tous ses Membres.

2. Les Membres de l'Organisation, afin d'assurer à tous la jouissance des droits et avantages résultant de leur qualité de Membre, doivent remplir de bonne foi les obligations qu'ils ont assumées aux termes de la présente Charte.

3. Les Membres de l'Organisation règlent leurs différends internationaux par des moyens pacifiques, de telle manière que la paix et la sécurité internationales ainsi que la justice ne soient pas mises en danger.

4. Les Membres de l'Organisation s'abstiennent, dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout État, soit de toute autre manière incompatible avec les buts des Nations unies.

5. Les Membres de l'Organisation donnent à celle-ci pleine assistance dans toute action entreprise par elle conformément aux dispositions de la présente Charte et s'abstiennent de prêter assistance à un État contre lequel l'Organisation entreprend une action préventive ou coercitive.

6. L'Organisation fait en sorte que les États qui ne sont pas Membres des Nations unies agissent conformément à ces principes dans la mesure nécessaire au maintien de la paix et de la sécurité internationales.

7. Aucune disposition de la présente Charte n'autorise les Nations unies à intervenir dans les affaires qui relèvent essentiellement de la compétence nationale d'un État ni n'oblige les Membres à soumettre des affaires de ce genre à une procédure de règlement aux termes de la présente Charte ; toutefois, ce principe ne porte en rien atteinte à l'application des mesures de coercition prévues au Chapitre VII.

CHAPITRE II
MEMBRES

ARTICLE 3

Sont Membres originaires des Nations unies des États qui, ayant participé à la Conférence des Nations unies pour l'Organisation internationale à San Francisco ou ayant antérieurement signé la Déclaration des Nations unies, en date du 1er janvier 1942, signent la présente Charte et la ratifient conformément à l'Article 110.

CHAPITRE VII
ACTION EN CAS DE MENACE CONTRE LA PAIX, DE RUPTURE DE LA PAIX ET D'ACTE D'AGRESSION

ARTICLE 39

Le Conseil de sécurité constate l'existence d'une menace contre la paix, d'une rupture de la paix ou d'un acte d'agression et fait des recommandations ou décide quelles mesures seront prises conformément aux Articles 41 et 42 pour maintenir ou rétablir la paix et la sécurité internationales.

ARTICLE 40

Afin d'empêcher la situation de s'aggraver, le Conseil de sécurité, avant de faire les recommandations ou de décider des mesures à prendre conformément à l'Article 39, peut inviter les parties intéressées à se conformer aux mesures provisoires qu'il juge nécessaires ou souhaitables. Ces mesures provisoires ne préjugent en rien les droits, les prétentions ou la position des parties intéressées. En cas de non-exécution de ces mesures provisoires, le Conseil de sécurité tient dûment compte de cette défaillance.

ARTICLE 41

Le Conseil de sécurité peut décider quelles mesures n'impliquant pas l'emploi de la force armée doivent être prises pour donner effet à ses décisions, et peut inviter les Membres des Nations unies à appliquer ces mesures. Celles-ci peuvent comprendre l'interruption complète ou partielle des relations économiques et des communications ferroviaires, maritimes, aériennes, postales, télégraphiques, radio-électriques et des autres moyens de communication, ainsi que la rupture des relations diplomatiques.

ARTICLE 42

Si le Conseil de sécurité estime que les mesures prévues à l'Article 41 seraient inadéquates ou qu'elles se sont révélées Itelles, il peut entreprendre, au moyen de forces aériennes, navales ou terrestres, toute action qu'il juge nécessaire au maintien ou au rétablissement de la paix et de la sécurité internationales. Cette action peut comprendre des démonstrations, des mesures de blocus et d'autres opérations exécutées par des forces aériennes, navales ou terrestres de Membres des Nations unies.

ARTICLE 43

1. Tous les Membres des Nations unies, afin de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité internationales, s'engagent à mettre à la disposition du Conseil de sécurité, sur son invitation et conformément à un accord spécial ou à des accords spéciaux, les forces armées, l'assistance et les facilités, y compris le droit de passage, nécessaires au maintien de la paix et de la sécurité internationales.

2. L'accord ou les accords susvisés fixeront les effectifs et la nature de ces forces, leur degré de préparation et leur emplacement général, ainsi que la nature des facilités et de l'assistance à fournir.

3. L'accord ou les accords seront négociés aussitôt que possible, sur l'initiative du Conseil de sécurité. Ils seront conclus entre le Conseil de sécurité et des Membres de l'Organisation, ou entre le Conseil de sécurité et des groupes de Membres de l'Organisation, et devront être ratifiés par les États signataires selon leurs règles constitutionnelles respectives.

ARTICLE 51

Aucune disposition de la présente Charte ne porte atteinte au droit naturel de légitime défense, individuelle ou collective, dans le cas où un Membre des Nations unies est l'objet d'une agression armée, jusqu'à ce que le Conseil de sécurité ait pris les mesures nécessaires pour maintenir la paix et la sécurité internationales. Les mesures prises par des Membres dans l'exercice de ce droit de légitime défense sont immédiatement portées à la connaissance du Conseil de sécurité et n'affectent en rien le pouvoir et le devoir qu'a le Conseil, en vertu de la présente Charte, d'agir à tout moment de la manière qu'il juge nécessaire pour maintenir ou rétablir la paix et la sécurité internationales.

.....

Les institutions des Nations unies

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- regroupe tous les pays membres (environ 160 - ne sont pas membres à ce jour : la Suisse, les deux Corées et les quelques colonies qui restent);
- chaque pays a un vote et tous les votes sont égaux;
- des décisions importantes requièrent une majorité des deux tiers.

Pouvoirs :

- discuter des problèmes internationaux;
- faire des recommandations aux pays membres et aux institutions onusiennes;
- élire des membres aux institutions de l'ONU;
- sur recommandation du Conseil de sécurité, expulser les pays qui violent les principes de l'ONU et admettre de nouveaux membres;
- approuver le budget et les dépenses de l'ONU.

Le siège social de l'Assemblée générale est à New York. L'Assemblée générale se réunit régulièrement une fois l'an, mais peut se réunir plus souvent pour des sessions d'urgence.

CONSEIL DE SÉCURITÉ

- agit comme agence exécutive;
- consiste en 15 membres :
  - 5 membres permanents et 10 membres non permanents;
  - les 5 membres permanents sont la Chine, la Grande-Bretagne, la France, l'U.R.S.S. et les États-Unis;
  - chaque membre permanent dispose du droit de veto, c'est-à-dire du droit de refuser une résolution. Par conséquent, n'importe lequel des cinq membres permanents peut à lui seul défaire une résolution en lui opposant son veto;
  - les dix membres non permanents sont élus par l'Assemblée générale pour des périodes de deux ans;
  - sur des questions importantes, une majorité de neuf voix dont celles des cinq membres permanents est requise.

Pouvoirs :

- responsabilité principale : maintenir la paix et la sécurité;
- examine les disputes mettant en danger la paix;
- fait des recommandations pour régler les disputes;
- demande aux pays membres de l'ONU de prendre des mesures économiques ou militaires nécessaires contre des pays agresseurs;
- se rencontre quand le besoin se fait sentir.

SECRÉTARIAT

- agit comme fonction publique;
- comprend un Secrétaire général et son personnel;
- le Secrétaire général est élu pour un mandat de cinq ans par l'Assemblée générale sur recommandation du Conseil de sécurité.

Pouvoirs :

- embauche et dirige un personnel comprenant des milliers de personnes;
- apporte à l'attention du Conseil de sécurité des questions susceptibles de menacer la paix mondiale;
- entreprend d'autres tâches selon les vœux des autres institutions onusiennes;
- le personnel s'occupe des tâches administratives élémentaires.

Secrétaires généraux :

- 5 Secrétaires généraux ont dirigé les destins des Nations unies jusqu'à ce jour, à savoir :

Trygve Lie (Norvège)	1946 - 1952
Dag Hammarskjœsld (Suède)	1953 - 1961
U Thant (Birmanie)	1961 - 1971
Kurt Waldheim (Autriche)	1972 - 1981
Javier Pérez de Cuellar (Pérou)	1982 - --

COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

- la cour des nations;
- comprend quinze juges internationaux qui décident, par vote de majorité, des cas qui leur sont soumis.

Pouvoirs :

- règle les disputes légales entre nations;
- donne des opinions légales sur d'autres questions intéressant l'ONU et ses institutions.

* Les pays qui soumettent leurs différends à la Cour internationale de justice s'engagent à l'avance à respecter sa décision.

CONSEIL DE TUTELLE

- protège les peuples coloniaux;
- surveille les territoires sous mandat; (Ces territoires étaient, avant la Seconde Guerre mondiale, sous la tutelle d'une des puissances de l'Axe.)
- ce système succède à celui de la Société des Nations;
- les cinq membres permanents siègent au Conseil de tutelle. Seuls les États-Unis possèdent des territoires sous mandat.

Pouvoirs :

- aide les territoires sous mandat à accéder à l'indépendance;
- étudie des rapports en provenance des territoires sous mandat;
- examine des pétitions des territoires sous mandat;
- envoie des commissions d'enquête à ces territoires;
- fait rapport à l'Assemblée générale.

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

- comprend vingt-sept membres choisis par l'Assemblée générale pour un terme de trois ans;
- les décisions se prennent à la majorité;

- comprend des commissions et des comités ayant un but spécifique (Commission des droits de la personne, Commissions sur le statut de la femme, etc.).

Pouvoirs :

- vise à améliorer les conditions économiques, sociales, culturelles, sanitaires et éducatives à travers le monde;
- peut mener des études et faire des recommandations aux pays membres et à l'Assemblée générale.

AGENCES SPÉCIALISÉES

- ces agences ne sont pas sous le contrôle direct de l'ONU; certaines ont été créées avant l'établissement de l'ONU;
- coordonne leurs efforts avec l'ONU par l'entremise du Conseil économique et social.

- Exemples : UNESCO - Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
  O.I.T. - Organisation internationale du travail
  F.M.I. - Fonds monétaire international

LES LANGUES AUX NATIONS UNIES

- Les langues officielles des Nations unies sont l'anglais, l'arabe, le chinois, le français, le russe et l'espagnol. Les langues de travail sont l'anglais et le français. La différence entre une langue officielle et une langue de travail est celle-ci : un délégué aux Nations unies peut parler n'importe laquelle des langues officielles et ses paroles seront traduites simultanément dans les cinq autres langues; par contre, les documents ne sont produits qu'en anglais et en français, sauf sur demande spéciale.

DÉCLARATION UNIVERSELLE des DROITS DE L'HOMME

LE 10 DÉCEMBRE 1948, *l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté et proclamé la Déclaration universelle des droits de l'homme dont nous publions le texte. Après cet acte historique, l'Assemblée générale a recommandé aux Etats Membres de ne négliger aucun des moyens en leur pouvoir pour publier solennellement le texte de la Déclaration et « pour faire en sorte qu'il soit distribué, affiché, lu et commenté principalement dans les écoles et autres établissements d'enseignement, sans distinction fondée sur le statut politique des pays ou des territoires ».*

SERVICE DE L'INFORMATION
DES NATIONS UNIES

DECLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

PRÉAMBULE

Considérant que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde,

Considérant que la méconnaissance et le mépris des droits de l'homme ont conduit à des actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité et que l'avènement d'un monde où les êtres humains seront libres de parler et de croire, libérés de la terreur et de la misère, a été proclamé comme la plus haute aspiration de l'homme,

Considérant qu'il est essentiel que les droits de l'homme soient protégés par un régime de droit pour que l'homme ne soit pas contraint, en suprême recours, à la révolte contre la tyrannie et l'oppression,

Considérant qu'il est essentiel d'encourager le développement de relations amicales entre nations,

Considérant que dans la Charte les peuples des Nations Unies ont proclamé à nouveau leur foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité des droits des hommes et des femmes, et qu'ils se sont déclarés résolus à favoriser le progrès social et à instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande,

Considérant que les Etats Membres se sont engagés à assurer, en coopération avec l'Organisation des Nations Unies, le respect universel et effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales,

Considérant qu'une conception commune de ces droits et libertés est de la plus haute importance pour remplir pleinement cet engagement,

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

proclame

LA PRÉSENTE DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME comme l'idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations afin que tous les individus et tous les organes de la société, ayant cette Déclaration constamment à l'esprit, s'efforcent, par l'enseignement et l'éducation, de développer le respect de ces droits et libertés et d'en assurer, par des mesures progressives d'ordre national et international, la reconnaissance et l'application universelles et effectives, tant parmi les populations des Etats Membres eux-mêmes que parmi celles des territoires placés sous leur juridiction.

Article premier

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

Article 2

Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation.

De plus, il ne sera fait aucune distinction fondée sur le statut politique, juridique ou international du pays ou du territoire dont une personne est ressortissante, que ce pays ou territoire soit indépendant, sous tutelle, non autonome ou soumis à une limitation quelconque de souveraineté.

Article 3

Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne.

Article 4

Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude ; l'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes.

Article 5

Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Article 6

Chacun a le droit à la reconnaissance en tous lieux de sa personnalité juridique.

Article 7

Tous sont égaux devant la loi et ont droit sans distinction à une égale protection de la loi. Tous ont droit à une protection égale contre toute discrimination qui violerait la présente Déclaration et contre toute provocation à une telle discrimination.

Article 8

Toute personne a droit à un recours effectif devant les juridictions nationales compétentes contre les actes violant les droits fondamentaux qui lui sont reconnus par la constitution ou par la loi.

Article 9

Nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ou exilé.

Article 10

Toute personne a droit, en pleine égalité, à ce que sa cause soit entendue équitablement et publiquement par un tribunal indépendant et impartial, qui décidera, soit de ses droits et obligations, soit du bien-fondé de toute accusation en matière pénale dirigée contre elle.

Article 11

(1) Toute personne accusée d'un acte délictueux est présumée innocente jusqu'à ce que sa culpabilité ait été légalement établie au cours d'un procès public où toutes les garanties nécessaires à sa défense lui auront été assurées.

(2) Nul ne sera condamné pour des actions ou omissions qui, au moment où elles ont été commises, ne constituaient pas un acte délictueux d'après le droit national ou international. De même, il ne sera infligé aucune peine plus forte que celle qui était applicable au moment où l'acte délictueux a été commis.

Article 12

Nul ne sera l'objet d'immixtions arbitraires dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance, ni d'atteintes à son honneur et à sa réputation. Toute personne à droit à la protection de la loi contre de telles immixtions ou de telles atteintes.

Article 13

(1) Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État.

(2) Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays.

Article 14

(1) Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays.

(2) Ce droit ne peut être invoqué dans le cas de poursuites réellement fondées sur un crime de droit commun ou sur des agissements contraires aux buts et aux principes des Nations Unies.

Article 15

(1) Tout individu a droit à une nationalité.

(2) Nul ne peut être arbitrairement privé de sa nationalité, ni du droit de changer de nationalité.

Article 16

(1) A partir de l'âge nubile, l'homme et la femme, sans aucune restriction quant à la race, la nationalité ou la religion, ont le droit de se marier et de fonder une famille. Ils ont des droits égaux au regard du mariage, durant le mariage et lors de sa dissolution.

(2) Le mariage ne peut être conclu qu'avec le libre et plein consentement des futurs époux.

(3) La famille est l'élément naturel et fondamental de la société et a droit à la protection de la société et de l'État.

Article 17

(1) Toute personne, aussi bien seule qu'en collectivité, a droit à la propriété.

(2) Nul ne peut être arbitrairement privé de sa propriété.

Article 18

Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction seule ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites.

Article 19

Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.

Article 20

(1) Toute personne a droit à la liberté de réunion et d'association pacifiques.

(2) Nul ne peut être obligé de faire partie d'une association.

Article 21

(1) Toute personne a le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis.

(2) Toute personne a droit à accéder, dans des conditions d'égalité, aux fonctions publiques de son pays.

(3) La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics ; cette volonté doit s'exprimer par des élections honnêtes qui doivent avoir lieu périodiquement, au suffrage universel égal et au vote secret ou suivant une procédure équivalente assurant la liberté du vote.

Article 22

Toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale ; elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité, grâce à l'effort national et à la coopération internationale, compte tenu de l'organisation et des ressources de chaque pays.

Article 23

(1) Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfai-

santes de travail et a la protection contre le chômage.

(2) Tous ont droit, sans aucune discrimination, à un salaire égal pour un travail égal.

(3) Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine et complétée, s'il y a lieu, par tous autres moyens de protection sociale.

(4) Toute personne a le droit de fonder avec d'autres des syndicats et de s'affilier à des syndicats pour la défense de ses intérêts.

Article 24

Toute personne a droit au repos et aux loisirs et notamment à une limitation raisonnable de la durée du travail et à des congés payés périodiques.

Article 25

(1) Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté.

(2) La maternité et l'enfance ont droit à une aide et à une assistance spéciales. Tous les enfants, qu'ils soient nés dans le mariage ou hors mariage, jouissent de la même protection sociale.

Article 26

(1) Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé ; l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite.

(2) L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la

tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux, ainsi que le développement des activités des Nations Unies pour le maintien de la paix.

(3) Les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants.

Article 27

(1) Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent.

(2) Chacun a droit à la protection des intérêts moraux et matériels découlant de toute production scientifique, littéraire ou artistique dont il est l'auteur.

Article 28

Toute personne a droit à ce que règne, sur le plan social et sur le plan international, un ordre tel que les droits et libertés énoncés dans la présente Déclaration puissent y trouver plein effet.

Article 29

(1) L'individu a des devoirs envers la communauté dans laquelle seule le libre et plein développement de sa personnalité est possible.

(2) Dans l'exercice de ses droits et dans la jouissance de ses libertés, chacun n'est soumis qu'aux limitations établies par la loi exclusivement en vue d'assurer la reconnaissance et le respect des droits et libertés d'autrui et afin de satisfaire aux justes exigences de la morale, de l'ordre public et du bien-être général dans une société démocratique.

(3) Ces droits et libertés ne pourront, en aucun cas, s'exercer contrairement aux buts et aux principes des Nations Unies.

Article 30

Aucune disposition de la présente Déclaration ne peut être interprétée comme impliquant pour un État, un groupement ou un individu un droit quelconque de se livrer à une activité ou d'accomplir un acte visant à la destruction des droits et libertés qui y sont énoncés.

Reprinted in U.N., New York
Reprinted in U.N., New York

OPI/15—78-35954—August 1978—30,000
DPI/15-80-34574-January 1981-50,000

Les Casques bleus

DU PASSÉ AU PRÉSENT

La FINUL* et les forces de l'ONU dans le Golan et à Chypre sont actuellement les trois seules initiatives des Nations unies dans le cadre des **Casques bleus.**

Cette formule d'intervention, pour la première fois inaugurée en 1948 lors du partage de la Palestine, n'a véritablement reçu l'assentiment de la communauté internationale qu'en 1960 au Congo (aujourd'hui le Zaïre), où les forces de l'ONU sont restées stationnées pendant près de quatre ans au prix de 400 millions de dollars et 234 morts.

Les troupes de l'ONU (qui avaient atteint le nombre de 20 000 hommes en juillet 1961) participaient alors pour la première fois à l'accession d'un pays à l'indépendance : en juin 1964, l'indépendance du Congo, colonisé par les Belges, était chose reconnue et la sécession interne du Katanga était chose réglée.

Une autre intervention des troupes de l'ONU a eu moins de succès dans la région du canal de Suez et du Sinaï de 1956 à 1967 d'abord, puis de 1973 à 1979 ensuite. Le retrait des quelques 4 000 soldats de l'ONU de la région en 1967 a été suivi de la «Guerre des six jours». Le second retrait en 1979 est survenu à la suite de l'accord de Camp David, entre l'Égypte et Israël, sous l'égide des É.-U. Depuis ce temps, une force multinationale de maintien de la paix, en dehors des cadres de l'ONU, y assure le respect de l'accord. Y participent les É.-U., le Canada et huit autres pays qui y maintiennent environ 2 500 soldats.

La présence de troupes de l'ONU dans une région donnée sert avant tout, en principe, à assurer une paix relative pendant que des négociations se poursuivent en vue d'une solution politique. Cependant, il existe des arguments contre l'utilisation des **Casques bleus** : «Certains prétendent que leur présence ne fait que laisser les choses traîner, en enlevant l'urgence de résoudre la situation», remarque un responsable de l'ONU.

* Force intérimaire des Nations unies au Liban

Toutefois, le Secrétaire général, Pérez de Cuellar, voit les choses d'un autre œil. Malgré la détérioration de la situation au sud du Liban par exemple, il favorise le maintien de la FINUL, en indiquant qu'un retrait pourrait causer «une autre crise majeure» dans le sud du pays.

Source : La Presse, 4 juillet 1987.

Lexique

Français		Anglais
Anschluss	• union entre l'Autriche et l'Allemagne (défendue par le traité de Versailles)	**Anschluss**
Apaisement (conciliation)	• politique qui consiste à accéder aux demandes d'un pays agresseur afin de sauvegarder la paix	**Appeasement**
Puissances de l'Axe	• se réfère à l'Axe Berlin - Tokyo - Rome dont le fil directeur était l'opposition au communisme international	**Axis powers**
Blitzkrieg	• guerre-éclair, une stratégie allemande comprenant l'utilisation simultanée des forces de l'air et de la terre	**Blitzkrieg**
Glacis défensif (état tampon)	• une région qui sépare des nations belligérantes (ennemies)	**Buffer zone**
Démobiliser	• démanteler certaines unités armées en permettant aux soldats de rentrer chez eux et de réintégrer les rangs des civils	**Demobolize**
Mobiliser	• les civils (citoyens) doivent s'enrôler dans l'armée	
Dénazification	• processus visant à effacer toutes les organisations, croyances et attitudes associées au national-socialisme (le parti nazi)	**De-nazification**

Français		Anglais
Solution finale	• programme d'Hitler pour l'extermination totale des Juifs	**Final solution**
Génocide	• l'extermination d'une race ou d'un peuple	**Genocide**
Sécurité collective globale	• système de sécurité où chaque pays s'engage à veiller à la protection de la sécurité de chaque autre pays • un objectif des Nations unies; les Nations unies ont le droit de demander aux pays membres de prendre des mesures nécessaires afin de décourager l'agression d'un pays contre un autre	**Global collective security**
Holocauste	• le traitement des Juifs avant et pendant la Deuxième Guerre mondiale avec référence particulière à l'extermination de six millions d'entre eux	**Holocaust**
Lebensraum	• espace vital, c'est-à-dire le territoire traditionnel revendiqué par Hitler afin d'assurer l'expansion du peuple allemand	**Lebensraum**
Guerre totale	• guerre qui n'est pas limitée aux seuls combattants, mais qui implique tous les aspects d'une société (i.e., les civils, les installations); la portée et la destruction sont totales	**Total war**

Français		Anglais
Veto	• la capacité d'un membre de bloquer à lui seul une loi, proposition ou solution • l'autorité qu'a une personne ou un pays de refuser d'adopter une loi ou une mesure	**Veto**
Démilitarisation	• priver un pays ou un territoire de sa force militaire	**Demilitarization**
Remilitarisation	• ré-armer un pays ou un territoire - lui rendre sa force militaire	**Remilitarization**

Rappel

Afin de vous assurer d'avoir atteint les objectifs de ce module, veuillez relire l'**Avis aux élèves** qui se trouve au début du module 2.

De façon plus générale, vous devriez avoir compris que :

- une politique expansionniste peut provoquer une variété de réponses;
- la Deuxième Guerre mondiale a changé la nature de la guerre ainsi que l'équilibre international du pouvoir;
- les arrangements internationaux pour la paix et la stabilité mondiale tiennent compte des réalités du pouvoir.

MODULE 3 : L'ÉMERGENCE ET L'INTERACTION DES SUPERPUISSANCES

A. La guerre froide

B. Naissance de nouvelles nations et changement de garde idéologique

C. Développements concernant les sphères d'influence des superpuissances

D. Vivre avec la bombe nucléaire

E. Les développements récents et leur impact sur les superpuissances

Avis aux élèves

Le monde après 1945 est caractérisé par une rivalité hostile entre les deux superpuissances issues de la Seconde Guerre mondiale. Cette rivalité est connue sous le nom de «guerre froide».

Ce module vise à explorer les raisons et les conséquences de cette animosité entre l'Union soviétique, d'une part, et les États-Unis, d'autre part. La bipolarisation qui en a résulté a touché toute la planète et influencé les développements sur tous les continents.

À la fin de ce module, vous devrez être capables de comprendre et d'expliquer les points suivants :

- un changement dans l'équilibre des forces a donné lieu à de nouveaux rapprochements entre nations :

  - les origines et la signification de la guerre froide;
  - les méthodes de poursuite de la guerre froide;
  - les grandes lignes du développement de la guerre froide;
  - les arrangements politiques et frontaliers de la fin de la Seconde Guerre mondiale;
  - concepts : rideau de fer, bipolarisation, endiguement, co-existence pacifique, déstalinisation, non-alignement, équilibre de la terreur, dissuasion, politique de la corde raide, détente;
  - la signification d'événements-clés tels que : le coup de Prague, le blocus de Berlin, la division de l'Allemagne, le Plan Marshall, la création des alliances militaires (OTAN, Pacte de Varsovie), la guerre de Corée, la création du COMECON, le Marché commun;

- la naissance de nouvelles nations a influencé les politiques étrangères des superpuissances :

  - les grandes lignes de la décolonisation et l'impact que la guerre froide a eu sur celle-ci;
  - la signification des événements-clés tels que : la guerre en Chine, la guerre au Vietnam;

- concepts : décolonisation, guérilla, guerre restreinte;

- les superpuissances ont subi des pressions d'autodétermination au sein de leurs sphères d'influence :

  - la signification des événements-clés tels que : les guerres au Moyen-Orient, la crise des missiles à Cuba, le rapprochement des pays de l'Europe de l'Ouest;
  - l'influence des superpuissances en Afrique, en Europe de l'Est ainsi qu'en Amérique centrale et aux Caraïbes;

- le développement des armes nucléaires a été considéré à la fois comme élément stabilisateur et déstabilisateur dans les relations internationales :

  - l'impact du développement et du déploiement de la bombe atomique sur les relations internationales;
  - la course aux armements et les efforts en vue du désarmement;
  - les principaux points du débat entre les partisans de la dissuasion et ceux du pacifisme anti-nucléaire.

La méthodologie de la guerre froide

Course aux armements

- Les superpuissances sont en rivalité pour développer les armements les plus puissants et se donner un avantage l'un par rapport à l'autre. La course aux armements assure l'établissement d'un certain équilibre de pouvoir entre les superpuissances.

Systèmes de défense

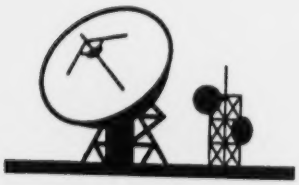

- Les superpuissances se sont dotées de systèmes d'alerte sophistiqués qui réduisent les possibilités d'attaques-éclairs.

Course dans l'espace

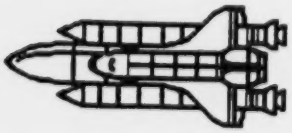

- Les superpuissances ont tenté de tirer des avantages militaires de leur programme spatial.

Guerre de propagande

- Cette «guerre» a deux volets : le premier est une guerre de propagande qui se livre dans les médias : radio, télévision, livres et journaux; le second est une guerre d'intelligence livrée par les espions et appuyée par l'usage des dispositifs électroniques.

Traduit de : **The Contemporary World: The Cold War or Co-Existence**, Harcourt, Brace, Jovanovich. Reproduit avec permission de Hartcourt, Brace, Jovanovich.

Alliances

- Certains pays se sont alliés à une superpuissance afin d'assurer leur sécurité nationale, tandis que d'autres ont appuyé la politique d'une grande puissance pour se faire offrir de l'aide militaire et technique. Les membres de ces alliances se trouvent généralement à l'intérieur de la sphère d'influence d'une superpuissance donnée.

Guerre des avertissements

- Les superpuissances ont l'habitude de condamner la politique étrangère de l'autre et d'émettre des avertissements ou des menaces à cet égard.

Guerre de prestige

- Par le biais de subventions massives (sports, Olympiques, groupes culturels, etc.), chaque superpuissance a encouragé les activités de ses citoyens dans l'espoir que les mérites et les succès de ceux-ci rejaillissent sur le régime en question.

Les origines de la guerre froide

Les origines de la guerre froide remontent à la révolution communiste en Russie en 1917. À partir de ce moment, les communistes russes se sont employés à promouvoir le communisme à travers l'Europe, semant ainsi la méfiance et la peur chez certains. Les États-Unis et la plupart des gouvernements de l'Europe de l'Ouest ont vu le communisme comme une menace à la démocratie.

Les politiques de Staline (1926-1953) pendant les années 20 et 30 (la collectivisation, l'industrialisation à outrance et les purges*) ont été menées sans égard aux pertes de vies humaines, ce qui n'a fait qu'augmenter la peur du communisme.

Cette peur s'est atténuée un peu pendant la Seconde Guerre mondiale, événement qui a obligé l'Union soviétique, les États-Unis et d'autres pays non fascistes à conclure une alliance tactique.

Vers la fin de la guerre toutefois, la méfiance est réapparue. Entre 1944 et 1947, l'U.R.S.S. a établi son contrôle politique sur la Bulgarie, la Roumanie, l'Allemagne de l'Est, la Pologne et la Tchécoslovaquie.

Les Américains étaient choqués par ces actions et ont craint l'expansion du communisme en Europe de l'Ouest.

L'abandon du prêt-bail par les Américains à la fin de la guerre, par contre, a encouragé les Soviétiques à croire que les États-Unis voulaient maintenir l'Union soviétique dans un état de ruine. De plus, l'U.R.S.S. craignait la puissance militaire des États-Unis, surtout après la démolition de Hiroshima et de Nagasaki par des bombes nucléaires. Même le Plan Marshall amenait les Soviétiques à croire que les Américains voulaient dominer toute l'Europe sur le plan économique.

---

* La persécution et l'exécution des centaines de communistes qui, d'après Staline, constituaient une menace à son autorité.

La guerre froide commence pour de bon en 1948 avec la tentative soviétique d'évincer les États-Unis et ses alliés de Berlin-Ouest. Cet événement, appelé la crise de Berlin, marque le début d'une confrontation qui connaîtra son apogée en 1962 avec la crise des missiles à Cuba.

Alliances américaines d'endiguement (1947-1958)

ALLIANCE	ANNÉE DE CRÉATION	MEMBRES	BUTS
Traité de Rio de Janeiro	1947-48	É.-U., pays latino-américains membre de l'OEA	défense commune de l'hémisphère occidentale
Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN)	1949	Belgique, Canada, Danemark, France (se retire en 1966), Allemagne (1955), Grèce (1952), Islande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Portugal, Espagne (1982), Turquie (1952), Grande-Bretagne, États-Unis	garantir la liberté et la sécurité des pays membres par le biais d'un système de défense collective
Traité de sécurité Japon - États-Unis	1951	Japon, États-Unis	les États-Unis protégeront le Japon si celui-ci est agressé; le traité permet l'établissement de bases militaires américaines au Japon
ANZUS	1951	Australie, Nouvelle-Zélande, États-Unis	défense commune devant un danger commun
OTASE (SEATO en anglais) Organisation du traité - l'Asie du Sud-Est	1954 (Annulation progressive du traité commence en 1976.)	Grande-Bretagne, France, Australie, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Thaïlande, Philippines, États-Unis	fournir un système de défense collective dans le Sud-Est asiatique

ALLIANCE	ANNÉE DE CRÉATION	MEMBRES	BUTS
Pacte de Bagdad (appelé plus tard CENTO - Central Treaty Organization)	1955	Grande-Bretagne, Turquie, Iran, Iraq (se retire en 1958), Pakistan - appuyé par les États-Unis	former une alliance militaire pour contenir l'agression dans la région de l'Asie centrale
NORAD (North American Aerospace Defense)	1958	Canada, États-Unis	établir des réseaux de radar afin d'avoir une défense coordonnée canado-américaine en cas d'une agression soviétique

Vers l'émergence de la Chine communiste

1928	- Tchang Kaï Chek (Jiang Jieski) réussit l'unification du pays face aux seigneurs de guerre. Il devient Président de la république et chef du gouvernement appelé le «Guomindang» Son groupement est connu sous le nom des Nationalistes.
1931	- Mao Zedong, chef du parti communiste chinois, fonde une République soviétique chinoise.
1930-1935	- Le Guomindang lance l'assaut contre les Communistes et les oblige à quitter leurs bases du sud. Les Communistes s'enfuient vers le Nord (ce trajet devenu légendaire est appelé «La Longue Marche».
1931	- Le Japon attaque la Manchourie et en fait un état fantoche appelé le Mandchoukouo.
1936	- Les Nationalistes et les Communistes forment un front uni anti-japonais.
1937	- Les troupes japonaises se lancent à la conquête de la Chine. Toute la Chine littorale passe sous leur contrôle. Tchang Kai Chek se replie à l'intérieur et continue la guerre contre les Japonais.
1945	- Défaite du Japon; les Communistes proposent la création d'un gouvernement de coalition, mais la guerre civile reprend peu après.
1946	- Reprise de la guerre civile entre Communistes (appuyés modestement par l'U.R.S.S.) et les Nationalistes (appuyés par les Américains).
1949	- Victoire des Communistes; Tchang Kaï Chek et le gouvernement nationaliste se réfugient sur l'île de Taïwan (Formose).

La révolution cubaine et la politique américaine

LA DOCTRINE MUNROE, 1823

En 1823, le président américain James Munroe déclara dans un message adressé aux puissances alliées européennes qu'il considérait toute tentative de leur part d'étendre leur influence sur une partie quelconque de cet hémisphère comme un acte dangereux pour la sécurité américaine et la paix mondiale. En termes plus simples, cela voulait dire que les États-Unis ne toléreraient l'intervention d'aucun pays extérieur à l'hémisphère nord-américain dans les affaires de cet hémisphère.

LA GUERRE HISPANO-AMÉRICAINE, 1898

En 1898, l'Espagne se voit obligée par les États-Unis d'accorder l'indépendance à Cuba qui avait été sous domination espagnole.

L'AMENDEMENT PLATTE, 1901

En 1901, Cuba devient un protectorat américain. Selon les termes de l'accord :

- les États-Unis acquièrent le droit de préserver l'indépendance de la nation cubaine et de protéger la vie, la liberté et la propriété sur l'île;
- les États-Unis acquièrent le droit d'établir une base navale à Guantanamo. (Voir carte, p. 122 - Protectorat = territoire dépendant d'un état plus fort et contrôlé par celui-ci.)

POLITIQUE DE BON VOISINAGE, 1934

En 1945, l'Amendement Platt fut aboli, les Américains gardant toutefois leur base à Guantanamo.

1959 marque l'apogée de la dominance économique américaine à Cuba. Ce pays est, aux yeux des Américains, un ami et un allié.

LA RÉVOLUTION DE CASTRO, 1958-59

Pendant les années 1950, un dictateur militaire, le général Fulgencio Batista gouverna Cuba. Sous son gouvernement, le rôle américain dans l'économie s'accrut, surtout dans les domaines du téléphone, de l'électricité, du chemin de fer et du sucre. Les Américains importaient des produits agricoles et des minerais cubains et, en retour, lui expédiaient des produits manufacturés. Malheureusement, le peuple cubain bénéficia peu de la croissance économique nationale. La grande majorité ne connut que la pauvreté et les injustices du règne de Batista, un despote de plus en plus corrompu.

En 1958, la révolution éclata sous la direction de Fidel Castro. En 1959, après une brève guerre de guérilla, Batista s'enfuit et Castro devint le chef d'un nouveau gouvernement gauchiste. Castro se mit à débarrasser Cuba des influences américaines, auxquelles il donna le nom «d'impérialisme du dollar». Il tenta également la nationalisation des industries américaines, ce qui amena les Américains à soupçonner le communisme, prétexte suffisant pour couper les relations diplomatiques et commerciales. Les États-Unis, sous la présidence de Dwight Eisenhower, se sentirent menacés par la présence d'un tel gouvernement dans sa sphère d'influence.

Au moment de la révolution, Castro n'était pas encore communiste. Le cours des événements après la révolution, toutefois, le convainquit de joindre ce camp. À cause de la rupture des investissements et de l'aide américaine, Castro dut se tourner vers l'Union soviétique pour chercher de l'aide. L'Union soviétique accepta d'acheter le sucre cubain et de fournir de l'aide économique destinée au développement agricole et industriel cubain.

Aux États-Unis, les partisans de Batista mirent sur pied des plans pour envahir l'île cubaine et renverser Castro. Ils reçurent l'aide de la C.I.A., qui assura une partie de leur entraînement au Nicaragua. En avril 1961, 1 600 exilés cubains, voyageant à bord des bateaux américains, débarquèrent sur l'île à la baie des Cochons. Les troupes de Castro étaient au courant des plans d'invasion et écrasèrent la rébellion sans trop de problèmes. La plupart des rebelles furent tués, les autres capturés. L'invasion s'avéra un échec lamentable.

Bien que ratée, l'invasion eut pour effet de convaincre Castro du besoin d'appui pour parer à toute nouvelle attaque. Ainsi, annonça-t-il en 1961 son intention de faire de

Cuba un état communiste, lui-même s'étant converti au marxisme-léninisme. Il annonça également l'accord des autorités soviétiques de participer à la défense de Cuba et de raffermir les liens économiques. Aux yeux des États-Unis, cela signifia l'expansion soviétique dans la sphère d'influence américaine.

CUBA

Traduit de : **The Rise and Interaction of Superpowers 1945-1962**. Social Studies 30, Module 7, Alberta Education Distance Learning, 1990, p. 94.

La crise cubaine des missiles, 1962

Août 1962

30 bateaux soviétiques arrivent à Cuba amenant des IRBM (missiles balistiques intercontinentaux) ainsi que 5 000 techniciens soviétiques.

Septembre 1962

Des bombardiers soviétiques arrivent à Cuba.

14 octobre 1962

Des avions de reconnaissance américains observent, à l'aide de photos aériennes, la construction de rampes de lancement de fusées nucléaires capables d'atteindre le territoire américain. On note aussi l'approche à pas rapides d'une flotille soviétique.

La découverte de rampes de lancement provoque une crise aux États-Unis. La présence de missiles nucléaires à Cuba réduirait de 15 à 2 minutes, l'intervalle entre le lancement d'une fusée nucléaire et son explosion aux États-Unis. Cette nouvelle situation représentait un changement majeur dans l'équilibre de pouvoir entre les deux superpuissances et menaçait la sécurité nationale des États-Unis.

22 octobre 1962

Le président américain, J. F. Kennedy, se réunit avec ses conseillers politiques et militaires pour discuter de la ligne de conduite à adopter.

15-21 octobre 1962

Kennedy annonça le blocus sélectif de l'île, qualifié de «quarantaine», qui interdit la livraison de matériel militaire offensif à Cuba, tout en laissant passer les vivres et les produits de nécessité.

Pour prévenir toute attaque nucléaire soviétique, Kennedy proclame aussi que toute attaque contre un pays de l'hémisphère occidental serait considérée comme une attaque contre les États-Unis et provoquerait, de la sorte, une riposte nucléaire américaine.

Le monde confronté à la crise la plus grave de la guerre froide est à deux doigts de la guerre nucléaire. La stratégie qu'utilise Kennedy s'appelle «la politique de la corde raide» (brinkmanship). C'est une des façons les plus dangereuses de résoudre une crise. Cette stratégie amène un pays à formuler des exigences telles que si l'autre pays ne les accepte pas, c'est la catastrophe pour les deux.

24-27 octobre 1962

Quelques navires soviétiques sont arraisonnés par la marine américaine qui leur permet d'entrer dans la zone de quarantaine. D'autres navires renversent la vapeur et retournent en Union soviétique avant d'être arrêtés par les Américains.

26-28 octobre 1962

Kennedy et le chef soviétique Khrouchtchev entament des négociations secrètes. Kennedy demande le retrait des missiles soviétiques de Cuba. Khrouchtchev demande le retrait des missiles américains en Turquie (pays ayant une frontière commune avec l'U.R.S.S.).

28 octobre 1962

Khrouchtchev annonçe son intention de retirer les missiles de Cuba sous la surveillance des Nations unies. Il promet de ne plus construire de sites à Cuba. Pour leur part, les Américains promettent de ne plus jamais attaquer Cuba. De plus, les États-Unis retirent les missiles Jupiter de la Turquie.

2 novembre 1962

Kennedy lève la quarantaine en apprenant le démantèlement des sites de missiles à Cuba. La crise prend ainsi fin.

L'AFFRONTEMENT EST/OUEST EN AFRIQUE

Multiple à bien des égards, la personnalité africaine l'est particulièrement sur le plan linguistique (en plus des langues autochtones, les pays y sont anglophones, francophones lusophones ou arabophones) et sur le plan religieux, où l'islam est en progression.

Un vaste continent de 550 millions d'habitants, très inégalement répartis (110 millions pour le seul Nigeria), où la poussée démographique est forte et qui est, malgré ses richesses minérales, le plus pauvre et le plus faible du monde.

Après la décolonisation, les pays africains sont devenus des États indépendants, sans que cette mutation politique ait eu les effets bénéfiques escomptés.

Les conflits internes ou entre États, auxquels des puissances étrangères sont trop souvent mêlées, y sont nombreux : Tchad, Sahara occidental, Angola, Afrique du Sud, Mozambique, Ouganda, Corne orientale, Soudan pour ne citer que les plus graves. Un cercle vicieux assujettit les facteurs économiques aux facteurs politiques et vice versa : c'est le cas pour le Tchad, où la guerre civile retarde une mise en valeur des terres arables du sud du pays. Les économies africaines sont désorganisées, la baisse des cours des matières premières, notamment du pétrole, réduit à néant les plans de développement. Dans bon nombre de pays, le produit national brut par habitant diminue régulièrement et la sécheresse provoque chaque année le déplacement de millions de personnes en quête de nourriture.

En raison de sa pauvreté, l'Afrique n'est pas un partenaire solvable, c'est elle qui dépend des pays riches, dont elle réclame une aide alimentaire, une assistance technique, des crédits (malgré son endettement) et des armes.

Une pâture pour les crocodiles ?

Ni l'une ni l'autre des deux grandes puissances n'avait, avant la décolonisation, pénétré en Afrique. Après 1975, y apparaissent des régimes qui se disent marxistes, dans des pays où il n'existe pourtant ni industrie ni prolétariat. Ils sont venus au pouvoir après l'indépendance (c'est le cas des anciennes colonies portugaises de Guinée, du Cap-Vert, de Mozambique et d'Angola) ou à la suite d'un changement d'orientation de l'équipe en place ou après une révolution ou un coup d'État (comme en Somalie et au Burkina).

L'U.R.S.S. cultive aussi des liens avec les pays non marxistes, l'Algérie, le Sahara occidental, le Nigeria, le Zimbabwe, la Tanzanie ; elle soutient indirectement l'action agressive de la Libye au Tchad et dans le Sahel. Elle fournit à ces pays une aide plus militaire qu'économique et contribue à la formation des cadres (30 000 par an environ), mais les traités d'amitié et de coopération sont souvent assortis de clauses d'assistance militaire. Enfin, par Cubains interposés, elle est intervenue en Angola, en Éthiopie et au Mozambique. Mais les positions soviétiques en Afrique ne sont pas très fortes ; si elles progressent au Zimbabwe, elles reculent en Algérie, en Angola, au Mozambique et à Madagascar. L'Union soviétique reste prudente dans les relations qu'elle entretient avec le Sahara occidental et la Libye (elle n'a pratiquement pas réagi au raid américain de 1986 sur Tripoli). Ses amis africains se comportent parfois de façon ambiguë, entretenant, par exemple, des relations politiques privilégiées avec l'U.R.S.S., mais aussi d'étroits rapports économiques avec l'Ouest, comme c'est le cas en Angola où les Cubains protègent les

puits de pétrole des compagnies américaines. Enfin, la Guinée et la Somalie ont quitté le camp progressiste.

Les États-Unis et leurs alliés disposent, par contre, en Afrique, d'atouts décisifs. La plupart des États relativement riches leur sont favorables : le Nigeria, le Zaïre, la Côte-d'Ivoire, le Sénégal, le Kenya, l'Égypte, le Maroc. Il faut y ajouter l'Afrique du Sud même si les relations avec le pays de l'apartheid sont tendues.

Le Fonds monétaire international et la Banque mondiale jouent un grand rôle en Afrique. Le Nigeria, après avoir rejeté en 1986 le programme de réformes économiques que le F.M.I. réclamait, en contrepartie d'un prêt de 2 milliards de dollars et d'un échelonnement de la dette, semble tenir compte de ses recommandations. Le Maroc, la Côte-d'Ivoire, le Zaïre pratiquent des politiques conformes aux souhaits du F.M.I. et on y assiste à une libéralisation croissante de l'économie.

Enfin, la Grande-Bretagne et surtout la France, sur le plan militaire, la Communauté économique européenne, sur le plan économique, sont elles aussi activement présentes en Afrique. ■

Source : Jean Touscoz. **Atlas géostratégique**. (Paris, Larousse, 1988), p. 80-81.

La course aux armements nucléaires

QU'EST-CE QUE LA COURSE AUX ARMEMENTS NUCLÉAIRES ? QUAND A-T-ELLE COMMENCÉ? QUEL EST SON LIEN AVEC L'OTAN ET LES PAYS MEMBRES DU PACTE DE VARSOVIE?

La course aux armements nucléaires est la compétition continuelle pour maintenir une quantité d'armes nucléaires qui est au moins équivalente, et de préférence supérieure, à celle de l'adversaire. Entre 1945 et 1949, il n'existait qu'une puissance nucléaire et il n'y avait donc pas de course aux armements. À cette époque, les États-Unis ne s'attendaient pas à ce que l'Union soviétique mette au point des armes atomiques avant plusieurs décennies. La plupart des scientifiques et des militaires américains furent stupéfiés lorsqu'il fut prouvé que l'U.R.S.S. avait fait l'essai d'une bombe atomique le 23 août 1949. C'est à ce moment-là que la course aux armements a commencé. Les États-Unis étaient décidés à mettre au point la bombe à hydrogène et à confirmer ainsi leur supériorité au point de vue nucléaire. L'U.R.S.S. travaillait déjà à développer la bombe à hydrogène afin de regagner le terrain perdu depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

En mars 1982, les cinq pays dont on sait qu'ils possédaient des armes nucléaires étaient l'Union soviétique, les États-Unis, la Chine, la Grande-Bretagne et la France. De plus, l'Inde est en mesure de produire des armes nucléaires. Les dates de mise au point de ces armes sont les suivantes :

États-Unis, 1945	France, 1960
Union soviétique, 1949	Chine, 1964
Grande-Bretagne, 1952	Inde, 1974

Les experts en prolifération d'armes nucléaires croient qu'Israël, Taiwan, l'Afrique du Sud et le Pakistan possèdent déjà l'équipement nécessaire pour produire des armes nucléaires et que, dans certains cas, ils en ont peut-être déjà fabriqués secrètement. Étant donné qu'il est possible de posséder des matières fissibles pour avoir de l'énergie atomique aussi bien que pour fabriquer des armes, et puisque l'on peut procéder à des explosions à des fins pacifiques aussi bien que non pacifiques, il n'est pas facile de savoir avec certitude quels sont les pays qui commencent un programme de fabrication d'armes. Certains

experts se doutent que la Libye, l'Argentine, le Brésil, l'Espagne et la Corée du Sud tentent sérieusement d'acquérir la capacité de fabriquer des armes nucléaires.

Bien que la prolifération des armes nucléaires parmi des puissances plus petites soit inquiétante, en pratique toutes les innovations technologiques ont été accomplies par les deux superpuissances, soit les États-Unis et l'Union soviétique. À eux deux, ces pays possèdent bien plus que 95 % des armes nucléaires dans le monde et ce sont eux qui ajoutent continuellement à leur arsenal de nouvelles armes. Voici à quoi ressemble le cycle de la course aux armements :

A possède UNE bombe.

B n'a rien de semblable. B fabrique DEUX bombes.

A voit deux bombes et se sent intimidé par la puissance de B, alors A fabrique TROIS bombes.

B voit trois bombes contre ses deux bombes et se sent intimidé par la puissance de A, alors B fabrique QUATRE bombes.

A voit quatre bombes contre ses trois bombes et se sent intimidé par la puissance de B, alors A fabrique CINQ bombes.

B voit cinq bombes contre ses quatre bombes...
et ainsi de suite...

En suivant des modèles semblables, les États-Unis et leurs alliés (l'OTAN), puis l'U.R.S.S. et ses alliés (pacte de Varsovie) sont passés d'un premier stade où l'un d'entre eux (les États-Unis) avait trois armes nucléaires en 1945, à un deuxième stade où ils en possèdent à eux deux plus de 50 000.

Il existe deux interprétations de la course aux armements nucléaires. L'une veut que l'on soit à la recherche d'un équilibre, c'est-à-dire que la course continue car aucun des deux côtés ne sait avec certitude s'il est à égalité avec l'autre. Lorsque l'on compare les arsenaux militaires de différentes puissances, on discute toujours beaucoup pour déterminer

quelles sont les armes qui s'équivalent. Par exemple, si une puissance a plus de missiles lancés à partir de sous-marins, et ceux-ci sont moins vulnérables à l'attaque, c'est cette puissance qui semble supérieure. Toutefois, l'autre puissance peut avoir de plus grosses bombes, ou plus de bombes basées au sol, ou posséder certains avantages géographiques, et c'est cette puissance qui à son tour semble supérieure. Parce qu'il est si difficile d'être sûr que l'arsenal de «votre» côté est vraiment équivalent à celui de l'autre côté, même le fait d'essayer de garder un équilibre des armes mène à un cycle continuel d'augmentation du nombre d'armes et d'améliorations qualitatives. Même si tout le monde est d'accord pour dire que 200 armes nucléaires de chaque côté seraient suffisantes pour détruire l'autre, les État-Unis en possèdent environ 10 000 et l'Union soviétique environ 7 000. Ainsi, en partant de très peu d'armes atomiques dans les années quarante, la course aux armements nucléaires a mené à la constitution de stocks énormes de nos jours. Selon beaucoup d'analystes, ces armes ont été amassées au-delà de tout objectif raisonnable. Cependant, beaucoup de stratégies insistent sur le fait qu'un équilibre des forces nucléaires demeure important, et la volonté de fabriquer de nouvelles armes équivalentes à celles des autres s'est traduite par la constitution de stocks considérables de nos jours.

Traduit de : Trudy Govier et al. **The Nuclear Arms Race**. (Calgary, Project Ploughshares, 1986), p. 4-5.

Les accords sur le contrôle des armes nucléaires

Nous résumons ici les accords les plus pertinents pour la limitation des armements nucléaires.

1963 - **Le traité d'interdiction partielle des essais d'armes nucléaires :**

- ce traité interdit les expériences nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau;
- le traité a aidé à réduire la pollution radioactive causée par les explosions nucléaires; les essais souterrains ont toutefois continué;
- la France a refusé de signer ce traité et elle continue de faire des essais dans les plus hautes couches de l'atmosphère.

1970 - **Le traité de non-prolifération :**

- ce traité interdit le transfert d'armes nucléaires par des puissances nucléaires ainsi que l'acquisition d'armes nucléaires par des pays qui n'en possèdent pas;
- ce traité est né d'une entente internationale reconnaissant le fait que les risques d'utilisation des armes nucléaires augmenteraient si beaucoup de pays en possédaient;
- signé par : États-Unis, U.R.S.S., Grande-Bretagne (entre autres);
- refusé par : France, Chine.

1972 - **Les accords SALT I (Strategic Arms Limitation Talks) :**

- limitent pour cinq ans le nombre de ICBM et de SLBM;
- suppression des ABM des côtés soviétique et américain.

1979 - **Les accords SALT II :**

- ce traité établit un même plafond pour le nombre total de lanceurs et de bombardiers de missiles nucléaires stratégiques américains et soviétiques;

- il fixe également des limites pour le nombre de têtes nucléaires par missile;

- suite à l'invasion soviétique de l'Afghanistan, le Sénat américain a refusé de ratifier ce traité.

1987 - **L'accord sur les INF (Intermediate Nuclear Forces) :**

- cet accord, signé par les présidents Reagan et Gorbatchev, supprime de part et d'autre la catégorie de missiles de portée intermédiaire (c'est-à-dire des SS-20, Pershing 2 et missiles de croisière).

1987 - **Les négociations START (Strategic Arms Reduction Talks) :**

- redémarrage des négociations dont le but est de réduire les armes à longue portée.

Termes utilisés en armement nucléaire

Missile anti-balistique (ABM - Anti-Ballistic Missile)

Système pour intercepter et détruire les missiles balistiques.

Arme anti-satellite (ASAT)

Arme servant à détruire des satellites.

Missile balistique (BM - Ballistic Missile)

Missile qui suit une trajectoire balistique, dont une partie se situe hors de l'atmosphère. Une fois lancé, il ne peut plus être rappelé. Il y a différentes sortes de missiles balistiques :

- le missile balistique intercontinental (ICBM - Intercontinental Ballistic Missile), missile balistique à portée dépassant 5 500 km;
- le missile balistique à portée intermédiaire (IRBM - Intermediate Range Ballistic Missile);
- le missile balistique lancé à partir de sous-marin (SLBM - Submarine Launched Ballistic Missile);
- le missile balistique à courte portée (SRBM - Short Range Ballistic Missile).

Missile de croisière (CM - Cruise Missile)

Missile qui peut voler à très basse altitude et peut être programmé pour suivre la configuration du terrain afin de minimiser la détection par radar. Il peut être lancé à partir de l'air, du sol ou de la mer et peut être muni de têtes nucléaires, de bombes conventionnelles ou d'armes biochimiques.

- missile de croisière lancé à partir de l'air (ALCM - Air Launched Cruise Missile);
- missile de croisière lancé à partir du sol (GLCM - Ground Launched Cruise Missile);
- missile de croisière lancé à partir de la mer (SLCM - Sea Launched Cruise Missile).

Interdiction complète des essais (CTB - Comprehensive Test Ban)

Interdiction de tous essais d'armes nucléaires. Ceci devrait comprendre les essais atmosphériques, les essais sous-marins et les essais en laboratoire. Malgré des tentatives, il n'existe aucune interdiction de ce genre.

- interdiction partielle des essais (PTB - Partial Test Ban).

Attaque contre-forces (Counterforce Attack)

Attaque où des armes nucléaires sont utilisées contre des armes nucléaires, des bases militaires et d'autres cibles militaires à l'intérieur d'un pays désigné comme territoire ennemi.

Attaque contre-valeurs (Countervalue Attack)

Attaque au moyen d'armes nucléaires, dirigée sur les villes, la population civile et les usines d'un pays désigné comme ennemi.

Stratégies d'attaque contre-forces et d'attaque contre-valeurs

Politique consistant à utiliser des armes soit en contre-forces, soit en contre-valeurs. En raison du principe selon lequel les populations civiles devraient être épargnées, ces stratégies ont parfois une différence considérable. Cependant, comme les armes nucléaires ont un impact étendu et comme la plupart des cibles militaires sont près des villes, la différence est plus théorique que pratique.

Dissuasion

Situation de prévention. La dissuasion nucléaire est obtenue si l'armement nucléaire détenu par un pays empêche un autre pays de l'attaquer avec des armes nucléaires. La doctrine de dissuasion nucléaire consiste dans le fait que la possession d'armes nucléaires par plusieurs pays, empêche chacun d'eux d'attaquer, par crainte de représailles.

Retombées (Fallout)

Particules contaminées par des matières radioactives et des nucléides radioactifs qui retombent sur la surface de la terre après une explosion nucléaire.

Première frappe

Attaque nucléaire qui n'est précédée ni d'une guerre conventionnelle, ni d'attaque nucléaire. Selon l'interprétation commune, l'idée serait de détruire les armes nucléaires de son adversaire, de manière à ce qu'il ne puisse vous attaquer en retour.

Capacité de première frappe (First-Strike Capability)

Capacité de détruire dans un délai très court toutes les forces nucléaires stratégiques de l'adversaire, ou une très grande partie de celle-ci, sans subir de dégâts importants dus à des représailles nucléaires provenant de l'ennemi.

Première utilisation d'armes nucléaires

Utilisation d'armes nucléaires non précédée d'un usage antérieur d'armes nucléaires, bien qu'elle ait été précédée d'utilisation d'armes conventionnelles par l'adversaire.

Politique de première utilisation

Politique consistant à déclarer qu'on est disposé à utiliser des armes nucléaires en réponse à une attaque conventionnelle. L'OTAN a une politique de première utilisation. Le Pacte de Varsovie a fermement juré de n'être jamais le premier à utiliser des armes nucléaires. Remarque : Première utilisation et première frappe ne sont pas synonymes.

Lanceur (Launcher)

Équipement qui lance un missile. Les lanceurs d'ICBM sont installés au sol et sont fixes ou mobiles. Les lanceurs de SLBM sont des tubes missiles installés dans des sous-marins.

Système à têtes manœuvrables et indépendantes (MARV - Manoeuverable Re-Entry Vehicle)

Têtes dont le vol peut être réglé afin d'éviter les missiles balistiques de défense et/ou d'acquérir une plus grande précision.

Système à têtes multiples guidées indépendamment (MIRV - Multiple Independently Targetable Re-Entry Vehicles)

Têtes portées par un missile, qui peuvent être dirigées vers des cibles différentes. Un seul missile peut ainsi lancer des têtes nucléaires multiples.

Destruction mutuelle assurée (MAD - Mutual Assured Destruction)

Concept de dissuasion réciproque qui repose sur la capacité des puissances nucléaires d'infliger à l'autre des dommages irréparables. Ceci repose sur le fait que, en raison d'une destruction certaine en cas de représailles, lancer une attaque serait un

suicide, et aucun chef ne le ferait rationnellement. L'attaque de représailles est désignée comme seconde frappe.

Zone dénucléarisée (NWFZ - Nuclear Weapon - Free Zone)

Zone établie par un groupe d'états par traité qui définit l'absence totale d'armes nucléaires dans cette zone; un système de vérification pour garantir l'exécution du traité est également mis sur pied. Cette idée inclut l'interdiction de transporter du matériel d'armement nucléaire et d'en fabriquer des éléments composants.

SALT (Traités stratégiques de limitation d'armes)

Deux accords négociés dans les années 1970, spécifiant des limites au nombre et au genre d'armes utilisées par les États-Unis et par l'U.R.S.S.

SDI (Initiative de défense stratégique)

Programme américain de recherche et de développement de défense anti-balistique dans l'espace. Ceci est souvent désigné sous le nom de «Guerre des étoiles» (Star War).

Forces nucléaires stratégiques (Strategic Nuclear Forces)

Les ICBM, les SLBM, les ASBM et les bombardiers à portée intercontinentale.

Armes nucléaires de théâtre (ou tactiques) (Theatre or Tactical Nuclear Weapons)

Armes nucléaires à portée inférieure à 5 500 km. Elles sont souvent divisées de la façon suivante :

- armes à grande portée, soit plus de 1000 km (les armes eurostratégiques par exemple);
- armes à portée moyenne;
- armes à courte portée, soit jusqu'à 200 km (également appelées armes tactiques).

Têtes nucléaires (Warhead)

Partie d'un missile, d'une torpille, d'une fusée ou d'autre munition qui contient de l'explosif ou toute autre matière destinée à causer des dommages.

Source : **Armement or Disarmement?** Institut international de Stockholm d'étude de la paix. Traduit de : Trudy Grovier et al. **The Nuclear Arms Race** (Calgary, Project Ploughshares, 1986), p. 4-5.

La théorie de la dissuasion

**QUAND UN HOMME FORT ET BIEN ARMÉ GARDE SON PALAIS,
SES BIENS SONT EN SÛRETÉ.**
Saint Luc 11 : 21

L'idée fondamentale du principe de dissuasion est d'assurer la paix par l'intermédiaire de la force. Si on est assez fort, quelqu'un de plus faible n'osera pas nous attaquer. Bien sûr, il peut arriver, et c'est dangereux, que le pays qui est le plus fort entre en guerre contre le pays le plus faible et l'emporte. Toutefois, si l'on assume que les superpuissances se contentent seulement de se défendre contre une attaque nucléaire, le principe de dissuasion est très valable. La paix est maintenue lorsque les forces restent égales des deux côtés.

Tant que les États-Unis et l'Union soviétique savent qu'une première attaque serait contrée par une autre attaque aussi destructrice, toute tentative pour lancer une attaque serait suicidaire.

Le fait que la dissuasion ait empêché la guerre nucléaire aussi longtemps constitue un autre argument en sa faveur. Selon les partisans de cette théorie, cela confirme la sagesse des paroles suivantes de Churchill en 1946 : «Il n'y a rien que les Soviétiques admirent autant que la force.» Toute initiative en faveur du désarmement ne ferait qu'affaiblir la position de l'Occident. Ces partisans affirment que les Soviétiques n'ont aucun intérêt à procéder au désarmement pour la paix.

Mais quand une nation est-elle assez forte? Comment cette politique de dissuasion peut-elle servir à éviter une course aux armements sans fin?

L'augmentation des dépenses militaires est l'une des conséquences directes de la théorie de dissuasion. Une fois que l'une des superpuissances augmente son budget, l'autre réagit en faisant la même chose. Naturellement, cette réaction est utilisée par le premier pays pour justifier sa propre augmentation et la course incessante continue.

Cependant, les deux superpuissances acceptent l'idée de dissuasion. Elles affirment que la peur mutuelle est la meilleure façon d'assurer la «paix».

Les adversaires du principe de dissuasion soutiennent qu'il s'agit là d'une politique de folie. La théorie a un défaut fondamental, illustré à la fin de cette citation de Saint Luc : «... mais qu'un plus fort survienne et l'abatte, il lui enlève l'armure en laquelle il se confiait et il distribue ses dépouilles.» Bref, «ceux qui vivent par l'épée, périssent par l'épée». Aucune des superpuissances ne se sentira jamais assez forte pour se libérer de la menace exercée par l'autre.

Un autre argument contre le principe de dissuasion est qu'il perpétue la méfiance entre les mondes capitaliste et communiste. Ni l'un ni l'autre n'est incité à s'entendre. Au lieu de cela, la dissuasion renforce les barrières profondes entre l'Est et l'Ouest et, par conséquent, les hostilités entre les États-Unis et l'Union soviétique. De ce fait, partout dans le monde où la démarcation entre la gauche et la droite est clairement définie, on se donne de nouvelles raisons pour provoquer une confrontation entre le communisme et le capitalisme. Tel était le cas pour des conflits comme Berlin, la Corée, Cuba, le Vietnam, etc.

Le danger profond de la dissuasion est que nous ne sommes jamais libérés de la politique de la guerre froide. Chaque fois que les relations entre les Soviétiques et les Américains se détériorent nettement, nous nous retrouvons à nouveau en état de guerre froide, et nous faisons de nouveau face à la menace nucléaire.

Traduit de : Victor Zelinski. **Experiencing History : Cold War** (Academic Press Canada, Don Mills, Ontario, 1983), p. 70-71. Reproduit avec permission.

La paix nucléaire

À quatre heures du matin, il n'y a pas un chat dans les rues endormies de Washington. Mais au Pentagone et à la Maison-Blanche tout le monde est sur pied. Depuis 20 minutes, des informations contradictoires affluent vers la Security Room. Le Président tourne en rond dans l'Oval Office. À son pied droit, le **«foot-ball»** - la mallette de commande nucléaire. Puis le centre radar de NORAD confirme, «à 100?» : 95 ICBM soviétiques ont été lancés de la base de Yedrovo et filent droit sur l'Amérique...

Scénario farfelu ou avenir inéluctable?

Quarante ans après Hiroshima ce 6 août, la Bombe n'a été qu'à demi apprivoisée. Elle alimente Hollywood. Elle nourrit aussi la peur...

«Les gens ont raison d'avoir peur», dit Terri Nasn, réalisatrice du film canadien **Si vous aimez cette planète** (Oscar 1983). «Le danger augmente tous les jours.»

...

«Déjà, la Seconde Guerre mondiale a été une guerre nucléaire», dit Jim Stark. «Demandez aux Japonais!» Jim Stark est président d'Operation Dismantle, l'un des quelques 1 000 groupes qui forment le mouvement pacifiste canadien. «Nous vivons une course accélérée aux armements entre les deux superpuissances», dit-il. «Et l'histoire le montre, quand on a les armes, on finit par s'en servir. La question n'est plus : Aurons-nous une guerre nucléaire? mais : Quand?»

À l'automne 1983, à Washington, 500 savants soviétiques et occidentaux ont procédé à l'avance à un bilan de la planète après une guerre nucléaire. Aussi sinistre que rapide : il ne restera rien qu'une planète désolée où il fera nuit et froid (lire **L'Hiver le plus long**). Les membres de l'Association of Physicians for Social Responsibility (30 000 médecins américains, 2 100 canadiens) annoncent leur impuissance : «La défense civile est une illusion. En tout cas, les médecins ne pourront rien faire», dit le Dr Donald Bates, professeur à McGill University, membre de cette association.

Qu'est-ce qui nourrit la Grande Peur de l'an 2000? L'équilibre actuel n'est-il pas une garantie? Il est illusoire, répond-on. Le monde est instable : il y a, en ce moment même, 30 guerres et guérillas en cours sur la planète. Des matériaux fissibles

disparaissent. Il y a ces vols d'oies sauvages qu'on a déjà pris pour des missiles. L'erreur est humaine. Quelques minutes, c'est si peu pour prendre une décision. Et d'ailleurs, qui décide? Pouvons-nous leur faire confiance?

D'où les campagnes des pacifistes, qui estiment que le gel des armements nucléaires, puis leur élimination, constituent le seul espoir de l'humanité.

Pourtant, au-delà de tous les scénarios d'apocalypse, un fait incontournable domine les 40 années de l'histoire nucléaire : nous vivons en paix. C'est la paix nucléaire.

Alors? À Washington, Paris, Londres, Ottawa, Boston, nous avons interrogé des dizaines d'experts de tous les clans. Et il y a certaines «vérités» qu'il faut scruter...

- **LA COURSE AUX ARMEMENTS**

  «Les États-Unis et l'Union soviétique accumulent de plus en plus d'armes nucléaires.»

  C'est faux. **La puissance de feu totale n'est plus que la moitié de ce qu'elle était il y a 25 ans.** En 1960, l'arsenal atomique américain était (en mégatonnes) quatre fois plus important qu'aujourd'hui; le nombre d'ogives nucléaires a atteint un maximum en 1967 et a continuellement diminué depuis. L'arsenal soviétique a crû considérablement, mais la puissance de feu totale a diminué, elle, de moitié. «En ce sens, la course aux armements est un mythe», dit Albert Carnesale, professeur à la Havard University.

- **LE GEL DES ARMEMENTS**

  «L'arrêt de la production, suivi de la réduction de tous les types d'armes nucléaires, de leurs vecteurs et des essais, ne peut que réduire le risque de guerre.»

  C'est encore faux. **Certaines armes sont stabilisatrices.** Les sous-marins nucléaires, par exemple, sont les seuls vrais garants de la paix : invulnérables dans leur abri liquide, ils découragent l'attaque par la menace de représailles imparables. Un gel des sous-marins, sans gel correspondant de la technologie anti-sous-marins (qui, elle, ne relève pas du nucléaire), accroîtrait au contraire le risque de conflit.

- **LE DÉSARMEMENT ABSOLU**

«La seule solution est la suppression totale de toutes les armes nucléaires : le monde sera alors en sécurité.»

Toujours faux. **Contrairement aux traités actuels de limitation des armements, un tel accord transformerait la moindre violation en avantage décisif.** La première nation à se réarmer aurait la maîtrise absolue de la planète. Alors qu'aux niveaux d'armement actuels, une tricherie a des conséquences mineures. «Supposons un instant que toutes les armes nucléaires soient bannies», explique Michel Tatu, de l'Institut international d'études stratégiques de Londres. «Qu'un camp réussisse à cacher une seule bombe et il aurait la suprématie absolue dès la première crise.»

Le désarmement absolu est d'ailleurs impossible : «La bombe est désormais dans nos têtes!» dit Kosta Tsipis, directeur des programmes de sciences et de technologie pour la sécurité internationale au Massachusetts Institute of Technology. «Nous ne pouvons plus la désinventer.»

- **LA GUERRE ACCIDENTELLE**

Aucun risque.

S'il y a une chose sur laquelle tous les spécialistes que nous avons rencontrés dans la préparation de ce dossier s'entendent, c'est l'impossibilité d'une guerre par accident. Aucune activité humaine n'est mieux contrôlée, vérifiée, contre-vérifiée que l'utilisation des armes nucléaires : la hiérarchie de commandement est rigide, les niveaux d'alerte graduels, les systèmes de détection et de contrôle hyper-redondants. La multiplicité des vecteurs ne rend même pas nécessaire de riposter immédiatement lorsqu'une attaque est détectée : on peut attendre de constater le niveau de l'attaque et l'étendue des dommages, et répliquer en conséquence. Si par quelque impossible concours de circonstances, un missile venait un jour à exploser quelque part, il n'y aurait pas de guerre, mais la plus formidable compensation monétaire de tous les temps. «La guerre par accident», dit le général Frichaud-Chagnaud, président à Paris de la Fondation pour les études de défense nationale, «c'est de la rigolade.»

• **L'ATTAQUE PRÉMÉDITÉE**

Elle est tout aussi improbable, puisqu'elle serait suicidaire, entraînant une riposte dévastatrice. C'est sur cette «destruction mutuelle assurée» (MAD), cet équilibre de la terreur, que repose depuis 25 ans la paix nucléaire. Chacun est l'otage de l'autre. Et auparavant, même en pleine guerre froide, les Américains n'ont pas utilisé leur avantage atomique.

«Pour que cette dissuasion fonctionne», dit Michel Fortmann, professeur de sciences politiques à l'Université de Montréal, «il faut deux conditions. D'abord promettre à l'adversaire qu'il sera totalement détruit en cas d'attaque. Ensuite, lui garantir que vous ne l'attaquerez jamais en premier.»

Malheureusement, dans les dernières années, cette équation de la terreur a été déséquilibrée par une série de développements technologiques. D'abord, la précision des missiles : alors qu'ils retombaient dans un rayon d'un mille de la cible (qu'on pourrait donc «durcir», c'est-à-dire protéger), les ICBM d'aujourd'hui frappent dans un rayon de 500 pieds. Ensuite, on les a coiffés de têtes multiples : les ogives peuvent contenir jusqu'à 10 charges capables d'atteindre chacune une cible indépendante.

Ces deux innovations font planer tout à coup le spectre inquiétant de la «première frappe», une attaque préventive destinée non pas à détruire les villes, mais à réduire l'ennemi à l'impuissance en pulvérisant ses missiles et ses postes de commandement. Désarmé, l'ennemi ne pourrait plus «promettre» la riposte et devrait capituler.

Mais, comme tous les scénarios nucléaires, ce dernier est déjà contesté. Albert Carnesale, qui a été membre de la délégation américaine aux négociations SALT, n'y croit pas : «Même parfaitement exécutée, une première frappe laisserait à l'attaqué beaucoup plus d'armes qu'il ne lui en faut pour détruire plusieurs fois l'attaquant. D'ailleurs, rien ne l'empêche d'envoyer tout simplement ses missiles dès qu'il détecte une attaque massive de son territoire.»

Mais ce n'est pas si simple. Depuis la signature de SALT I en 1972, l'U.R.S.S. a dépassé les États-Unis pour tous les vecteurs nucléaires, à la seule exception de bombardiers. Elle dispose également, jusqu'au déploiement des MX l'an prochain, des seules «fusées lourdes» (les SS-18) capables de crever un silo. Disposant déjà de la supréma-

tie en matière d'armements non nucléaires, l'Union soviétique a ouvert une «fenêtre de vulnérabilité» dans le hérisson dissuasif américain. L'administration Reagan a donc proposé une carapace pour protéger cette fenêtre.

Source : Article de Jean Paré - L'Actualité. Montréal. Août 1985. Reproduit avec permission.

Rappel

Afin de vous assurer d'avoir atteint les objectifs de ce module, veuillez relire **Avis aux élèves** qui se trouve au début du module 3.

De façon plus générale, vous devriez avoir compris que :

- un changement dans l'équilibre des forces peut donner lieu à de nouveaux rapprochements entre nations;
- la naissance de nouvelles nations a influencé les politiques étrangères des superpuissances;
- les arrangements internationaux pour la paix et la stabilité mondiales tiennent compte des réalités du pouvoir;
- les superpuissances ont subi des pressions d'autodétermination au sein de leurs spères d'influence;
- le développement des armes nucléaires a été considéré à la fois comme ayant une influence stabilisatrice et déséquilibrante dans les relations internationales.

MODULE 4 : LES INTERACTIONS MONDIALES CONTEMPORAINES

A. **Développements économiques et relations internationales**

B. **Établissement des organisations régionales**

C. **Considérations humanitaires**

D. **Développements contemporains**

Avis aux élèves

Selon plusieurs spécialistes des relations internationales, nous sommes aujourd'hui au début d'un nouvel ordre international. Ces nouvelles perspectives que nous offre la fin de la guerre froide s'annoncent pleines de promesses pour une ère de paix et d'épanouissement de l'espèce humaine. La coopération planétaire que cette période bienheureuse exigera, est toutefois menacée par des tensions dont les racines plongent profondément dans l'histoire de l'humanité. L'être humain sera-t-il capable de surmonter son égoïsme, son nationalisme et son avarice afin d'accéder à une nouvelle étape de coopération et de co-prospérité.

Pour mieux comprendre les enjeux d'aujourd'hui et les possibilités de demain, nous allons examiner dans ce module les faits et les défis saillants des dernières années, celles-ci ayant contribué à jeter les bases du présent. Plus particulièrement, vous devriez être capables, à la fin du module, de comprendre et de pouvoir expliquer ce qui suit :

- les interactions mondiales sont de plus en plus influencées par les développements économiques :

  - la signification des termes tels que : protectionnisme, compétitivité, tarifs douaniers, tarifs non douaniers, barrières tarifaires, subventions, avantage comparatif, économie d'échelle, transnationales;
  - l'impact de la croissance des multinationales (transnationales) sur l'économie mondiale et sur la souveraineté économique de l'état-nation;
  - le rôle et les buts d'organisations internationales telles que : GATT, OCDE, FMI, BIRD, FAO, etc.;
  - la composition changeante du «club» des pays industrialisés, avec l'addition des «pays ateliers» de l'Asie;
  - la signification, les causes et les conséquences de la dette du Tiers-Monde ainsi que les solutions qu'on pourrait y apporter;

- afin de résoudre des problèmes communs, des pays ont créé des organisations régionales :

- les buts des organisations de coopération régionale telles que : la Communauté économique européenne, l'accord de libre-échange canado-américain, l'OEA, l'OUA, l'ASEAN, l'OPEP;

- les défis reliés à la paix mondiale, aux droits de la personne et à la sauvegarde de l'environnement ont accentué le besoin de compréhension et de coopération internationales :

  - l'impact des valeurs humanitaires sur les questions touchant les droits de la personne, l'environnement, la recherche de la paix;
  - la signification ainsi que l'origine des développements politiques et économiques contemporains.

Activités des institutions et organes onusiens

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL FMI/IMF

Fonction	Méthode
• Le FMI accorde des prêts de développement aux pays nécessiteux.	• Les membres du FMI contribuent au Fonds pour aider les membres pauvres à payer les prêts dont ils sont débiteurs.
• Le FMI stabilise l'échange international de biens en maintenant la stabilité des devises.	• Le FMI assure la stabilité des devises des pays membres contre les puissantes devises comme le dollar américain.

LA BANQUE MONDIALE

Fonction	Méthode
• La Banque mondiale aide les pays pauvres à acquérir le capital nécessaire au développement de projets.	• La Banque mondiale accorde des prêts à un taux d'intérêt plus bas que le taux prédominant.

Le FMI/IMF (Fonds monétaire international) *: organe des Nations unies, établi en 1945, pour aider les pays à résoudre les problèmes de dettes, de manière à faciliter un plus grand commerce.*

La Banque mondiale *: banque internationale pour la reconstruction et le développement : organe des Nations unies établi en 1945 pour accorder des prêts aux états membres, pour leur développement économique.*

Traduit de : **Maintaining Peace and Security of Nations 1963 - Present.** Social Studies 30, Module 8, Alberta Education Distance Learning, 1990.

Autres agences

NOM DE L'AGENCE	FONCTION PRINCIPALE	ACTIVITÉS
F.A.O., Organisation alimentaire et agricole *FAO (Organisation alimentaire et agricole) : C'est l'agence spécialisée des Nations unies qui traite les problèmes mondiaux d'approvisionnement alimentaire et d'amélioration en agriculture à travers le monde.*	Élever les niveaux d'alimentation dans le monde et prévenir la famine mondiale, en améliorant l'efficacité de production et l'approvisionnement alimentaire.	A organisé la conférence mondiale de l'alimentation. Aide à établir des services agricoles gouvernementaux dans les pays en voie de développement, pour faire connaître aux agriculteurs les programmes agricoles modernes et les découvertes scientifiques. Encourage les développements en irrigation, engrais, récoltes de haut rendement, pesticides, élevage de bétail et maladies des animaux, pêche et travaux forestiers. Aide les gouvernements à former les gens à concevoir des programmes pour améliorer l'alimentation dans leurs pays.
Organisation mondiale de la santé (OMS/WHO)	Aider à promouvoir le plus haut niveau possible de santé à travers le monde.	Aide les gouvernements à construire leurs propres services de santé et leur fournit de l'assistance technique et de l'aide. Entreprend de la recherche et recueille des informations sur les problèmes de santé mondiale.

OMS/WHO (Organisation mondiale de la santé) *: Agence spécialisée des Nations unies qui s'occupe de la santé mondiale.*		Coordonne et entreprend des campagnes ayant pour but de supprimer de grandes maladies mondiales, comme par exemple, la tuberculose, le trachome, la lèpre, le choléra. La malaria a été pratiquement éliminée des Amériques, de l'Afrique du Nord, de certaines parties de l'Asie et de l'ouest du Pacifique; elle a été grandement réduite en Inde et au Pakistan, bien qu'elle sévisse toujours en Afrique, au sud du Sahara. Fait tout effort pour suppléer à la pénurie de médecins, d'infirmières et d'assistants médicaux. En raison du coût des services médicaux, elle a encouragé les pays en voie de développement à développer des «premiers soins de santé», c'est-à-dire des travailleurs qui ne sont pas médecins, mais qui peuvent traiter une maladie simple et des urgences.
Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (U.N.E.S.C.O.) 	Promouvoir l'avancement de l'éducation à travers le monde et développer les sciences et les arts.	Travaille dans les domaines de l'éducation, des sciences, des sciences sociales, de la culture et des communications. Encourage la coopération internationale pour établir l'enseignement primaire obligatoire dans la plupart des pays en voie de développement. Encourage la coopération internationale pour la sauvegarde des entrepôts de livres et œuvres d'art du monde. Elle travaille à la sauvegarde des monuments. Sa plus remarquable campagne fut faite pour empêcher que les anciens monuments égyptiens de Nubie ne soient submergés par le Nil lors de l'achèvement du barrage d'Assouan.

Fonds international des Nations unies pour l'aide à l'enfance (UNICEF)	Aider les enfants qui sont dans le besoin, en particulier les plus pauvres enfants des régions les plus démunies du monde.	Aide les gouvernements à mettre sur pied des projets : • santé de la mère et de l'enfant, c'est-à-dire sécurité des accouchements; • campagnes collectives pour le contrôle des maladies - travail avec l'OMS; • alimentation; • services sociaux pour la famille et l'enfant. Organise des secours d'urgence pour les enfants durant les désastres.
Organisation internationale du travail (OIT/ILO)	Améliorer les conditions de travail à travers le monde.	A établi un code international du travail sur plusieurs aspects des conditions de travail, comme : l'emploi/le chômage; les conditions de travail; l'emploi des enfants, des jeunes personnes et des femmes; la santé dans l'industrie, la sécurité et le bien-être; les relations industrielles; les travailleurs migrateurs. Ces actes sont des lignes directrices pour les pays membres.

Le G.A.T.T. est mort

Avertissement d'un économiste éminent aux entreprises et aux chefs politiques

PAR EDWARD GREENSPON
Correspondant au Globe and Mail

DAVOS, Suisse

Un des plus éminents économistes du monde a conseillé aux chefs d'entreprise de jeter aux orties le système commercial multilatéral dont ils se sont servi depuis la Seconde Guerre mondiale.

«Le G.A.T.T. est mort» a déclaré Lester Thurow, professeur d'économie à l'Institut de Technologie du Massachusetts.

La Commission «Uruguay Round» des négociations pour la réforme de l'Accord général sur les Tarifs douaniers et le Commerce devrait être abandonnée sur le champ, a-t-il déclaré. «C'est une impasse. Cela ne mènera nulle part. Cela ne fera que nous irriter les uns contre les autres.»

À la place, le Professeur Thurow a recommandé que les dirigeants internationaux acceptent qu'il existe en réalité trois principaux blocs commerciaux dans le monde monderne, et qu'ils travaillent à l'édification d'un nouvel organisme qui établisse des relations commerciales entre l'Europe, le Japon et les États-Unis.

L'appel au réalisme du Professeur Thurow a perturbé l'ouverture de la réunion annuelle de 1 000 chefs d'entreprises et dirigeants politiques, qui s'est tenue à Davos, dans les Alpes suisses. Dans l'assistance, beaucoup ont murmuré qu'ils n'aimaient pas ce que cet auteur et penseur économiste disait, mais que c'était probablement une description exacte.

Source : **Globe and Mail**, samedi 28 janvier 1989, B5.

«J'imagine que je suis sans emploi», plaisanta l'un des principaux négociateurs du G.A.T.T. qui assistait à la séance.

William Brock, ancien représentant commercial des États-Unis, rétorqua que des efforts étaient nécessaires pour sauver le système G.A.T.T. Il restait peu de temps cependant, et si une rencontre prévue en avril à Genève, destinée à ressusciter l'«Uruguay Round» échouait, le système commercial pourrait, à son avis, s'effondrer.

Dans ce cas, M. Brock spéculait qu'un consortium formé des États-Unis, des pays asiatiques avancés, de l'Europe et du Canada se dépêcheraient de rééquilibrer le système, en se mettant d'accord entre eux pour s'en tenir à des règles qui imposeraient des disciplines et étendraient les lois commerciales aux industries de service.

Pour sa part, M. Thurow a dit que la tendance est loin du commerce libéral. «Je pense que 1989 va être l'année de conflits commerciaux incroyablement intenses.»

Il continue à y avoir d'immenses déséquilibres entre les importations et les exportations des principaux pays commerciaux et de ce fait, les pays les plus déficitaires, les États-Unis et la Grande-Bretagne, pointeront de plus en plus en direction des pays à surplus tels que l'Allemagne de l'Ouest et le Japon, dit-il.

Déjà aujourd'hui, 30 à 40 pour-cent des importations américaines sont sujets à protection alors que la moitié seulement l'était au début de la présidence de Ronald Reagan, qui avait une plate-forme de marché libre.

Bien qu'elle affirme le contraire, l'Europe aussi devient de plus en plus protectionniste, dénonce le professeur Thurow. «Ayant à faire face à plus de compétition intérieure, lorsque le Marché commun sera achevé en 1992, le commerce européen demandera certains *quiproquos*, sous forme d'aide de ses concurrents, les États-Unis et le Japon.»

Il y aura inévitablement encore plus de conflits, dit-il, parce que, contrairement au passé, les principaux acteurs économiques veulent être les dirigeants mondiaux dans les mêmes industries, en particulier en micro-électronique.

En conséquence, la tendance sera, pour l'avenir, celle d'une plus grande administration commerciale entre les principaux blocs, comme l'accord récent entre les États-Unis et le Japon sur les quotas semi-conducteurs.

Les pays en dehors de ces blocs feraient mieux de tâcher d'y entrer, a recommandé le professeur Thurow, comme l'a fait le Canada avec l'accord sur le libre-échange avec les États-Unis.

Le professeur Thurow a défié l'opinion conventionnelle qui considère la venue de blocs commerciaux comme un développement négatif. Il a fait remonter leur mauvaise réputation à l'association de tels blocs avec la Dépression de 1930 et la guerre mondiale qui s'en suivit, période où les pays étaient anti-échange, et s'ingéniaient à réduire à la mendicité leurs voisins.

À la fin des années 1980, la situation est différente. Les trois principaux acteurs du bloc commercial sont tous des alliés sur le plan militaire et ils croient aux avantages de l'échange.

De même, a-t-il ajouté, l'évolution d'une économie nationale à une économie mondiale constitue un pas trop grand à faire sans étape intermédiaire basée sur des économies régionales.

Plusieurs anciens hauts fonctionnaires de l'administration Reagan ont exprimé leur opinion à la conférence : la frustration des États-Unis au sujet de l'échange sera dirigée plus contre la Communauté européenne que contre le Japon.

«Les gens n'ont pas tendance à argumenter avec leur banquier, en particulier si celui-ci est aussi leur employeur et leur propriétaire» a déclaré Clyde Prestowitz, ancien négociateur commercial américain qui s'occupe actuellement du Fonds Carnegie pour la paix internationale. «C'est, jusqu'à un certain point, la relation entre les États-Unis et le Japon». Il est plus facile de crier contre les Européens, dit-il.

M. Brock répondit que ce point de vue était complètement absurde.

Vue d'ensemble

Mars 1989

Le Canada et l'Organisation de coopération et de développement économiques

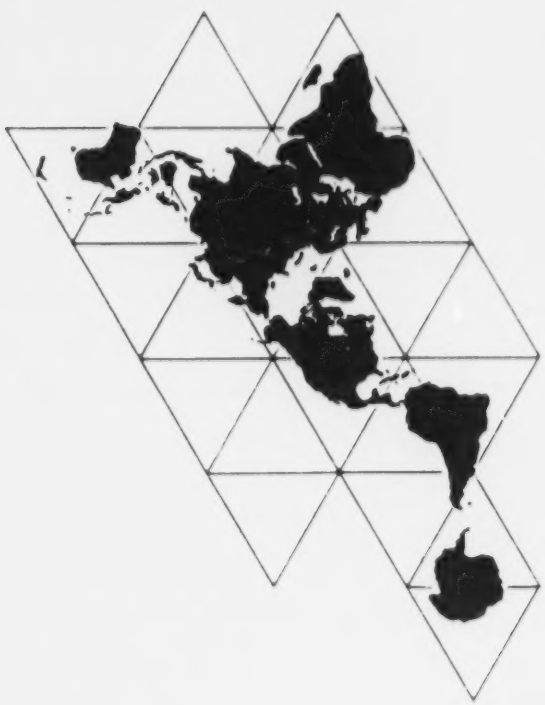

Introduction

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) regroupe les 24 démocraties industrialisées de l'Europe occidentale, de l'Amérique du Nord et de la région du Pacifique.[1] Ces pays comptent pour 16 % de la population mondiale et pour les deux tiers de la production du globe. L'Organisation a avant tout pour but de trouver et de discuter des façons constructives, compatibles et convergentes d'aborder les problèmes économiques et sociaux en vue de susciter une croissance économique durable qui ne soit pas de nature inflationniste et d'assurer de l'emploi et une amélioration du niveau de vie aux populations de ses pays membres et à l'ensemble de l'humanité.

Origine et buts

L'Organisation de coopération et de développement économiques fut officiellement créée le 30 septembre 1961 à la suite de la signature, le 4 décembre 1960, de la Convention de l'OCDE. La nouvelle organisation remplaçait l'OECE (Organisation européenne de coopération économique) qui avait été créée en 1948 pour aider à coordonner la reconstruction, avec l'appui du Plan Marshall américain, des économies européennes ravagées par la guerre. Dès 1960, l'Europe de l'Ouest était de nouveau florissante et le niveau de vie de sa population atteignait de nouveaux sommets. Chacun s'entendait pour dire que l'interdépendance des pays industrialisés exigeait une extension de la coopération économique au delà de l'Europe.

1. Allemagne (République fédérale), Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Turquie. (La Yougoslavie jouit d'un statut spécial.)

Affaires extérieures Canada
External Affairs Canada

Le Canada et l'évolution de l'OCDE

Fortement attachés à la coopération multilatérale dans le sillage de la Seconde Guerre mondiale, les Canadiens furent à l'avant-garde des efforts de construction et d'orientation des institutions internationales de l'époque. Il n'est pas étonnant qu'au moment de la création de l'OCDE, un Canadien, le ministre des Finances de l'époque, M. Donald Fleming, fut choisi pour présider sa première Session ministérielle en 1961. Au cours des années qui suivirent, les ministres canadiens ont contribué activement à orienter l'OCDE vers de nouveaux domaines pour favoriser une coordination économique internationale plus efficace. En 1985, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Joe Clark, et le ministre des Finances, Michael Wilson, ont présidé la 25e Conférence ministérielle annuelle de l'OCDE.

Outre les analyses produites par le Secrétariat, les échanges d'information et la mise en commun des expériences donnent aux Canadiens un précieux aperçu des politiques nationales de bon nombre des principaux partenaires économiques du Canada. Les études de l'OCDE analysent de l'extérieur, de façon à la fois critique et impartiale, la performance et les politiques économiques du Canada. D'autre part, les discussions au sein de l'OCDE permettent aux décideurs canadiens d'influer sur les politiques des partenaires du Canada qui font partie de l'OCDE et d'aider à trouver des solutions aux problèmes économiques internationaux. Bref, pour le Canada, en plus d'être une des pierres d'angle du système économique multilatéral, l'OCDE est d'une aide inestimable pour l'élaboration des politiques nationales.

L'OCDE, le défi économique et l'adaptation au changement

Le milieu économique international a beaucoup changé depuis la création de l'Organisation en 1961. Les années 60 furent, à bien des égards, l'âge d'or des pays membres de l'OCDE. À la première réunion ministérielle, les participants ont fixé à 50 % l'objectif de la croissance économique pour la décennie; en fait, le PIB réel s'est accru de 70 % et le taux d'inflation a rarement dépassé 3 %. Par contre, les années 70 et 80 ont présenté une série de défis de taille : faibles taux de croissance, effondrement des taux de change fixes, protectionnisme commercial, crises du pétrole, inflation, stagnation économique, chômage persistant, dégradation de l'environnement et nouveau rôle spectaculaire des sciences et de la technologie dans la croissance économique.

Pour relever ces défis, l'OCDE a réorienté ses efforts. Plusieurs des nouveaux thèmes abordés, notamment l'ajustement des structures, le protectionnisme, la technologie et l'adaptation socio-économique, les aspects écologiques de la croissance économique et la sécurité énergétique, débordent les approches sectorielles traditionnelles.

Le rapport entre la croissance économique et l'environnement est un autre des grands sujets de préoccupation des années 80. La Conférence de l'OCDE sur l'environnement et l'économie tenue en 1984 et une conférence subséquente des ministres de l'Environnement de l'OCDE sont arrivées à la conclusion que les facteurs écologiques doivent être un élément central dans les décisions nationales. Ces rencontres furent les précurseurs de la récente Commission mondiale sur l'environnement et le développement où l'on a insisté sur l'importance du développement viable. L'OCDE a également adopté des recommandations et pris des décisions précises sur les aspects économiques, juridiques et scientifiques de la gestion de l'environnement. C'est à l'OCDE qu'est né le principe bien connu selon lequel «qui pollue paie».

Les sujets discutés et négociés à l'OCDE au cours des deux dernières décennies ne sont pas étrangers aux préoccupations des décideurs canadiens. Le travail de l'OCDE sur l'ajustement structurel et la performance économique a facilité la discussion au Canada sur l'adaptation de l'économie nationale à une économie mondiale en évolution. Des leçons en ont été tirées pour établir les politiques dans les domaines du développement industriel régional, du travail et de l'éducation. Des ministres provinciaux sont passés à l'OCDE pour tirer des leçons et faire part de leur expérience dans les secteurs des politiques sociales et de l'éducation.

Le Canada et les États-Unis se sont joints à l'OCDE le 4 décembre 1960. L'adhésion du Japon en 1964, de la Finlande en 1969, de l'Australie en 1971 et de la Nouvelle-Zélande en 1973 portait le nombre total de pays membres à 24. Outre la Commission des Communautés européennes qui contribue aux travaux de l'OCDE, la Yougoslavie participe à bon nombre d'activités.

L'OCDE a beaucoup évolué au cours des trois dernières décennies pour aller bien au delà du mandat initial de l'OECE. Son travail englobe maintenant la gamme complète des questions économiques et sociales avec lesquelles les gouvernements nationaux sont aux prises, à savoir l'agriculture, la pêche, la main-d'œuvre, l'énergie, l'environnement, le commerce, les investissements et les politiques économiques, de même que les questions économiques de portée internationale.

Comment fonctionne l'OCDE

Le Conseil de l'OCDE est l'organisme de direction qui chapeaute l'organisation. Il est présidé par le secrétaire général de l'OCDE et se compose de représentants de chaque pays. Les représentants permanents de chaque pays, qui ont le rang d'ambassadeur, siègent normalement aux réunions du Conseil. Une fois par an, les ministres des Affaires étrangères, des Finances et du Commerce participent à une session ministérielle du Conseil de l'OCDE. C'est, pour les chefs politiques, l'occasion de discuter des grandes questions économiques et sociales de l'heure. Ils publient un communiqué qui expose les orientations sur lesquelles ils se sont entendus et donne au travail de l'Organisation l'impulsion du pouvoir politique.

Le processus d'études nationales, par lequel les membres étudient collectivement leurs politiques respectives (dans des domaines comme la macro-économie, la technologie et l'énergie), en s'appuyant sur les analyses établies par le Secrétariat, est un outil de travail fondamental de l'OCDE. Ce mode d'étude comparative permet aux gouvernements des pays membres d'évaluer leurs politiques par rapport aux normes internationales.

Les décisions de l'OCDE se prennent presque toujours par voie de consensus. Le but est d'arriver à des politiques fondées sur une compréhension mutuelle, et non pas d'imposer les vues d'un pays à un autre. L'analyse, l'échange d'information, le partage des expériences vécues et la discussion rendent les pays membres plus sensibles à l'incidence de leurs actions sur autrui dans leurs efforts pour trouver des solutions et stratégies compatibles. Même si la plupart des ententes sont conclues sans formalité ni battage publicitaire, les pays membres peuvent, s'ils le jugent approprié, prendre des décisions collectives et les faire connaître au moyen de communiqués, de déclarations, de Recommandations, de Décisions et de codes de conduite.

L'OCDE et un monde en évolution

L'OCDE a aidé ses membres à se situer dans un système économique international de plus en plus interdépendant. Le tiers monde a changé de façon sensible depuis la création de l'OCDE en 1961. Certains pays nouvellement industrialisés, comme la Corée du Sud, Hong Kong, Singapour et Taïwan, ont commencé à rattrapper ou même à dépasser certains pays de l'OCDE sur les plans du revenu par habitant et du commerce de biens manufacturés. Pendant ce temps, nombre de pays à revenus moyens, notamment en Amérique latine, et les pays africains les plus démunis du Sahel ploient sous le lourd fardeau de leurs dettes, ce qui entrave la croissance et entraîne une baisse du niveau de vie. Le contraste qu'offrent la diversité et l'individualisme des pays en développement et leur importance dans l'économie mondiale est frappant par rapport à leurs situations respectives aux débuts de l'OCDE.

En conséquence, l'OCDE a de plus en plus porté son attention sur des questions comme l'accès des pays en développement aux marchés internationaux de capitaux, le rôle des investissements étrangers directs et l'impact des pays en développement sur l'économie mondiale. Pour les pays membres de l'OCDE, un des objectifs fondamentaux a été de veiller à ce que leur propre croissance nationale favorise celle du tiers monde. Les responsabilités de l'OCDE à cet égard ont fait l'objet d'énoncés de politiques qui se dégagent particulièrement des communiqués ministériels de la fin des années 80.

Par ailleurs, le Comité de l'aide au développement (CAD) de l'OCDE examine les politiques d'aide des pays membres afin de déterminer quels seraient les mécanismes les plus efficaces pour soulager la pauvreté et promouvoir le développement. Le CAD a réussi à établir des normes internationales d'aide, à promouvoir un accroissement et une amélioration de l'aide publique au développement (APD) et à faire en sorte que les politiques d'aide des pays membres de l'OCDE ne s'opposent pas. La grande sécheresse qui a frappé les pays du Sahel dans les années 70 a amené la création du Club du Sahel au sein de l'OCDE. Le Club est devenu un important organisme de coordination et de mise en œuvre des stratégies d'aide dans la région. Le Centre de développement de l'OCDE permet

enfin de mettre les expériences en commun avec les pays en développement et de mener des recherches axées sur le développement et l'interdépendance.

Le Canada a constamment figuré parmi les pays membres de l'OCDE les plus favorables au développement économique et social du tiers monde. Il s'est servi du CAD comme terrain d'essai pour son propre programme d'aide et a encouragé les autres membres de l'OCDE par le biais du CAD à accroître et améliorer leur aide. En 1987-1988, le Canada a versé 2,7 milliards de dollars en APD, soit 0,5 % de son PNB, ce qui est bien au-dessus de la moyenne du CAD (0,36 %). Les thèmes majeurs de la coopération au développement prônés par le Canada dans les années 80 comprennent le développement économique et social viable, le partenariat avec les pays en développement, le soulagement de la pauvreté et la promotion de la justice sociale.

Programme de demain

Le chômage, les déséquilibres structurels, le protectionnisme, la perturbation du système financier mondial, la faim en Afrique, le défi des changements techniques et les risques écologiques sont des sujets de préoccupation constants. De nouveaux problèmes, impossibles à prévoir, vont certainement se manifester à mesure que l'interdépendance globale augmentera; le besoin de coopération internationale n'en sera que plus grand.

Grâce à l'expérience des années 70 et du début des années 80, l'OCDE peut mieux anticiper les événements improbables et percevoir les signes de changement dans le milieu économique international. Elle a démontré sa faculté d'adaptation aux situations nouvelles. Le Canada reste confiant que l'OCDE continuera d'évoluer et de relever efficacement les défis que lui réserve l'avenir, et qu'il demeurera un important instrument de coopération internationale.

Communauté européenne

Source : La Presse, 4 juin 1988, B5.

BEST COPY AVAILABLE

Problèmes et réalisations de la Communauté économique européenne - Un résumé

RÉALISATIONS

1. LES MEMBRES

Depuis l'établissement de la Communauté européenne, il y a 25 ans, aucun pays membre à part entière ne l'a quittée. D'autres pays comme l'Espagne, le Portugal et la Turquie désirent s'y joindre. (L'Espagne et le Portugal se sont joints à la C.E.E. en 1986.)

2. LE COMMERCE

L'union douanière a fonctionné. Les barrières commerciales ont été supprimées à l'intérieur de la Communauté européenne et le commerce intérieur a augmenté. Il y a également des accords commerciaux avec plus de 84 pays hors de la C.E.E.

3. L'AGRICULTURE

La Politique agricole commune (PAC/CAP) a maintenu une certaine sécurité d'approvisionnement alimentaire pour les pays membres de la C.E.E. durant les périodes de grande variation dans les réserves mondiales. Les subventions du PAC ont évité à beaucoup d'agriculteurs la perte de leur travail et de leur exploitation.

4. LA POLITIQUE RÉGIONALE

L'argent du fonds régional de la C.E.E. a aidé des projets dans des régions plus pauvres. Parmi les principaux bénéficiaires de l'aide régionale, il faut citer l'Écosse, l'Irlande et la Sicile.

5. L'UNION POLITIQUE

Le Parlement européen existe depuis 25 ans. Des élections directes au Parlement européen ont eu lieu en 1979 et en 1984. Plus de 60 pour-cent de l'électorat européen a voté aux élections de 1984. Le Parlement sert de lieu de discussion des problèmes communs de l'Europe.

6. LE BUDGET

On alloua la somme de 20 milliards de dollars pour l'année 1984 pour aider l'industrie, l'agriculture et les conditions sociales de l'Europe. Ceci était un budget accru pour faire face à la récession économique.

7. LA LANGUE

Dix pays différents envoient des représentants au Parlement et à d'autres réunions pour discuter des problèmes. Il y a une traduction simultanée des discours faits au parlement dans toutes les langues de la Communauté européenne. Un permis de conduire en plusieurs langues sera disponible à partir de 1986.

8. LA PRISE DE DÉCISIONS

La prise de décisions offre à tous les membres une occasion de faire connaître leur point de vue à une grande variété de réunions de comités. Les ministres de la Communauté européenne responsables de la pêche réussirent à décider en un jour des quotas de pêche pour l'année 1984.

9. LA PÊCHE

La politique de la Communauté européenne en matière de pêche a été établie en 1983, après des années de désaccord et d'hostilité. La pêche des membres est protégée de la compétition extérieure. Des accords sur la pêche ont été signés avec la Norvège, l'U.R.S.S., le Groenland et le Canada.

10. LE COMMERCE MONDIAL

La C.E.E. constitue une importante puissance commerciale du monde. La C.E.E. a des liens étroits avec les États-Unis, mais s'est opposée en 1982 à la proscription américaine du matériel destiné à la construction d'un gazoduc soviétique. Elle s'est aussi opposée à la proscription américaine d'acier spécial européen. Il y a eu accord avec le Japon sur le niveau des importations de magnétoscopes japonais en 1984. La C.E.E. a aussi des liens avec le COMECON (pays de l'Est) et avec des pays du Tiers-Monde.

11. L'EMPLOI

Des emplois devraient être créés au moyen d'aide régionale dans les régions de chômage élevé. En 1983 on alloua environ trois millions et demi de dollars pour permettre la création d'emplois en Écosse.

12. L'ENVIRONNEMENT

La C.E.E. fit des études sur la pollution de l'environnement. On effectua des vérifications sur le montant de déchets déversés dans le Rhin, et en 1981 eut lieu un accord pour limiter le déversement de mercure provenant des industries de la C.E.E.

PROBLÈMES

1. LES MEMBRES

Certains pays membres ne sont pas en faveur d'une augmentation de leurs membres. Ainsi, la France et l'Italie craignaient une compétition supplémentaire en produits alimentaires méditerranéens, en fruits et en vin au cas où l'Espagne et le Portugal adhéreraient. L'Allemagne de l'Ouest et la Grande-Bretagne craignaient qu'un apport de nouveaux membres ne fasse qu'augmenter les problèmes financiers de la C.E.E.

2. LE COMMERCE

Il y a eu des conflits commerciaux entre états membres. En 1984, les agriculteurs français ont empêché temporairement la livraison en France de viande britannique et belge et de vin italien.

3. L'AGRICULTURE

Des problèmes sont apparus à propos du montant élevé de subventions accordé aux agriculteurs de la C.E.E., ce qui a sérieusement entamé le budget. Une surproduction a causé un surplus de certains produits alimentaires - «des lacs de vin», et «des montagnes de beurre». En conséquence des disputes se sont élevées parmi les membres de la C.E.E. et entre la C.E.E. et d'autres pays, y compris le Canada.

4. LA POLITIQUE RÉGIONALE

Il existe un grave déséquilibre entre les régions riches et les régions pauvres de la C.E.E. Certaines régions, telles que l'Écosse, ont souffert de graves problèmes de chômage élevé en raison des difficultés économiques de certaines industries telles que celles du charbon et des textiles. Le déséquilibre européen peut empirer alors que la C.E.E. s'étend dans le bassin méditerranéen.

5. L'UNION POLITIQUE

Le Parlement européen n'a toujours pas de base fixe, mais se déplace à grands frais entre Strasbourg, Bruxelles et le Luxembourg. Il y a des différentes formes de système électoral pour le Parlement dans différents pays. Certaines populations pensent qu'elles sont trop éloignées de leurs représentants européens dans une circonscription électorale de 500 000 personnes. Seulement 32 pour-cent des électeurs de la Grande-Bretagne ont bien voulu voter aux élections de 1984.

6. LE BUDGET

Dans les années 1980, on s'inquiète de voir que le budget de dépenses de la C.E.E. dépasse son revenu. Il n'y a que deux pays, la Grande-Bretagne et l'Allemagne de l'Ouest, qui soient des contributeurs nets au fonds de la C.E.E. En 1984, la Grande-

Bretagne déclara qu'elle payait trop et menaça de refuser de payer au revenu budgétaire de la C.E.E., si on ne lui remboursait pas une certaine somme.

7. LA LANGUE

La grande variété de langues au sein de la Communauté européenne peut rendre la communication difficile. La Communauté européenne dépense plusieurs millions de dollars par an en frais de papier et d'imprimerie pour des livres, des brochures et des magazines en sept différentes langues. La traduction des documents de la Communauté européenne implique 40 pour-cent du personnel de la Commission.

8. LA PRISE DE DÉCISIONS

«L'Europe est en état de crise - paralysée par son inaptitude à prendre des décisions» (Gaston Thorn, président de la Commission européenne de 1983). Les intérêts des états membres tourmentent toujours la Communauté européenne. Des questions brûlantes, telles que la montée du chômage et les problèmes financiers de la C.E.E., ne sont pas traitées avec efficacité parce que les états membres ne peuvent se mettre d'accord sur des solutions mutuelles acceptables.

9. LA PÊCHE

Les pêcheurs britanniques et danois reprochent à la Communauté européenne de leur avoir fait perdre leurs emplois dans l'industrie de la pêche, et d'avoir permis à la Norvège, pays non-membre, d'avoir des quotas dans les eaux de la Communauté européenne.

10. LE COMMERCE MONDIAL

Il y a eu des disputes dans la C.E.E. au sujet de l'importation continuelle de beurre de Nouvelle-Zélande. La Grande-Bretagne s'est plainte à la France de ses ventes de missiles Exocet à l'Argentine. Le COMECON pense que la Communauté européenne est trop liée à l'OTAN.

11. L'EMPLOI

Le chômage continue à augmenter dans la Communauté européenne. Au début de 1984, il y avait 12 millions de chômeurs. Pour les jeunes au-dessous de 25 ans, le taux s'élevait à environ 25 pour-cent.

12. L'ENVIRONNEMENT

Il y a de plus en plus de pollution radioactive dans la mer du Nord, causée par des déchets nucléaires provenant des industries à énergie nucléaire, en Grande-Bretagne, en France et le long du Rhin. Dans certaines parties de la Méditerranée, des plages sont fermées à cause de la pollution des égouts. On s'inquiète aussi de plus en plus des effets de la pluie acide sur les forêts et les lacs européens.

Traduit de : **The Contemporary World: Conflit or Cooperation**. Harcourt, Brace, Jovanovich Canada Inc. Réimprimé avec la permission de Hartcourt, Brace, Jovanovich Canada Inc.

FICHE 48

1992

31

DÉCEMBRE

L'empire Europe s'en vient

D'ici quatre ans, 12 pays vont harmoniser leurs normes, des fiches électriques aux quotas d'importation, pour former un véritable continent.

par Louis-Bernard Robitaille

Quand vous prononcez — notamment en France — le mot Europe, vous êtes à peu près certain de provoquer un gigantesque bâillement. Vos interlocuteurs se découvrent soudain une course urgentissime à faire, une vieille tante à visiter. Il n'y a guère que la francophonie qui provoque un tel effet soporifique dans les salons!

Et quand les gouvernants essaient de provoquer l'enthousiasme des masses en évoquant l'Horizon 1992 — c'est-à-dire le fameux marché unique dont la création est prévue pour le 31 décembre de cette année-là —, ils ne remplissent pas les salles. Un siècle exactement après la naissance d'un des pères de l'Europe unie, l'économiste Jean Monnet (dont les cendres ont été récemment transférées au Panthéon), le sentiment le plus répandu est que, en 15 ans, le projet Europe a pour l'essentiel donné ce qu'il pouvait donner. A une vitesse d'escargot et au prix d'une hypertrophie technocratique.

D'un côté — modestement —, l'Europe existe. J'ai déjà pris l'avion de Paris à Londres sans difficulté avec une carte de presse pour toute pièce d'identité. Si vous passez en voiture de la France à la Belgique, on ne vous demande à peu près jamais de papiers à la frontière. Idem l'été à la frontière italienne. D'ici le début de 1990, d'ailleurs, tous les pays membres du Marché commun délivreront le même « europasseport », où le nom du pays figurera sous celui de la Communauté économique européenne (CEE).

Quoi d'autre? Une journaliste hollandaise peut s'installer à Paris et prendre un emploi sans permis de travail. Et quand vous achetez un frigo Zanussi (italien), il y a une notice explicative en plusieurs langues qui donne à penser que c'est le même appareil que l'on vend à travers le Marché commun.

Cela ne paraît guère exaltant aux yeux de l'Européen moyen. Car la CEE, c'est aussi l'« eurocratie » de Bruxelles. Ce sont les fastidieux marathons agricoles qui durent 36 heures d'affilée, les crises à répétition, les compromis de dernière minute qui, c'est l'impression de tout le monde, coûtent chaque fois plus cher. Et tout ça pour produire de plus en plus de surplus agricoles qu'il faudra détruire... A grands frais, on organise depuis 1979 des élections européennes au suffrage universel: mais à quoi diable sert donc ce Parlement de Strasbourg si ce n'est à caser du personnel politique dont on ne veut plus en Italie ou en France?

Tant d'efforts, tant d'argent pour arriver à quoi? L'an dernier, gigantesque bataille et scandale en Belgique parce que l'Italien Carlo de Benedetti (d'Olivetti) prétendait contrôler le principal holding financier belge, la Société générale. Or l'objectif pour 1992, c'est justement la libre circulation des capitaux, des marchandises et des personnes!

Il n'y a pas longtemps encore, l'Allemagne, en invoquant des décrets du Moyen

L'infatigable Jacques Delors mène la bataille de 1992 avec un zèle farouche et parfois brutal.

Age sur la pureté de la bière (rejetés depuis par la Cour européenne), empêchait l'importation de bières étrangères sur son marché! Drôle de Marché commun et meilleurs vœux pour le 1er janvier 1993...

D'un côté, un formidable bloc économique: l'Europe des Douze, avec 320 millions d'habitants, constitue le premier marché du monde (É.-U.-Canada: 265 millions; Japon: 120). En 1987, le produit intérieur brut — 3669 milliards d'Écus (un Écu, ou European Currency Unit, vaut environ 1,20 $ US) — se comparait fort bien avec les 3869 milliards américains et les 2058 japonais. Bref, les « vieux pays » ont non seulement pour eux la culture et la tradition scientifique, mais aussi du dynamisme. On trouve des entreprises italiennes à la pointe du modernisme (Olivetti, par exemple) et la nouvelle génération d'industriels espagnols ne manque pas d'énergie.

Citons pour la énième fois les réalisations européennes les plus brillantes des dernières années: la fusée Ariane, dont la fiabilité a mis un terme au quasi-monopole américain dans le lancement des satellites; le consortium Airbus qui, malgré ses malheurs récents, peut prétendre à quelque 30 % du marché mondial de l'aéronautique; le fantastique TGV, le train le plus rapide du monde.

En même temps, l'Europe souffre d'un mal qui la condamne pour l'instant à jouer les brillants seconds ou les sous-traitants: elle n'est pas assez européenne. Malgré tous les traités et les engagements, les marchés nationaux restent cloisonnés, ce qui, dans beaucoup de secteurs clés, constitue un handicap majeur face aux Américains et aux Japonais. En Amérique, il reste des traditions régionales parfois fortes, des décalages juridiques (peine de mort dans certains États) ou économiques (variations importantes de la taxe de vente), mais ni IBM ni General Motors n'ont de problèmes pour y retrouver leurs petits: on est bien dans le même pays, avec un marché naturel de quelque 250 millions de personnes parlant la même langue. En revanche, dans le meilleur des cas, une firme allemande doit se contenter d'un bassin de 60 millions de personnes.

L'exemple de l'aéronautique, cité devant nous par Jacques Delors, président de la Commission européenne, est éloquent. « A une époque récente, dit-il, la France était le seul pays européen à avoir une production aéronautique nationale en propre. Mais sa part du marché mondial à l'exportation était de 1,5 %. Aujourd'hui, par le biais d'Airbus, dont elle partage le contrôle avec trois autres pays européens, elle a 7,5 % du même marché. »

La bataille de 1992, l'infatigable Delors la mène avec un zèle farouche et parfois brutal. Ex-ministre socialiste des Finances en France, il règne à Bruxelles depuis 1985 et compte autant d'admirateurs inconditionnels que d'adversaires irréductibles (notamment, dans cette dernière catégorie, Margaret Thatcher). Le bilan de ses réalisations vient cependant de lui valoir un nouveau mandat de quatre ans.

Son objectif? Transformer 12 pays de vieille histoire, de force économique et de taille grossièrement inégales, en quelque chose qui ressemblerait aux États-Unis d'Europe. « La finalité, c'est l'Europe politique, dit-il. La méthode: l'électrochoc. Et l'électrochoc, c'est 1992! »

« On pourrait énumérer une centaine de mesures prises par les pays membres en prévision de 1992 », dit M. Tran-Thiet, directeur de cabinet du ministre français des Affaires européennes, Édith Cresson. « Par exemple, la mise au point d'une norme commune pour la future télé à haute définition. Ou la libéralisation totale des assurances — dans un premier temps, pour les risques industriels —, ce qui permettra à une firme française, par exemple, de faire affaire au meilleur prix avec un assureur allemand ou belge. Et il y aura surtout la libéralisation totale des mouvements de capitaux: d'ici deux ans, les particuliers pourront placer leur épargne dans l'institution bancaire de leur choix, dans le pays de leur choix. »

En théorie, le 1er janvier 1993, les entreprises européennes auront un marché intérieur de 320 millions de consommateurs, libéré de toutes barrières — douanières, administratives, réglementaires. Ce qui permettrait (ou forcerait) la constitution de groupes géants capables de rivaliser avec les Américains. Ce qui faciliterait également l'expansion et le développement des entreprises moyennes au-delà des anciens marchés nationaux. Dans un document intitulé *Le Coût de la non-Europe*, la Commission de Bruxelles estime que la réalisation du marché européen permettrait à elle seule une croissance de 4 % à 7 % du produit intérieur brut, et des baisses de prix importantes dans des secteurs aujourd'hui protégés (téléphone, transport aérien, etc.).

Ce nouveau bond en avant de l'économie européenne n'a rien de superflu. Toujours selon la Commission de Bruxelles, on constate un certain essoufflement depuis la fin des années 70. En 1950, l'Europe avait une productivité deux fois et demie inférieure à celle des États-Unis, et le Japon six fois moindre. Aujourd'hui

le Japon arrive à égalité, mais l'Europe traîne toujours derrière, à 65 % de la productivité américaine. Surtout, l'Europe est « largement distancée par les États-Unis en informatique, bureautique, appareils de précision, matériel électronique, télécommunications », le seul secteur de pointe dans lequel elle fait bonne figure étant la chimie. Entre 1979 et 1985, elle a perdu 1,4 % de part de marché sur les marchés tiers, tandis que les États-Unis en gagnaient 0,7 % et le Japon 5,4 %. Le marché unique de 1992 ne va certainement pas régler tous les problèmes — comme le vieillissement de la population —, mais c'est la condition minimale pour maintenir l'Europe dans les ligues majeures.

Le chemin pour y arriver ressemble à un épouvantable parcours du combattant. En petit, en moyen et en grand. L'Europe reste en bonne partie une tour de Babel où chaque pays est retranché derrière des frontières plus ou moins visibles. Certes, les frontières sont ouvertes, et il n'y a pas de droit de douane. Mais chaque État, par le biais de réglementations ou de normes techniques, défend sournoisement le marché national au profit de ses groupes industriels et autres lobbies.

Ainsi les marchés publics. En principe, les appels d'offres sont ouverts. Une société danoise pourrait fort bien emporter le marché pour la fourniture de scanners aux hôpitaux italiens, et tel promoteur allemand aurait pu décrocher le contrat de construction du fameux pont de l'Île de Ré, en France. En 1986, les secteurs publics des Douze ont acheté ou commandé pour la bagatelle de 530 milliards d'Écus. Un marché colossal qui, s'il était vraiment décloisonné, provoquerait un formidable brassage économique. Mais, bien entendu, ce n'est pas du tout ce qui se passe. Les Italiens vendent à l'État italien, et c'est M. Bouygues, roi français du béton, qui construit le pont de l'Île de Ré. En fin de compte, le commerce intracommunautaire lié aux marchés publics plafonne mystérieusement à 500 millions d'Écus, soit 1 % du total: les États protègent bien leurs marchés. Or ce protectionnisme coûte cher.

Selon la Commission de Bruxelles, une vraie ouverture des marchés publics provoquerait une baisse des prix de 52 % en Allemagne et de 40 % en Grande-Bretagne pour les produits pharmaceutiques. Liaisons téléphoniques: 70 % d'économie en RFA, 60 % en Belgique, etc. Évaluation globale: la « non-Europe » coûte dans tous ces domaines plus de 20 milliards d'Écus par année.

La protection des marchés publics a aussi des incidences technologiques. Dans le domaine de la télévision, l'Europe a non seulement choisi un système différent de l'américain, mais deux systèmes non compatibles (PAL et SECAM) qui forcent les fabricants à faire des récepteurs à deux systèmes, forcément plus chers.

L'usine de Philips à Bruges, en Belgique, produit sept types de téléviseurs dont les syntonisateurs, les semi-conducteurs et même les prises diffèrent de l'un à l'autre. Rien que pour adapter les nouveaux modèles aux normes locales, l'entreprise emploie à plein temps une équipe de 70 ingénieurs!

Plus extravagant: les systèmes téléphoniques, qui sont offerts, dans presque chaque grand pays, par une entreprise nationale. Résultat: sept modèles différents de commutation numérique, plus ou moins compatibles entre eux! Une vraie catastrophe pour tout le monde, sinon pour les fournisseurs. Cela pose des problèmes d'adaptation — parfois insolubles — pour les nouvelles techniques de transmission (télécopie, etc.). Un automobiliste équipé d'un téléphone et qui traverserait la Grande-Bretagne, la Belgique et l'Allemagne, aurait besoin de trois modèles différents!

Par ailleurs, comme chaque pays a fait des investissements lourds en équipe-

MON PAYS : L'EUROPE

Le drapeau de l'Europe. *Sur les pare-chocs.*

ment et en recherche pour un marché national restreint, les prix de revient sont considérables: la ligne de téléphone de 100 dollars aux États-Unis coûte entre 225 et 500 dollars en Europe. (La société canadienne Northern Telecom projette d'investir 60 millions de dollars en France au cours des cinq prochaines années, principalement en Lorraine, où elle construira une usine de fabrication de standards téléphoniques.)

Comme chacun sait, Marché commun signifie absence de frontières commerciales. Et, de fait, vous pouvez aller vendre toutes les marchandises que vous souhaitez dans le pays de votre choix (en leur appliquant le taux de TVA locale, variable de 0 à 33 %). Cependant, vous rencontrez toutes sortes d'obstacles en cours de route.

Il y a, par exemple, la simple question du change. Valéry Giscard d'Estaing se plaisait à souligner qu'un voyageur qui quitterait la France avec 1000 francs et traverserait les 12 pays de la Communauté en changeant son argent chaque fois en devises locales (mais sans jamais rien dépenser), reviendrait à Paris avec seulement 450 francs en poche !

Autre exemple. Vous mettez la marchandise sur un camion en Grande-Bretagne, direction Milan. Deux frontières à traverser. Or les 1200 km qui d'ordinaire demandent 36 heures en prennent du coup 58 (traversée de la Manche non incluse). Les camionneurs passent 30 % de leur temps de transport, en moyenne, à faire la queue à des postes de douane. Ce qui provoque un surcoût énorme aux transporteurs routiers, et décourage beaucoup d'entreprises d'exporter. Les raisons de ces délais aux frontières ? Inspections sanitaires, contrôle des papiers, etc.

Encore des exemples... Un exportateur belge paiera en frais commerciaux la somme de 34 Écus par expédition — en moyenne — tandis que, mystérieusement, l'exportateur italien déboursera 205 Écus pour une opération similaire — des différences liées à la paperasse des douanes, etc. Ce qui fait que certains marchés nationaux ont la réputation d'être pratiquement impénétrables. Pour les matériaux de construction, la France et l'Allemagne mettent des entraves énormes aux produits étrangers. Dans le cas de produits pharmaceutiques, votre médicament miracle demandera 120 jours à être homologué en France, mais deux ans en Allemagne et en Grande-Bretagne, trois ans en Italie et en Espagne.

Cependant, l'apothéose de la bureaucratie et du protectionnisme larvé, ce sont ces organismes nationaux qui régissent les normes techniques des produits de consommation. A Paris, ça s'appelle l'Afnor (Association française de normalisation) et c'est dans l'hallucinant quartier de la Défense qu'on le trouve. A je ne sais plus quel étage de la tour Europe, un responsable de l'Afnor me sort des dé-

pliants, des catalogues. Tout produit, brut ou fini, doit se soumettre à l'une des 16 000 normes techniques décrites dans des livres énormes imprimés en petits caractères. Cela concerne l'emballage, l'étiquetage, la sécurité, les bouchons, les bouteilles, les plastiques, les fils électriques, les tuyaux, la manière de tester (debout) une moquette x avec un chalumeau y, la hauteur des pare-chocs, la sécurité des tracteurs agricoles, etc. « Des normes, on en crée de nouvelles pratiquement tous les jours », me dit mon interlocuteur, sans en tirer par ailleurs de fierté particulière.

Car lui sait que pendant ce temps, à Bruxelles, une commission ad hoc essaie au contraire de réduire le nombre de ces normes, de les simplifier, de les européaniser, pour tout dire ! Car voilà le hic : si la France a 16 000 normes enregistrées, la Grande-Bretagne en a 12 000, et la RFA... 20 000, qui tiennent dans un modeste livre de 120 000 pages ! Dans la plupart des cas, ces normes sont divergentes ou incompatibles. Le test sur la moquette debout devient un test sur la moquette couchée, ce qui n'a rien à voir ! Les stylos ne sont pas pareils, ni l'étiquetage, etc. Même les prises électriques ne sont pas encore uniformisées.

Tout exportateur doit donc au minimum consulter un organisme compétent — Norex en France — qui le renseignera sur les exigences normatives du Benelux ou de la RFA. Et dans beaucoup de cas, il renoncera à son projet pour la bonne raison que l'adaptation de son produit est trop coûteuse ou compliquée. Les très grandes sociétés ont bien entendu résolu le problème. Néanmoins, pour un produit aussi stratégique que l'automobile, il subsiste dans plusieurs pays des normes marginales, sinon absurdes. Il est question de clignotants latéraux en Italie, de siège inclinable en Allemagne, de « *dim-dip* » en Grande-Bretagne, de phares jaunes en France... Tout cela, qui n'a l'air de rien, rajoute des coûts parfaitement inutiles.

Dans certains cas, il faut y voir la main de quelque lobby national qui impose une norme excluant la concurrence étrangère. En France et en Espagne, le syndicat des betteraviers a ainsi réussi à faire interdire les boissons avec édulcorants artificiels (« diets »), et cette restriction vient à peine d'être levée en France. Au Danemark, Perrier est pour l'instant interdit de séjour parce que ses bouteilles ne sont pas recyclables. On parle aussi d'une saucisse britannique contenant du blé (!) et qui serait interdite sur le Continent. Au moment même d'adhérer à la CEE, l'Espagne a instauré un nouveau système d'étiquetage sanitaire qui pose des problèmes insolubles aux exportateurs. Par ailleurs, la loi allemande sur la « pureté de la bière » a été jugée illégale par la Cour européenne, tout comme celle qui interdisait la vente en Italie de spaghetti et autres fettucine n'étant pas fabriqués exclusivement à partir de blé dur, importés, quel heureux hasard, des autres pays...

Est-il envisageable de sortir de cette jungle amazonienne d'ici 1993 ? L'expression clé, dans les milieux de la CEE, c'est « la nouvelle approche ». Au moins officiellement, les pays membres se sont entendus pour accepter automatiquement comme normes européennes les normes courantes dans tel ou tel pays. A l'exception des normes concernant la sécurité, et qu'il faut impérativement uniformiser. En principe, si tout se passe bien, cela devrait éliminer 75 % du travail. Stylos à bille et moquettes synthétiques devraient une fois pour toutes circuler librement de Manchester jusqu'à Palerme. Il ne resterait plus alors qu'à régler... les problèmes de fond, qui sont les disparités fiscales flagrantes entre les pays et les inégalités de développement : la RFA est à l'indice 115 pour son niveau de vie, alors que la Grèce et le Portugal sont à 54 (moyenne de 100 pour la CEE).

Risque-t-on d'assister à une déstabilisation brutale des économies les plus faibles ? « Les gros ne vont pas nécessairement dévorer les petits, dit M. Tran-Thiet. L'Europe peut très bien constituer des groupes industriels de taille américaine, mais sous forme de consortiums multinationaux du genre Airbus ou Arianespace. On en voit déjà l'exemple avec Volvo, Renault et Fiat, qui ont investi en commun pour la mise au point de leur moteur V6 turbo. »

La perspective d'une « Forteresse Europe » engendrant en son sein de puissants groupes industriels ne manque pas de susciter des inquiétudes à l'extérieur. Le Japon dépêche sur place des escadrons de planificateurs, les pays européens hors CEE (Suède, Suisse, Autriche...) surveillent les événements avec appréhension, les États-Unis et le Canada guettent les moindres signes de repli protectionniste. A ce propos, Jacques Delors n'est guère rassurant : « La constitution d'un espace économique commun n'a pas pour objet de livrer nos marchés domestiques aux appétits extérieurs ! » De plus, la CEE parle maintenant de « réciprocité » : on ouvrira la porte aux concurrents de l'extérieur dans la mesure où ils libéreront l'accès à leurs propres marchés.

L'opinion publique européenne, pendant ce temps, reste largement indifférente à l'affaire. Mais les responsables — Delors en tête — semblent y croire vraiment. Le slogan pourrait être : on est capables. ■

Pour d'autres renseignements sur ce dossier, consultez 1992, l'Europe du 21e siècle *(Hurtubise HMH), de l'ancien directeur du* Devoir *et délégué commercial du Québec à Paris, Jean-Louis Roy.*

La barrière des langues

Le tiers du budget à la traduction !

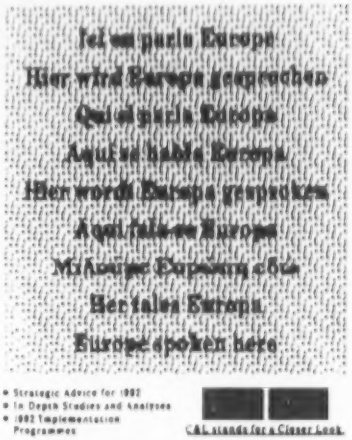

Annonce parue dans *The Economist*. *Neuf marchés ?*

L'outil numéro un du bon Européen, c'est le dictionnaire. Plus précisément, une panoplie de neuf dictionnaires puisqu'il y a, dans les 12 pays de la Communauté européenne, neuf langues officielles. Et d'autres frappent à la porte.

La barrière des langues, qu'aucun décret ne saurait abattre, coûte cher : le tiers du budget administratif de la Communauté passe à la traduction ! En fait, un « eurocrate » sur trois est traducteur ou interprète.

On compte, bien sûr, les ordinateurs. La commission développe deux systèmes : le Systran, qui peut traduire d'une langue vers une autre et est actuellement limité aux langues principales ; et l'Eurotra, supposé traduire n'importe quelle langue en n'importe quelle autre. Mais l'obstacle principal semble être l'allemand, qui présente une structure bien particulière. Les traducteurs, qui, seuls, peuvent traduire une page d'allemand à l'heure, en traduisent jusqu'à quatre avec l'aide de ces machines. Et les coûts sont réduits de moitié.

Mais il n'est pas question d'abandonner les machines à elles-mêmes. On rappelle la gaffe de l'ordinateur qui aurait traduit l'adage de l'Évangile : « l'esprit est prompt mais la chair est faible » par : « *the spirits are strong, but the meat is rotten* » — l'alcool est fort, mais la viande est pourrie !

La colère de Margaret

« Pas question d'affaiblir notre souveraineté ! »
rétorque Margaret Thatcher au grand patron de la CEE.

Les Britanniques, qui ne connaissent rien entre l'impérialisme et l'isolationnisme, n'ont jamais aimé l'Europe. Et Mme Thatcher la déteste plus cordialement que quiconque. Elle ne s'en cache pas, du reste. Invitée en septembre dernier à prononcer une conférence au Collège de l'Europe à Bruges, elle admettait qu'il aurait mieux valu « inviter » Gengis Khan à parler de la coexistence pacifique ! Avec un mépris cinglant, elle a dénoncé les tentatives de jeter un pont entre les nationalités pour créer une Europe fédérale.

« Nous n'avons pas réussi à faire reculer les frontières de l'État en Grande-Bretagne, dit-elle, pour nous les voir réimposer, au niveau européen, par un super-État qui exercerait, de Bruxelles, ses nouveaux pouvoirs. »

Quelques mois plus tôt, Jacques Delors, président de la Commission européenne, avait provoqué chez elle une crise de rage en annonçant qu'au milieu des années 90, « 80% des décisions économiques seraient prises à Bruxelles ». Mme Thatcher avait qualifié ces propos d'« absurdes », de « sonnés » !

La bagarre n'était pas finie : Delors allait attaquer sur le territoire même de la Dame de fer, au congrès des *trade unions*, à Bournemouth, en Angleterre, annonçant une « Europe sociale » protégeant les droits acquis des travailleurs dans les 12 pays membres. Les leaders syndicaux réservèrent une ovation à Delors et lui chantèrent *Frère Jacques*.

C'en était trop, d'où l'attaque de Bruges. « Margaret Thatcher déteste Delors. D'abord parce qu'il est Français, ensuite parce qu'il est socialiste. Troisièmement, parce qu'il ne la lâche pas », dit un membre important du Parti conservateur britannique. Les initiés disent même que son discours de Bruges aurait été encore plus violent si le Foreign Office ne l'avait pas persuadé de mettre un peu d'eau dans son ale.

Les sparages de Mme Thatcher ont irrité tous les membres de la Communauté européenne, mais elle avait quand même gagné. Elle avait réussi à définir le débat qui s'amorce.

D'abord Jacques Delors. Plusieurs de ses idées sur l'intégration monétaire, les politiques sociales et les lois du travail sont non seulement d'inspiration socialiste, comme l'estiment les Britanniques, mais de conception tout à fait franco-française. Deuxièmement, M. Delors n'a rien du diplomate : on le dit impatient, irritable, et parfois même brutal. Il n'hésite pas à enguirlander ses hauts fonctionnaires en public. Et quand on lui résiste, il menace de démissionner.

Ancien ministre des Finances et banquier, Delors espérait d'abord faire de la Communauté européenne une union monétaire et économique. Reculant devant l'opposition ouest-allemande et britannique, il a ensuite proposé d'étendre la coordination européenne aux questions de politique étrangère, de défense et de sécurité. Nouvel échec. C'est donc par la centralisation à Bruxelles de décisions purement économiques et administratives, estime-t-il, que les murailles des nations-États pourront être abattues pour créer une Europe unie.

Ce que répond Mme Thatcher, c'est qu'on peut avoir un marché unique sans union politique ni transfert de souveraineté des capitales nationales à une bureaucratie retranchée à Bruxelles.

« Je suis la première à admettre que sur les grandes questions, les pays d'Europe devraient faire front commun. Mais au lieu de tenter d'effacer leurs différences nationales au nom du fédéralisme, je préfère une coopération active et volontaire entre des États souverains indépendants. C'est la meilleure façon de construire une communauté européenne avec succès. »

Mme Thatcher s'oppose à l'élimination des contrôles frontaliers, qui sont essentiels, estime-t-elle, à la lutte contre le terrorisme et le trafic des drogues. Elle s'oppose également à « l'harmonisation » des taxes de vente et d'accise et même à la création d'une banque centrale européenne. Elle craint aussi que le relâchement de la quarantaine sur les animaux conduise à la dissémination de la rage en Grande-Bretagne.

Mme Thatcher n'est pas la seule à trouver les Français un peu trop pressés dans la construction de l'Europe. L'Allemagne de l'Ouest abhorre l'idée d'une banque européenne centrale. Le Danemark craint que ses normes de santé et de sécurité très élevées soient diluées. La Grèce réclame le maintien de certaines protections douanières. La France elle-même, enfin, traîne les pieds en matière d'harmonisation des taux de taxation. Le premier ministre Rocard estime qu'un taux élevé de taxe à la valeur ajoutée (jusqu'à 33%) est essentiel au maintien de l'État et de ses services.

Jusqu'à présent, toutes ces oppositions étaient discrètes, mais Mme Thatcher leur a donné une nouvelle respectabilité et un cadre intellectuel. Résultat : l'Europe des patries, comme l'appelait un certain général, ne va pas devenir l'Europe sans patrie. Mme Thatcher apparaît comme la De Gaulle de sa génération.

Autres organisations de coopération économique et politique

1. **Organisation des États américains (OEA)** - en anglais OAS

   - créée par la charte de Bogota en 1948;
   - regroupe 35 États, dont le Canada, membre depuis 1990, et les États-Unis;
   - l'OEA a pour objectifs fondamentaux de consolider la paix et la sécurité, et de promouvoir la solidarité, le développement économique et social, l'indépendance et l'intégrité territoriale des États membres.

2. **Organisation de l'unité africaine (OUA)**

   - créée en 1963 par le traité d'Addis-Abeba;
   - s'est donné pour buts de fournir à l'Afrique la possibilité de s'exprimer d'une seule voix et de proposer un cadre à un règlement autonome de ses problèmes politiques et économiques;
   - regroupe tous les États africains, à l'exception de l'Afrique du Sud;
   - à cause des grandes divergences entre États membres, l'OUA demeure fragile et n'a pas pu jouer le rôle qu'elle aurait voulu.

3. **ASEAN ou ANSEA (Association des nations du Sud-Est asiatique)**

   - créée par le traité de Bangkok en 1967;
   - regroupe les pays : Brunei, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande;
   - bénéficie d'un marché potentiel de 250 millions d'habitants;
   - se donne pour buts d'accroître les complémentarités des économies des pays membres, de promouvoir des politiques commerciales et financières et d'harmoniser leurs positions politiques.

4. **Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP)**

   - créée en 1960 par l'Iraq, l'Iran, l'Arabie saoudite, le Vénézuela et le Koweit afin de défendre leurs intérêts, suite à deux baisses consécutives des prix du pétrole en 1959 et 1960;

- le libre jeu du marché international entraîne souvent une fâcheuse instabilité des cours (prix) des produits qui font l'objet des échanges les plus importants;

- l'OPEP est un cartel, c'est-à-dire une organisation de producteurs qui, au lieu de se livrer à une concurrence entre eux, ce qui aurait pour effet de diminuer le prix des denrées produites, se partage le marché en s'attribuant des quotas de vente; ainsi les producteurs essayent-ils d'imposer leurs prix aux acheteurs;

- aujourd'hui, en plus des pays fondateurs, sont devenus membres : l'Algérie, l'Équateur, le Gabon, l'Indonésie, la Libye, le Nigeria, le Qatar, et l'Union des Émirats Unis; l'OPEP compte 13 membres et son siège est à Vienne;

- l'OPEP a créé deux chocs pétroliers, en 1973 et en 1979, par sa décision d'augmenter unilatéralement le prix du pétrole; de 1,50 $ le baril, le prix du pétrole a monté jusqu'à 35 $ le baril;

- cette montée brutale du prix a obligé les pays consommateurs de pétrole à diversifier leurs sources de pétrole, et à adopter des mesures pour économiser le pétrole; depuis, la consommation de pétrole a été réduite dans des proportions considérables;

- le prix du baril est donc tombé; le marché est redevenu plus libre et la puissance de l'OPEP considérablement réduite.

Rappel

Afin de vous assurer d'avoir atteint les objectifs de ce module, veuillez relire **Avis aux élèves** qui se trouve au début du module 4.

De façon plus générale, vous devriez avoir compris que :

- les interactions mondiales sont de plus en plus influencées par les développements économiques;
- les organisations régionales ont été fondées dans le but de résoudre des problèmes communs;
- le souci de la paix mondiale, des droits de la personne et de l'environnement ont accentué le besoin de compréhension et de coopération internationales.

SYNTHÈSE

MOTIFS DES CONFRONTATIONS

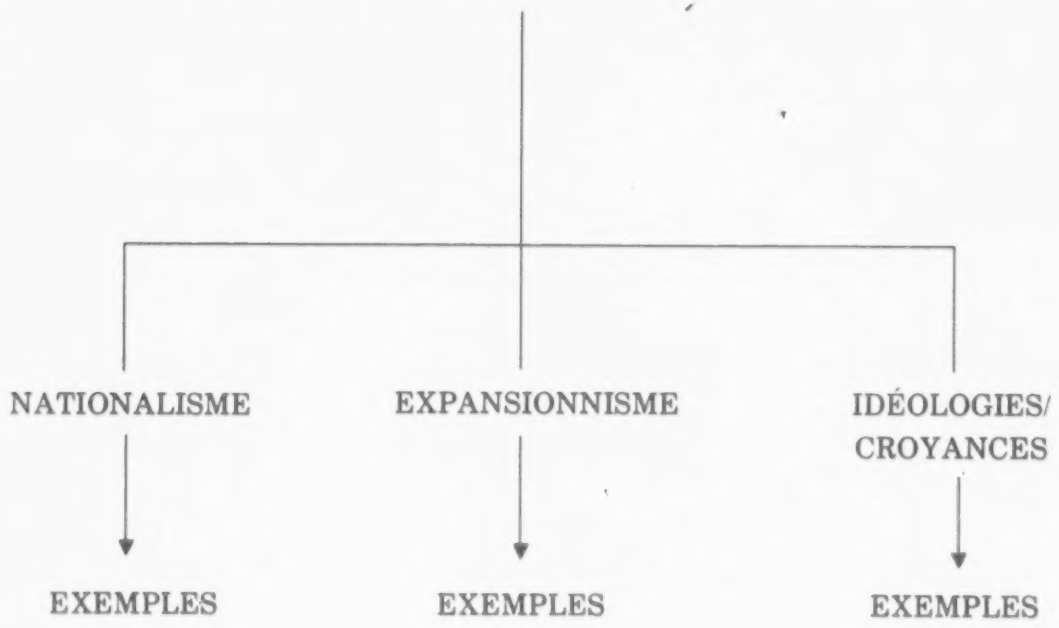

TYPES DE CONFRONTATIONS

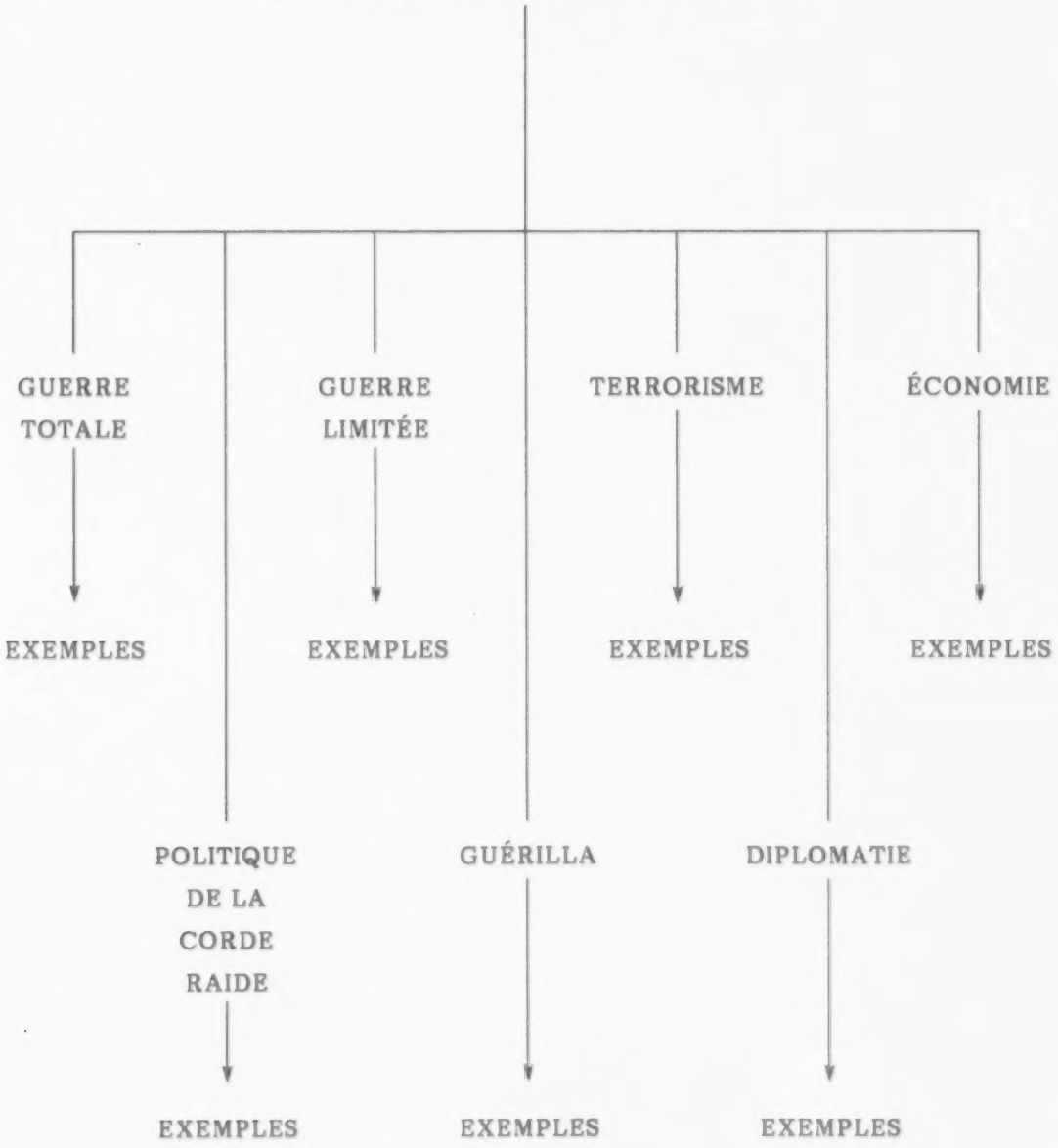

MOTIFS DE COOPÉRATION

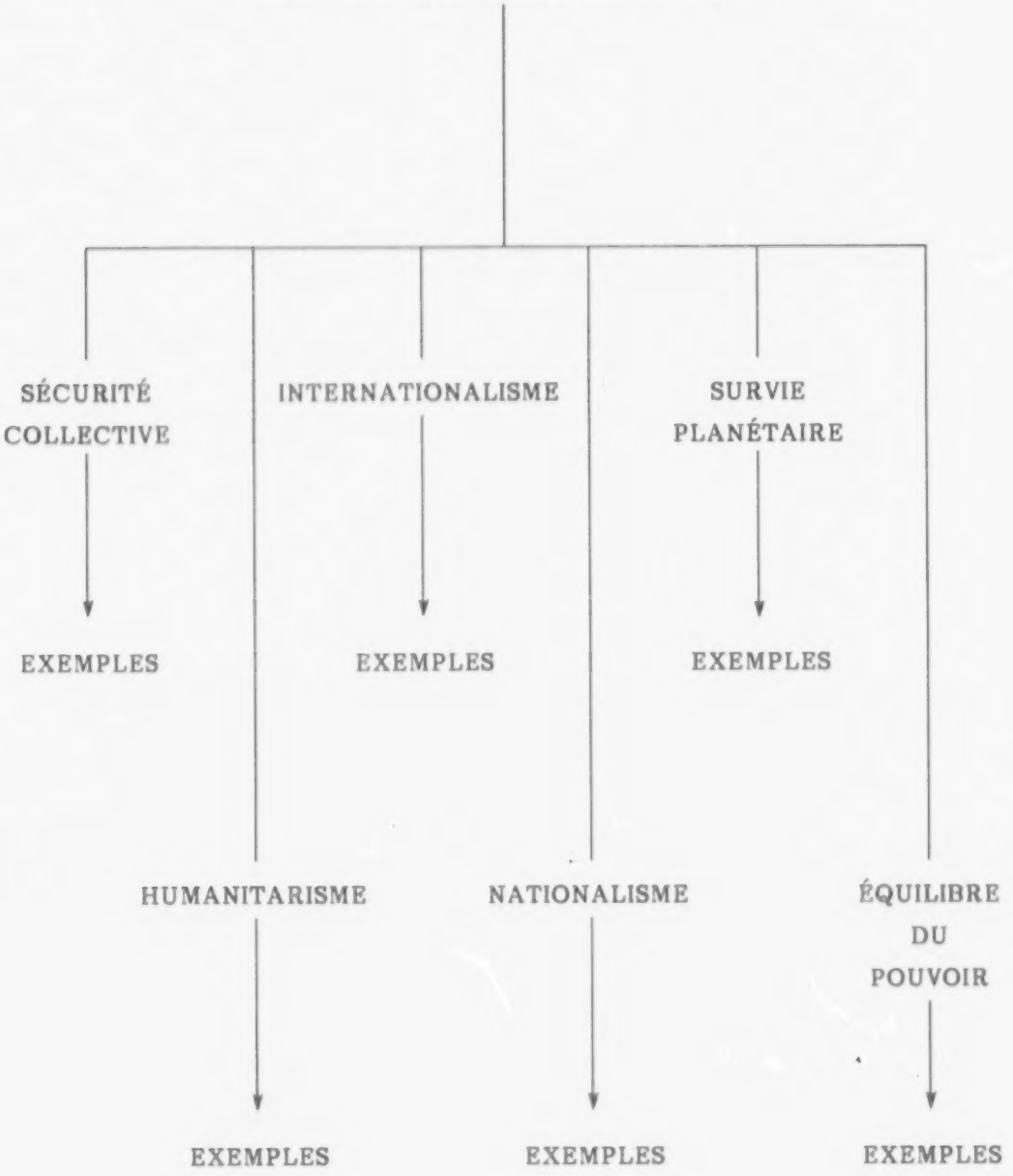

181
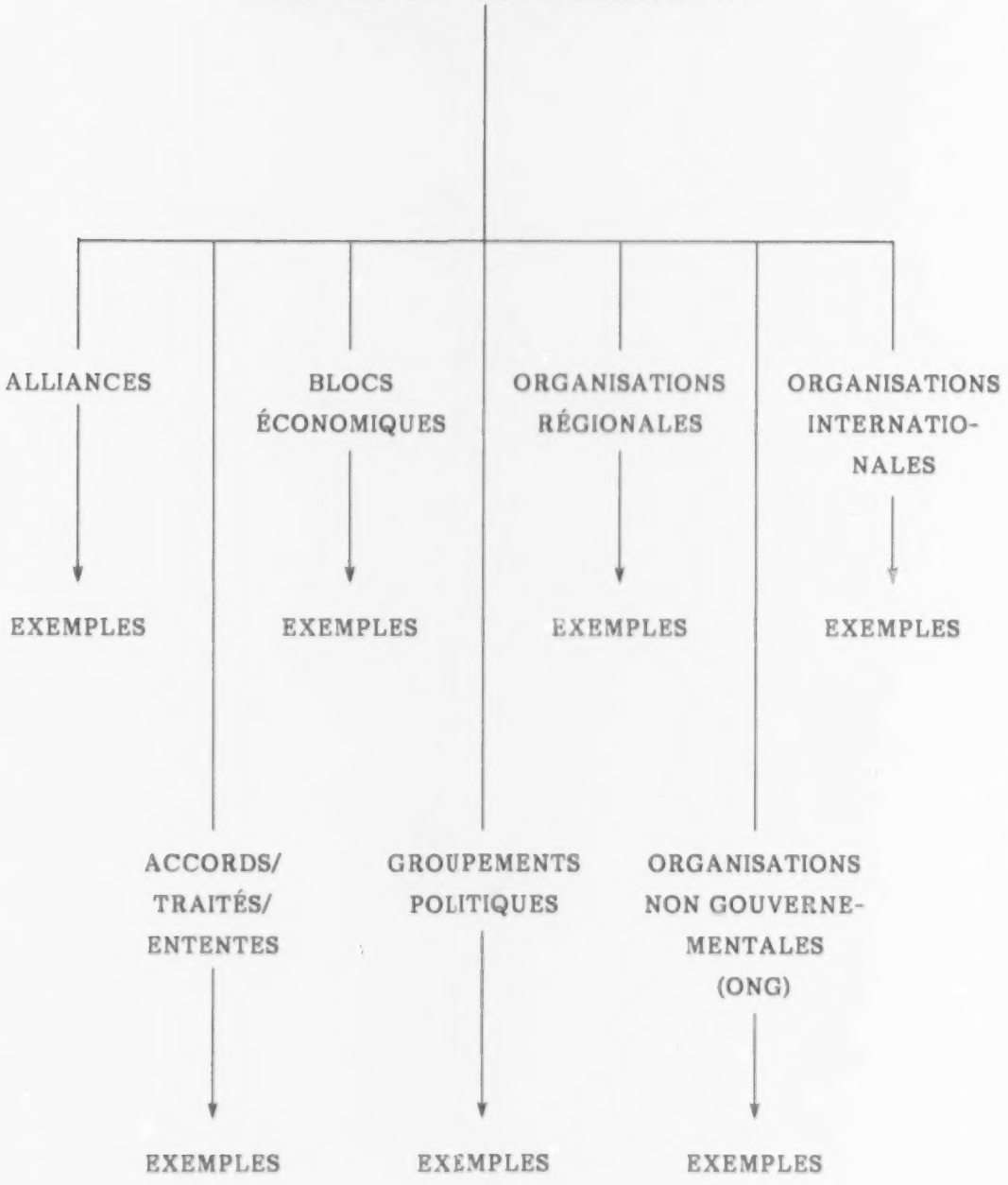
FORMES DE COOPÉRATION